



ACTES DU CONGRÈS

Règle – Déclarations Générales - Propositions

III CONGRES INTERNATIONAL FRATERNITES LAÏQUES DE SAINT DOMINIQUE

FATIMA 2018

couverture: *participants au congrès international.*

Actes du Congrès

Règle Déclarations Générales

Propositions

III Congrès International

Fraternités Laïques de Saint Dominique

Fatima 2018

édité par Edoardo Mattei

Conseil International

Fraternités Laïques de Saint Dominique

Copyright © 2019 ICLDF

Première Edition: avril 2019

ISBN: 9781095202807

Publié par
Conseil International Fraternités Laïques de Saint Dominique
Piazza Pietro d'Iliria 1
00100 – Roma
publisher@fraternitiesop.com

Article 34.4

Hommes et Femmes Ensemble dans la mission

Les laïcs hommes et femmes ont une vision sans équivalent de la prédication et de la vie évangéliques, en raison de leur intégration complète dans la société, avec tous les aspects séculiers, économiques et politiques qu'elles comporte. Ils vivent cote à cote avec des hommes et des femmes avec lesquels nos frères et sœurs religieux n'auront peut-être jamais aucun contact. Les frères et les sœurs ont besoin de cette vision et de cette compétence.

ACTES DU CHAPITRE GENERAL – BOLOGNE 1998

Introduction

Ce livre contient la documentation officielle publiée à la suite de la IIIe Assemblée internationale des fraternités laïques dominicaines, aussi importante qu'un chapitre général.

Ce n'est pas un témoignage d'un événement historique pour la participation et les résultats, mais un outil de travail pour les conseils provinciaux, dans leur travail de mise à jour des Directoires national et pour les provincial, et pour les laïcs dominicains, qui devraient s'intéresser aux progrès du mode de vie. .

Pour cette raison, la structure du livre ne respecte pas la chronologie des événements. Il est organisée comme un manuel commençant par les Décrets d'Approbation, puis les modifications de la Règle et des Déclarations Générales.

Après cette première partie consacrée aux documents de la Curia, il fournit les Propositions (uniquement celles approuvées et non contraires à la Règle ou aux Constitutions) qui devront être prises en compte lors de la mise à jour des Directoires.

Enfin, les textes officiels des principaux discours tenus lors de l'Assemblée de Fatima sont publiés. À cet égard, le travail de

traduction a rencontré les problèmes typiques: traduire littéralement ou selon le contenu? Il a été choisi une traduction littérale proche de l'esprit de l'Assemblée qui souhaitait mettre en valeur les valeurs culturelles de chaque pays. De cette façon, les styles et les idiomes sont inchangés en préservant la fraîcheur et la particularité d'origine, peut-être au détriment de la compréhension.

Enfin, je voudrais remercier Benedicte Jerezboff pour son aide inlassable en traduction.

Une mention spéciale à fr. Rui Lopes op, promoteur général des laïcs, pour son dévouement envers les laïcs et pour m'honorant de son amitié.

Edoardo Mattei
Social Media Manager "Fraternities OP"

REGLE
DECLARATIONS
GENERALES

Règle et Déclarations Générales

PRINCIPES

Chers amis

Voici quelques indications sur la législation qui vous êtes arrivée. Avant tout je prie les membres de ICLDF de la faire connaître, le plus vite possible, dans leurs régions.

Je vous ai consigné le document comme il a été signé par le Maître de l'Ordre. L'original du document a été rédigé en anglais (sauf le texte de la Règle) et doit toujours faire référence à ce texte si vous trouvez quelque difficulté d'interprétation.

Ne vous en faites pas problème si vous trouvez le texte de la Règle en latin. C'est la même Règle que vous aviez sauf pour le:

20 c) Que chaque Province institue un Président Provincial et un Conseil Provincial des laïcs élus par les fraternités, régulé par les normes définies par le Directoire

21 b) Le président et le conseil sont élus pour un temps et selon le mode établi par le Directoire particulier.

Au moment d'imprimer le texte de la Règle n'oubliez pas de publier le décret de l'approbation daté de 1987, celui que vous connaissez déjà signé par le cardinal Hammer, celui du Maître de

l'Ordre Damian Byrne et le texte de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacré et Sociétés de Vie apostolique qui approuvent les changements à la Règle et qui je vous envoie aussi maintenant.

Les déclarations forment un nouveau corps, désormais on publie plus les déclarations précédentes, elles ont été abrogées par les nouvelles, comme vous voyez elles sont séparées par des titres qui aident au moment de les consulter. Je vous rappelle que les directoires provinciaux doivent être en accord avec la Règle et les Déclarations, je vous prie de réviser les Directoires pour les actualiser.

Il y a un certain nombre de points sur lesquelles je veux demander votre attention :

- **n° 4** qui nous dit que si quelqu'un veut faire des déclarations ou quoique ce soit, dans la presse, internet, etc, au nom des Fraternités laïques doit avoir autorisation de l'autorité compétente, définie par les Directoires.
- **n°6 § II** qui nous dit jusqu'où on peut aller pour l'intégration des membres d'IDYM, la limite, et toujours sous le jugement du Conseil de la fraternité, d'être flexible dans les étapes jusqu'à un an de profession temporaire.
- **n° 10** nous dit qu'elle est la procédure pour faire un directoire : il doit être travaillé par le Conseil Provincial des Laïques, après avoir été proposé au Prieur Provincial et son conseil qui doit le proposer au Maître de l'Ordre avec son avis pour approbation. Le Maître de l'Ordre s'il le juge bon peut faire des amendes et après qu'il donnera son approbation sera envoyé au Prieur Provincial pour qu'il le promulgue.
- **n°16 § I e II** nous indiquent qui peut être assistant religieux d'une fraternité et que faire si il/elle ne sont pas sous la juridiction du Prieur Provincial.
- **n° 18 §I,II, III** nous parle du Promoteur Provincial, le texte est nouveau et nous dit que le Promoteur Provincial est

nommé pour 4 ans et ne peut faire que deux mandats consécutifs.

- **n° 19** nous un guide pour les élections et la façon de les faire.

Je vous prie de travailler ces points dans les Fraternités. Je vous souviens que ces normes entrent en vigueur le **24 Mai 2019**.

Je tiens encore à remercier le groupe qui m'a aidé en ce travail : Edoardo Mattei, Ruth Anne, Bénédicte Jerebzoff et Maro Botica. Je vous remercie de cœur.

Enfin je remercie le Procureur de l'Ordre et le Maître de l'Ordre pour inestimable appui et collaboration pour qu'on puisse avoir ces normes.

Fr. Rui Carlos Antunes e Almeida Lopes op
Promoteur général du laïcat dominicain

**CONGREGATION FOR RELIGIOUS
AND SECULAR INSTITUTES**

Prot. No. D. 37-1 / 78

DECREE

The Master General of the Order of [Friars] Preachers on March 14, 1986 through the Procurator General, sent this Congregation the text of the *Rule of the Lay Fraternities of Saint Dominic* in order to obtain a definitive approval of this text.

After mature consideration, and with the favorable vote of the [Montreal] Assembly, this Congregation by the present decree approves the *Rule of the Lay Fraternities of Saint Dominic*, according to the Latin text, together with the corrections of the Assembly presented in the attached letter. A copy is being kept in the Congregation's Archives.

Anything to the contrary notwithstanding.

Given at Rome on January 15, 1987.

fr. Jerome Cardinal Hamer,
O.P.
Prefect

Archbishop Vincent Fagiolo
Secretary



**FRATRES ORDINIS PRÆDICATORUM
CURIA GENERALITIA**

Aux Fraternités Laïques de Saint Dominique:

Très chers Frères et Sœurs dans le Seigneur et Dominique:

C'est avec joie que je vous remets le texte de la Règle des Fraternités laïques de saint Dominique qui vient d'être définitivement approuvé par la Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers, le 15 Janvier 1987.

En effet, le texte de la Règle précédente, promulgué en 1969 par le Maître de l'Ordre, Fr. A Fernandez, avait été approuvé «ad experimentum» en 1972 par le Siège apostolique. Le Chapitre général de Rome en 1983 avait confié au Maître de l'Ordre le soin de réunir un Congrès international des Laïcs de saint Dominique en vue d'adopter et de mettre à jour la Règle des Fraternités laïques. Ce congrès qui s'est heureusement déroulé dans la ville de Montréal, au Canada, du 24 au 29 Juin 1985, a élaboré un texte qui est maintenant définitivement approuvé.

Que cette règle soit, dans vos cœurs et dans vos Fraternités, comme un ferment évangélique pour favoriser la sainteté et promouvoir l'apostolat en union avec toute la Famille dominicaine.

Je vous salue dans le Seigneur.

Donné à Rome, le 28 Janvier 1987,
en la fête de saint Thomas.

fr. Damian Byrne, O.P.
Maître de l'Ordre

fr. J. Martin, OP
Secrétaire

Prot. 50/86/87



CONGREGATIO
PRO INSTITUTIS VITAE CONSECRATAE
ET SOCIETATIBUS VITAE APOSTOLICAE

Ricev 15.02.19
73/18/777_Rules
MO MAR BE ORA →RCL

Prot. n. D. 37¹/96

BEATISSIMO PADRE

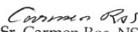
Il Maestro Generale dell'*Ordine dei Predicatori* chiede a Vostra Santità la modifica dei nn. 20. (c) e 21 (b) della *Regula Fraternalium Laicalium Sancti Dominici*, per le ragioni esposte.

Questa Congregazione per gli Istituti di vita consacrata e le Società di vita apostolica, esaminata attentamente ogni cosa, approva le modifiche proposte, secondo il testo in lingua latina conservato nei suoi Archivi, dovendosi per il resto osservare quanto per diritto si deve osservare.

Nonostante qualsiasi disposizione contraria.

Dal Vaticano 28 gennaio 2019.


✠ José Rodríguez Carballo, O.F.M.
Arcivescovo Segretario


Sr. Carmen Ros, NSC.
Sottosegretario



NOS
FR. BRUNO CADORÉ OP
TOTIUS ORDINIS PRÆDICATORUM
HUMILIS MAGISTER ET SERVUS

REGLE DES FRATERNITES LAÏQUES DE SAINT DOMINIQUE
ET DECLARATIONS GENERALES

Une trentaine d'années se sont écoulées depuis l'approbation définitive de la nouvelle Règle des Fraternités laïques de saint Dominique par la Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers le 15 janvier 1987 (Prot. n. D. 27-1-87) et sa promulgation par le Maître de l'Ordre, fr. Damian Byrne, le 28 janvier 1987.

La Règle a été complétée par une série de Déclarations Générales promulguées par fr. Damian Byrne le 16 février 1987 et par diverses interventions des Chapitres Généraux et des Maîtres de l'Ordre dans les décennies qui ont suivi. Les plus importantes sont les Déclarations Générales promulguées par fr. Carlos Alfonso Azpiroz Costa le 15 novembre 2007 à la suite du Congrès international des Fraternités laïques de saint Dominique à Buenos Aires en mars de la même année.

Avec le temps, il est apparu au Conseil international des Fraternités laïques dominicaines comme au Congrès international des Fraternités laïques dominicaines réuni à Fatima en octobre 2018 que de petits ajustements de la Règle étaient nécessaires ainsi que de nouveaux éclaircissements en vue de répondre aux besoins des Fraternités de par le monde.

En conséquence, après avoir entendu le Conseil international et le Congrès des Fraternités laïques dominicaines ;

et avoir reçu l'approbation de la Congrégation des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique le 28 janvier 2019 (Prot. n. D. 37-1/96) à l'égard des modifications apportées aux articles 20(c) et 21(b) de la Règle ;

NOUS PROMULGUONS PAR LES PRESENTES le texte révisé de la Règle des Fraternités laïques de saint Dominique.

et NOUS PROMULGUONS en même temps le texte révisé des Déclarations Générales du Maître de l'Ordre.

Les nouvelles Déclarations Générales réorganisent intégralement le contenu des Déclarations faites par nos prédécesseurs, fr. Damian Byrne le 16 février 1987, et fr. Carlos Alfonso Azpiroz Costa le 15 novembre 2007. Ces Déclarations antérieures doivent donc être considérées comme abrogées, conformément au canon 20.

Les modifications de la Règle et les nouvelles Déclarations Générales entrent en vigueur le 24 mai 2019, fête de la Translation de notre Père saint Dominique.

Fait à Rome, en notre Curie Généralice à Sainte-Sabine, le 9 mars 2019.

fr. Bruno Cadoré OP

Magister Ordinis

fr. Jean-Ariel Bauza-Salinas OP

Secretarius Generalis

Prot. n. 73/19/007 Rule

REGULA FRATERNITATUM LAICALIUM SANCTI DOMINICI

*(NB. Titulus “fraternitates laicales” exprimi potest
modo diverso ad mentem linguarum diversarum)*

I. CONSTITUTIO FUNDAMENTALIS LAICATUS DOMINICANI

De laicis in Ecclesia

1. — Inter Christi discipulos, viri et mulieres in sæculo degentes, virtute Baptismatis et confirmationis, muneris prophetici, sacerdotalis et regalis Domini nostri Iesu Christi participes facti sunt. Ad hoc vocantur ut Christi præsentiam in medio populorum vividam reddant et “divinum salutis nuntium ab universis hominibus ubique terrarum cognoscatur et accipiatur” (Apost. Act. 4, 3).

De laicatu dominicano

2. — Aliqui vero, Spiritus Sancti motione ducti ad vitam secundum sancti Dominici spiritum et carisma adimplendam, Ordini incorporantur speciali promissione, secundum statuta ipsis propria.

De Dominicana Familia

3. — In communitatibus coadunantur et cum aliis coetibus Ordinis unam familiam constituunt (cf. LCO, 141).

- De specifico caractere laicatus dominicani

4. — Peculiari proinde modo signantur tum in propria vita spirituali, cum in servitio Dei et proximi in Ecclesia. Ut membra Ordinis, eius missionem apostolicam participant, studio, oratione et prædicatione secundum propriam laicorum conditionem.

De missione apostolica

5. — Ad exemplum S. Dominici, S. Catharinæ Senensis et maiorum nostrorum qui vitam Ordinis et Ecclesiæ illustraverunt, ipsi communionem fraternam roborati, in primis de propria fide testimonium reddunt, hominum huius temporis necessitates audiunt et veritati serviunt.

6. — Apostolatus Ecclesiæ hodierni fines præcipuos sedulo considerant, speciali modo impulsus ad misericordiam veram erga omnes anxietates manifestandam, ad libertatem propugnandam, ad iustitiam et pacem promovendam.

7. — Charismate Ordinis inspirati, memores sunt apostolicam actionem ex abundantia contemplationis procedere.

II. DE VITA FRATERNITATUM

De vita fraternitatum

8. — In vera communionem fraternam ad mentem beatitudinum pro viribus vivant, quam etiam in qualibet circumstantia exprimant opera misericordiæ exercendo et quæ sua sunt impertiendo inter sodales fraternitatum, pauperes præsertim et infirmos; suffragia pro defunctis offerendo; ita ut omnibus sit semper cor unum et anima una in Deo (Act., 4, 32).

9. — Cum fratribus et sororibus Ordinis in apostolatu partem capientes, sodales fraternitatum vitam Ecclesiæ actuose participant, semper parati ut operam dent cum aliis consociationibus apostolicis.

10. — Fontes præcipui e quibus laici S. Dominici vires hauriunt ad proficiendum in propria vocatione, quæ coniunctissime contemplativa est simul et apostolica, hi sunt:

a) Divini verbi auscultatio et sacræ Scripturæ lectio, præsertim Novi Testamenti.

b) Quotidiana, quatenus possibilis sit, celebratio liturgica et sacrificii eucharistici participatio.

c) Reconciliationis sacramentum frequens celebratio.

d) Liturgiæ horarum celebratio una cum universa Familia Dominicana, necnon oratio in privato, sicut meditatio et mariale rosarium.

e) Conversio cordis iuxta spiritum et praxim pænitiæ evangelicæ.

f) Studium assiduum veritatis revelatæ et constans cogitatio de problematibus huius temporis sub lumine fidei.

g) Devotio erga beatam Virginem Mariam, secundum traditionem Ordinis, erga sanctum Dominicum patrem nostrum et sanctam Catharinam Senensem.

h) Spirituales recollectiones periodicæ.

De formatione

11. — Dominicanæ formationis propositum est veros adultos in fide præbere ita ut apti sint ad verbum Dei accipiendum, celebrandum et proclamandum.

Cuique Provinciæ competit rationem conficere:

a) sive formationis progressivæ pro incipientibus.

b) sive formationis permanentis pro omnibus, etiam pro separatis membris.

12. — Quilibet dominicanus aptus esse debet ad verbum Dei prædicandum. In hac prædicatione exercetur munus propheticum christiani baptizati et Sacramento Confirmationis roborati.

In mundo hodierno verbi Dei prædicatione modo speciali sese extendere debet ad humanæ personæ dignitatem simulque vitam atque familiam propugnandam. Christianorum unitatem simul ac dialogum cum non christianis et non credentibus promovere ad dominicam vocationem pertinet.

13. — Fontes præcipui ad dominicanam formationem perficiendam hi sunt:

a) Verbum Dei et theologica cogitatio.

b) Oratio liturgica.

c) Historia et traditio Ordinis.

- d) Documenta recentiora Ecclesiae et Ordinis.
- e) Scientia signorum temporum.

Professio seu promissio

14. — Ut Ordini incorporentur, sodales tenentur professionem emittere, seu promissionem qua formaliter promittunt secundum spiritum S. Dominici et modum vivendi a Regula praescriptum vitam ducere. Professio vel promissio ad tempus est aut perpetua. In professione emittenda sequens aut similis quoad substantiam formula adhibeatur:

«Ad honorem Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti, et Beatæ Mariæ Virginis et S. Dominici, ego N.N., coram vobis N.N., priore (praesidente) huius fraternitatis et N.N., adsistente, vice Magistri Ordinis Fratrum Praedicatorum, promitto me velle vivere secundum Regular Laicorum S. Dominici (per triennium) (per totam vitam)».

III. DE STRUCTURA ET REGIMINE FRATERNITATUM

15. — Fraternitas est medium idoneum ad dedicationem cuiuscumque in propria vocatione nutriendam et augendam. Periodicitas coadunationum diversa est secundum fraternitates. Assiduitas cuiusvis sodalis propriam fidelitatem demonstrat.

16. — Candidatorum admissio, servatis dispositionibus a Directorio praescriptis quantum ad conditionem personarum et tempus admissionis, committitur responsabili laicali qui (quæ) præhabita vocatione decisiva consilii fraternitatis, ad receptionem candidati, ritu a Directorio determinato, cum adsistente religioso, procedit.

17. — Post tempus probationis a Directorio determinatum et accedente voto Consilii fraternitatis, responsabilis laicalis accipit, simul cum adsistente religioso, professionem ad tempus vel

perpetuam.

De iurisdictione Ordinis et fraternitatum autonomia

18. — Fraternitates laicorum subsunt iurisdictioni Ordinis; illa tamen autonomia gaudent, laicis propria, qua seipsas gubernent.

In universo Ordine

19. — a) Magister Ordinis, qua S. Dominici successor et totius familiæ dominicanæ caput, præest omnibus fraternitatibus in mundo. Ipsi competit integrum spiritum Ordinis in illis servare, normas statuere practicas pro opportunitate temporum et locorum et promovere bonum spirituale et zelum apostolicum sodalium

b) Promotor generalis vices gerit Magistri Ordinis pro omnibus fraternitatibus, quorum vota præsentat Magistro vel Capitulo Generali.

In Provinciis

20. — a) Prior provincialis præest fraternitatibus intra limites territorii suæ provinciæ ac, de consensu Ordinarii loci, novas fraternitates erigit.

b) Promotor provincialis (frater aut soror) vices gerit prioris provincialis et pleno iure participat Consilium provinciale laicorum.

Ipse nominatur a Capitulo provinciali vel a priore provinciali cum suo consilio, audito prius Consilio provinciali laicorum S. Dominici.

c) In territorio Provinciæ habeantur Præses provincialis et Consilium provinciale laicorum, electi a fraternitatibus et regulati iuxta normas a Directorio definitas.

In fraternitatibus

21. — a) Fraternitas localis gubernatur a præside cum suo consilio, qui plenam responsabilitatem moderationis et

administrationis assumunt.

b) Præses et Consilium eliguntur ad tempus et secundum modum a Directoriis particularibus statutum.

c) Adsistens religiosus (frater aut soror) adiuvat sodales in materia doctrinali et vita spirituali. Ipse nominatur a priore provinciali, auditis prius promotore provinciali et Consilio locali laicorum.

De Consilio nationali et internationali

22. — a) Ubi adsunt plures Ordinis provinciæ in eodem ambitu nationali, institui potest Consilium nationale, secundum normas a Directoriis particularibus statutas.

b) Simili modo exstare potest Consilium internationale, si tamen opportunum videatur, consultatis fraternitatibus totius Ordinis.

23. — Consilia fraternitatum vota et petitiones ad Capitulum provinciale fratrum Prædicatorum mittere possunt; Consilia provincialia et nationalia vero ad Capitulum Generale. Ad ista capitula aliqui responsables fraternitatum libenter invitentur ad materias tractandas quæ laicos spectant.

- Statuta fraternitatum

24. — Statuta propria fraternitatum laicalium sancti Dominici sunt:

a) Regula fraternitatum (Constitutio fundamentalis laicatus OP, normæ vitæ et regimen fraternitatum)

b) Declarationes generales, seu Magistri Ordinis, seu Capituli Generalis.

c) Directoria particularia

DECLARATIONS GENERALES

Les Fraternites Laïques De Saint Dominique

1. — § I – Les laïcs de saint Dominique sont des fidèles qui, baptisés dans l’Église catholique ou accueillis en elle, confirmés et dans la pleine communion de la foi, des sacrements et du gouvernement ecclésiastique, sont appelés par une vocation particulière à progresser sur le chemin de la vie chrétienne et à animer le temporel grâce au charisme de saint Dominique.

§ II – Pour être *incorporés* à l’Ordre des Prêcheurs – à la mission apostolique duquel ils participent pleinement – les laïcs de saint Dominique font un *engagement* selon la formule prévue par la Règle. L’entrée dans la branche laïque de l’Ordre, appelée *Fraternités laïques de saint Dominique* et placée sous la juridiction du Maître de l’Ordre et des autres Supérieurs majeurs de l’Ordre, ne se réalise que par cet engagement.¹

Autres groupes du laïcat dominicain

2. — § I – Outre les fraternités laïques de saint Dominique, il existe des fraternités sacerdotales et autres associations et confraternités, qui sont régies par leurs propres Statuts légitimement approuvés par l’autorité compétente et qui sont *rattachées* à divers titres à la Famille dominicaine.

§ II – Ces associations et fraternités sont des richesses multiples et variées pour l’Église et pour la Famille dominicaine et

¹ C.A. AZPIROZ COSTA, *Dichiarazioni Generali circa la Regola della Fraternite Laiche di S. Domenico*, 15-xi-2007 (ci-après dénommées DG2007), I § 1. Ces notes de bas de page ne font pas partie des Déclarations Générales promulguées, elles ne sont là que pour indiquer la source de chaque Déclaration.

elles doivent se voir accorder une grande importance par tous les membres des Fraternités laïques de saint Dominique.

§ III – La formule de l'engagement contenue dans la *Règle des Fraternités laïques de saint Dominique* et approuvée par le Saint-Siège ne doit pas être utilisée par d'autres groupes agrégés en quelque manière à la Famille dominicaine, sauf si le Maître de l'Ordre l'autorise expressément.²

Vie des Fraternités

3. — La prière du rosaire, par laquelle l'esprit s'élève jusqu'à la contemplation intime des mystères du Christ par l'intermédiaire de la bienheureuse Vierge Marie, est une dévotion traditionnelle de l'Ordre ; sa récitation quotidienne par les frères et sœurs des Fraternités laïques de saint Dominique est donc recommandée.³

Apostolat des Fraternités

4. — Les membres des Fraternités doivent toujours témoigner authentiquement de la miséricorde du Christ, en communion avec l'Eglise et avec l'Ordre (cf. *Règle*, 5–7). Pour pouvoir faire des déclarations publiques au nom d'une fraternité ou, plus largement, au nom du laïcat dominicain, ils ont besoin de l'autorisation de l'autorité compétente conformément au Directoire.

Admission dans les Fraternités

5. — Les laïcs de saint Dominique sont toujours inscrits dans une Fraternité (si possible celle de leur domicile ou quasi-domicile

² D. BYRNE, *Declarationes generales regulæ fraternitatum laicalium Sancti Dominici*, 16-ii-1987 (ci-après dénommées DG1987), 5; DG2007, I § 2.

³ DG1987, 7.

canonique propre), ou sont au moins régulièrement en contact avec un membre du Conseil provincial ou vicarial du laïcat.⁴

6. — § I. – L'engagement définitif est précédé d'au moins un an d'accueil initial et de trois ans d'engagement temporaire, éléments consignés dans les registres prévus à cet effet et conservés par la fraternité locale ou les archives provinciales.⁵

§ II. – Un candidat qui a reçu une formation équivalente au sein du Mouvement international de la Jeunesse dominicaine peut être dispensé d'une partie de la formation initiale par le Président de la fraternité, avec l'assentiment de son Conseil. Dans ce cas, l'engagement définitif est précédé d'au moins un an d'engagement temporaire.⁶

7. — Les fidèles qui vivent des situations particulières en raison desquelles le Conseil de fraternité estime qu'il n'est pas prudent qu'ils soient admis à l'engagement, peuvent néanmoins participer à la vie de la fraternité et suivre la formation permanente qui y est donnée, en cheminant à la suite du Christ grâce au charisme dominicain, sans préjudice de la discipline et du Magistère de l'Église.⁷

Loi régissant les Fraternités

8. — § I – La Règle qui régit les Fraternités laïques de saint Dominique est la loi fondamentale des Fraternités laïques du monde entier.

§ II – Les présentes Déclarations Générales promulguées par le Maître de l'Ordre sont des développements, des explications ou des interprétations de la Règle.

⁴ DG2007, I § 3.

⁵ DG2007, I § 1.

⁶ Proposition du Congrès international des Fraternités laïques de saint Dominique, Fatima, 2018.

⁷ DG2007, I § 4

§ III – Les Directoires provinciaux et nationaux, élaborés par les fraternités elles-mêmes et approuvés par le Maître de l'Ordre, sont des normes particulières s'appliquant aux fraternités locales et à leur collaboration au niveau provincial et national.⁸

9. — Afin que les frères et sœurs des Fraternités laïques puissent accomplir leurs obligations « non comme des esclaves sous le régime de la loi, mais comme des êtres libres sous le régime de la grâce » (*Règle* de saint Augustin 8 ; cf. Romains 6:14), nous déclarons que les transgressions de la Règle ne constituent pas une faute morale.⁹

10. — § I – Le texte du Directoire provincial doit être approuvé par le Conseil provincial du laïcat. Il est envoyé au Prieur provincial qui le soumet à l'approbation du Maître de l'Ordre, accompagné de son avis et de celui de son Conseil.

§ II – En approuvant le Directoire provincial, le Maître de l'Ordre a la faculté de modifier aussi l'une ou l'autre prescription.

§ III – Le Directoire provincial approuvé est promulgué par le Prieur provincial.¹⁰

11. — Sauf si le Directoire national le prévoit, le Directoire provincial doit déterminer :

- 1° les conditions d'admission dans une fraternité ;
- 2° la durée de la période de probation et la durée de l'engagement, sans préjudice des dispositions de l'article 6 ci-dessus ;
- 3° la fréquence des sacrements et les prières que les frères et sœurs des Fraternités laïques doivent adresser à Dieu ;
- 4° la fréquence des réunions des fraternités et la forme de leurs célébrations ainsi que la fréquence des conférences spirituelles ;
- 5° la structure interne de chaque fraternité et celle des fraternités de l'ensemble d'une province ;

⁸ DG1987, 1.

⁹ DG1987, 2.

¹⁰ DG1987, 1; DG2007, II § 1.

6° le mode d'élection des responsables, sans préjudice des prescriptions de la Règle et de ces Déclarations ;

7° le mode de fonctionnement et les limites de la dispense, sans préjudice des dispositions de l'article 13 ci-dessous ;

8° les suffrages pour les frères et sœurs défunts des Fraternités laïques ainsi que pour l'ensemble de l'Ordre.¹¹

12. — § I – Lorsque plusieurs Provinces sont présentes sur le territoire d'une seule nation, il peut y avoir aussi un Directoire national. Le Directoire national établit des prescriptions applicables aux structures nationales du laïcat dominicain. Il peut aussi établir des prescriptions applicables aux Provinces et aux fraternités, même si un Directoire provincial peut déroger aux prescriptions du Directoire national.

§ II – Le texte du Directoire national doit être approuvé par les Conseils provinciaux du laïcat des provinces concernées. Il doit être soumis à l'approbation du Maître de l'Ordre, accompagné des avis des Prieurs provinciaux concernés et de leur Conseil.

§ III – En approuvant le Directoire national, le Maître de l'Ordre a la faculté de modifier aussi l'une ou l'autre prescription.

§ IV – Le Directoire national approuvé est promulgué par le Président du comité national des Prieurs provinciaux s'il en existe un ou, le cas échéant, par le Maître de l'Ordre.¹²

13. — § I – Les Supérieurs de l'Ordre et les Présidents des fraternités ne sont pas habilités à dispenser du droit divin ou du droit universel de l'Eglise.

§ II – Une dispense nécessite toujours une cause juste et raisonnable (cf. canon 90 § 1). Les prescriptions qui déterminent les éléments essentiels et constitutifs des institutions ou des actes juridiques ne sont pas objet de dispense (cf. canon 86).

¹¹ DG1987, 6.

¹² DG1987, 1; DG2007, II § 1.

§ III – Seul le Maître de l'Ordre a le droit de dispenser tous les laïcs dominicains d'une prescription de la Règle.

§ IV – Le Prieur provincial a le droit de dispenser l'une ou l'autre fraternité d'une prescription de la Règle ou du Directoire, avec ou sans limite de temps.

§ V – Le Président de la fraternité peut légitimement dispenser d'une prescription de la Règle ou du Directoire dans des cas individuels et pour une période déterminée.¹³

14. — Le Prieur provincial a le pouvoir de convalider les actes invalides d'une fraternité, particulièrement en ce qui concerne les admissions à l'engagement.¹⁴

Gouvernement de la Fraternité

15. — § I – Sauf dispositions contraires du Directoire, le Président et le Conseil de la fraternité sont élus par les membres de cette fraternité qui ont fait au moins leur engagement temporaire.

§ II – Pour être élu Président, un membre doit avoir fait son engagement définitif.

16. — § I – Conformément à l'article 21(c) de la Règle, l'assistant religieux doit être un religieux de l'Ordre ("frère ou sœur"). S'il est impossible de nommer comme assistant d'une fraternité un religieux dominicain qui convienne, le Prieur provincial peut dispenser de cette obligation et nommer une autre personne dûment qualifiée pour assister les membres de la fraternité en ce qui concerne les questions doctrinales et la vie spirituelle, selon la tradition dominicaine.¹⁵

§ II – Un religieux ou un clerc qui n'est pas sous la juridiction du Prieur provincial ne peut être valablement nommé assistant sans

¹³ DG2007, III.

¹⁴ DG1987, 4.

¹⁵ DG2007, V.

le consentement écrit de son Supérieur majeur ou de sa Supérieure majeure. Pour un clerc séculier, ce consentement est donné par l'Ordinaire dont il dépend.¹⁶

Gouvernement des Fraternités d'une Province

17. — § I – Le Directoire détermine le mode d'élection du Président provincial et du Conseil provincial du laïcat.

§ II – Pour être élu Président provincial, un membre doit avoir fait son engagement définitif.

18. — § I – Conformément à l'article 20(b) de la Règle, le Promoteur provincial doit être un religieux de l'Ordre ("frère ou sœur"). La dispense de cette obligation est réservée au Maître de l'Ordre.

§ II – Quelqu'un qui n'est pas sous la juridiction du Prieur provincial ne peut être valablement nommé Promoteur provincial sans le consentement écrit de son Supérieur majeur ou de sa Supérieure majeure et sans un accord signé entre le Prieur provincial et le Promoteur.¹⁷

§ III – La durée du mandat du Promoteur provincial est de quatre ans. Le Promoteur ne peut effectuer plus de deux mandats consécutifs.

§ IV – Bien que le Promoteur provincial puisse participer de plein droit aux réunions du Conseil provincial laïc, il n'a pas voix active ni passive dans quelque organe que ce soit des Fraternités laïques.¹⁸

¹⁶ ACG Trogir (2013), 187; Bologne (2016), 345.

¹⁷ DG2007, IV § 2.

¹⁸ DG2007, IV § 3.

Elections

19. — § I – Sauf dispositions contraires de ces Déclarations ou du Directoire, les élections au sein du laïcat de saint Dominique se déroulent conformément aux canons 119, 1^o et 164–183.

§ II – Sauf si le Directoire le prévoit autrement, il peut y avoir jusqu'à trois tours de scrutin dans une élection. La majorité absolue est requise pour être élu au premier ou au deuxième tour. En cas de deux scrutins sans effet, le vote portera sur les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix ou, s'ils sont plusieurs, sur les deux plus anciens du point de vue de leur premier engagement dans les Fraternités laïques. Après un troisième scrutin sans effet, le plus ancien du point de vue de son premier engagement dans les Fraternités laïques est considéré comme élu.

Séparation des Fraternités laïques

20. — § I – A l'échéance de son engagement temporaire, s'il n'est pas renouvelé, un membre est libre de quitter les Fraternités laïques.

§ II – Pendant la durée de son engagement temporaire, ou après avoir fait son engagement définitif, un membre ne doit chercher à obtenir un indult de sortie des Fraternités laïques que pour une raison grave à peser devant le Seigneur, en se faisant aider des autres membres. Si cette raison est présente, une demande motivée doit être présentée au Président de la fraternité, qui doit la transmettre au Prieur provincial accompagnée de son avis et de celui du Conseil de fraternité.

§ III – Le Prieur provincial est habilité à concéder un indult de sortie des Fraternités laïques. Une fois que cet indult a été notifié par écrit à l'intéressé, celui-ci est dispensé de son engagement et de l'obligation de respecter le droit particulier des Fraternités laïques de saint Dominique.¹⁹

¹⁹ DG2007, VI § 1.

21. — § I – Outre les situations mentionnées au canon 316 § 1, un membre qui a fait son engagement temporaire ou son engagement définitif peut être renvoyé pour l'un des motifs suivants :

1° une grave violation de la Règle ou du Directoire;

2° un grave scandale public auprès des fidèles.

§ II – Dans les cas mentionnés à l'alinéa § I, le Président de la fraternité doit tout d'abord avertir officiellement le membre par écrit.

§ III – Si l'avertissement n'est pas entendu, le Président peut demander au Prieur provincial, avec l'assentiment du Conseil de fraternité, de renvoyer le membre. Dans les situations mentionnées au canon 316 § 1, le Président doit demander au Prieur provincial de renvoyer le membre.

§ IV – Si le Prieur provincial, ayant donné au membre la possibilité de présenter sa défense, estime que le renvoi est justifié, il émet par écrit un décret de renvoi.

§ V – Une fois que le décret de renvoi a été légitimement notifié par écrit au membre, il a pour effet la cessation des droits et des obligations découlant de l'engagement et s'applique à toutes les Fraternités laïques de saint Dominique.

§ VI – Un recours hiérarchique au Maître de l'Ordre à l'encontre d'un décret de renvoi est toujours possible.²⁰

22. — § I – Un membre qui a obtenu un indult de sortie des Fraternités laïques et qui demande par la suite à être réincorporé dans une fraternité doit suivre de nouveau le processus de formation. L'engagement définitif du membre ne peut être reçu qu'avec la permission du Prieur provincial et l'assentiment du Conseil de la nouvelle fraternité du membre. L'engagement et l'admission d'une personne qui passerait sous silence un précédent indult de sortie des Fraternités ne sont pas valables.²¹

²⁰ DG2007, VII §§ 1 et 3; can. 316 § 1.

²¹ DG2007, VI § 2.

§ II – Une personne qui a été renvoyée des Fraternités laïques peut être réadmise aux mêmes conditions qu'à l'alinéa § I après un examen attentif de sa situation de vie et la certitude de son amendement.²²

²² DG2007, VII § 2.

PROPOSITIONS APPROUVEES

Propositions Approuvées

INTRODUCTION

Chers frères et sœurs

Le moment est venu de vous envoyer les Actes du Congrès ainsi que le texte du nouveau corpus des Déclarations du Maître de l'Ordre. Je dois donc attirer votre attention sur un certain nombre d'idées importantes lors de la réception de ces textes:

- Les déclarations en cours annulent toutes les déclarations précédentes. En fait, nous avons un nouveau corpus complet de Déclarations du Maître de l'Ordre.
- Les annuaires provinciaux doivent être révisés conformément au texte des lois et de ces déclarations. Dans les futures publications des Directoires, seules ces déclarations doivent apparaître.
- Certaines des propositions du congrès ont été modifiées. J'ai été obligé d'écouter les conseils du procureur de l'ordre pour m'assurer qu'ils étaient conformes à la règle et au droit canonique.
- Une proposition faite à l'assemblée ne reste pas dans le

texte car après mûre réflexion, il n'a pas été possible de l'appliquer.

- Les déclarations ont force de loi à compter de la date à laquelle elles apparaissent dans le texte même.

Je voudrais une fois encore remercier les personnes qui ont travaillé pour nous permettre d'avoir ce texte avant Noël: le Maître de l'Ordre pour toute son attention et pour la lettre qui accompagne ces Actes; le procureur de l'Ordre pour son aide juridique; Isaura du Brésil qui a travaillé à la traduction des textes; Ruth Anne qui a également travaillé sur les traductions; et Edoardo pour son aide dans la mise en forme et la préparation du texte final.

Fr. Rui Carlos Antunes e Almeida Lopes OP

Rome, 22 Décembre 2018

COMMISSION REGLES ET STATUTS DU GOUVERNEMENT

Proposition 1

Que les fraternités/chapitres soient ouverts à l'accompagnement des divorcés et remariés, qui désirent une pleine communion avec l'Église. Les chapitres peuvent discerner pour les guider dans leur voyage vers "une prise de conscience de leur situation devant Dieu" (AL).

Un individu cherchant à devenir membre d'une fraternité doit faire preuve "d'humilité, de discrétion et d'amour pour l'Église et ses enseignements" (AL).

Pour que ce discernement se produise, les fraternités doivent se conformer au Magistère de l'Église. Si l'Ordinaire du lieu a expressément et par écrit admis de nouveau dans les sacrements un individu nommé, la "situation particulière" ne doit plus être considérée comme un obstacle à l'accueil et à la profession de dominicain laïc.

Proposition 2

Selon la tradition de l'Ordre et le sens spirituel du mot Profession, qui exprime mieux la nature du lien des laïcs avec l'Ordre

de Saint Dominique, nous recommandons à l'Ordre d'utiliser le mot Profession lorsqu'il se rapporte aux Fraternités Laïques de Saint Dominique.

Proposition 3

En ce qui concerne les différentes traditions, il ne devrait y avoir aucune confusion dans les vêtements portés par les laïcs dominicains et une habitude religieuse

Proposition 4

Nous recommandons que les règles 20c et 21b soient modifiées pour permettre aux membres de la fraternité et aux délégués provinciaux ou aux électeurs éligibles de choisir directement leurs présidents respectifs.

Proposition 5

Afin d'aider ICLDF à remplir sa mission, nous recommandons que chaque conseil provincial/vicariat soumette chaque année avant le 31 mai à l'ICLDF et au Conseil Régional un rapport contenant les informations suivantes; Nom et lieu des fraternités, nombre de membres et l'étape de leur profession au sein de la fraternité, activités pour l'année, personne à contacter avec adresse email et numéro de téléphone. Les données statistiques agrégées à partir de ces rapports seront publiées sur le site Web des Fraternités laïques.

Proposition 6

Que, pour les prochains congrès, des directives plus claires soient fournies aux commissions afin de leur donner les moyens d'élaborer des propositions discrètes et concises.

Proposition 7

Nous recommandons au Conseil Provincial de sensibiliser davantage à l'importance du travail accompli par l'ICLDF et les

Conseils Régionaux dans le but d'améliorer la communication avec ces conseils et de les soutenir, afin d'aider toutes les fraternités à travailler ensemble. La connaissance de ces structures doit être incluse dans la formation.

Proposition 8

Nous recommandons que chaque Conseil de Province ou de Vicariat ait la responsabilité de faire rapport au Conseil Régional de sa personne de contact

Proposition 9

Proposer de modifier la Section I (B) (5) des Statuts de l'ICLDF comme suit:

“5) Le Conseil élit parmi ses membres un Coordonnateur. Le Coordonnateur sera élu à la majorité des membres présents lors d'une réunion réunissant un quorum et son mandat sera de trois (3) ans, non renouvelable. Le coordonnateur représente également le Laïcat Dominicain au Conseil d'Administration de la Famille Dominicaine. Si le coordonnateur ne peut être présent à une réunion du Conseil, il nomme un autre membre du conseil pour le représenter, lequel dispose du pouvoir de vote par procuration du Coordonnateur ».

Proposition 10

Si le mandat du Coordonnateur en tant que représentant régional prend fin avant son mandat en tant que coordonnateur ICLDF, il continuera à remplir les fonctions de Coordonnateur ICLDF pour le reste de son mandat. Il ne représentera plus sa région et le représentant Régional nouvellement nommé représentera alors la région concernée »..

Proposition 11

Nous recommandons que les annuaires provinciaux/vicariaux autorisent les fraternités à accorder une dérogation partielle à la

formation initiale au cours de la période précédant la profession temporaire, aux aspirants membres issus du Mouvement International de la Jeunesse Dominicaine (IDYM) qui peuvent prouver de manière vérifiable qu'ils ont reçu une formation dominicaine équivalente.

COMMISSION FORMATION

Cette commission a travaillé sur le sujet d'étude et de formation en développant trois points fondamentaux:

- 1) Formation
- 2) Dimensions de la formation
- 3) Formateur laïc

Maintenant, considérant les résolutions émanées du Congrès international de l'Argentine en 2007 et de la Règle des Fraternités laïques de Saint-Domingue dans le numéro 13, nous avons fait cinq propositions::

13. Les principales sources de la formation dominicaine sont: - La Parole de Dieu et la réflexion théologique. - La prière liturgique. - L'histoire et la tradition de l'Ordre. - Les documents contemporains de l'Eglise et de l'Ordre. - L'étude des signes des temps.

Proposition 1

L'ICLDF doit publier le programme d'étude et de formation en 2019, en tenant compte des résolutions du Congrès international de Pilar tenu en 2007 et de celles du Congrès international de Fatima

2018.

Chaque province, région ou pays l'adaptera à ses propres réalités

Proposition 2

NIVEAUX DE FORMATION:

1. Admission
2. Profession temporaire
3. Profession perpétuelle: avec elle se fait l'incorporation définitive dans la branche séculière de l'Ordre.

Les différents annuaires doivent déterminer, entre autres:

- a) Les conditions d'admission dans la fraternité.
- b) Les temps de l'épreuve et de la profession ou de la promesse

(Declarations Generales a la Regle)

Proposition 3

A) FORMATION HUMAINE

Chaque fraternité est une petite communauté de foi où se déroule la formation humaine, qui se manifeste par:

Croissance de la connaissance de soi, découverte des talents et des limites, apprentissage du dialogue en écoutant et en répondant aux autres. Travailler ensemble dans le respect de la diversité, exercer la compassion évangélique et expérimenter et diffuser la joie chrétienne.

B) FORMATION SPIRITUELLE

Elle consiste à prendre soin de la prière personnelle et communautaire de la Parole de Dieu qui nous incite à l'étudier, à la contempler et à la prêcher (Cf. Règle n ° 10).

C) FORMATION THEOLOGIQUE

Pour donner raison à leur espérance en tant que chrétiens, les

laïcs dominicains doivent avoir à la base: une solide formation théologique, une connaissance des sciences humaines, des documents de l'Église et de la tradition dominicaine.

L'étude d'un cours de théologie fondamentale ou spirituelle est recommandée.

D) FORMATION APOSTOLIQUE

La prédication s'exerce dans la rencontre quotidienne avec la personne, dans la fraternité et dans les domaines de la vie et de l'action, de l'écoute, du partage et de la pratique de la compassion et de la miséricorde. Promouvant principalement la justice et la paix et le souci de la création et de "l'unité des chrétiens et du dialogue avec les non-croyants". (Règle n ° 12)

Proposition 4

PROFIL DU FORMATEUR

1. Il doit s'agir d'un frère ou d'une soeur laïque
2. De profession perpétuelle
3. Être élu par le conseil pour 3 ans et peut être réélu
4. Posséder une bonne préparation doctrinale et une connaissance de l'Ordre
5. Faire preuve de prudence dans les relations humaines
6. Capacité à évaluer la personne
7. Sensibilité aux problèmes du candidat
8. Humilité et capacité d'écoute et d'empathie

Le responsable de la formation de la fraternité locale peut être membre du conseil ou non, auquel cas il devrait être entendu en ce qui concerne la formation et l'admission des candidats..

Proposition 5

INSTITUER LA FIGURE DE L'ANCIEN QUI DOIT ETRE CHOISIE PAR LE CONSEIL RESPECTIF. Ceci prépare le programme

de formation avec le conseil provincial et le fait connaître et coordonne avec les formateurs des fraternités qui composent la province; qui le développera en fonction de leur province, pays ou région.

COMMISSION: FINANCE ET COMMUNICATION

COMMUNICATION

Proposition 1

Nous recommandons à tous les conseils régionaux et provinciaux de nommer un responsable des communications.

Proposition 2

Nous proposons le courrier électronique comme moyen de communication préféré. Des plateformes numériques alternatives peuvent être utilisées pour communiquer avec nos frères et sœurs et avec la curie.

Proposition 3

Nous recommandons: que tous les membres du conseil provincial utilisent le courrier électronique pour communiquer avec le représentant régional de L'ICLDF et avec le promoteur général des laïcs.

Proposition 4

Nous recommandons que tous les changements

concernant les responsables du conseil provincial soient rapidement communiqués au conseil régional, au représentant régional de L'ICLDF et au promoteur général des laïcs

Proposition 5

Nous encourageons toutes les provinces à envoyer des informations telles que la vie de la fraternité à

webmaster@fraternitiesop.com

et au promoteur général pour communication à

press@curia.op.org

Proposition 6

Nous recommandons que les activités clés des fraternités soient communiquées et revues au niveau régional et partagées au niveau international

FINANCE

Proposition 1

La contribution annuelle à L'ICDLF est destinée à couvrir le coût de la réunion du conseil international annuel, des autres réunions, si nécessaire, et à maintenir le coût du congrès international aussi bas que possible.

Proposition 2

Le trésorier de l'ICLDF produira un rapport annuel sur les finances de l'année précédente avant le 15 février de l'année en cours. Ce rapport sera envoyé par le webmaster de l'ICLDF aux présidents et aux trésoriers des provinces, dont les courriels doivent être fournis.

Proposition 3

Puisque nous sommes une organisation à but non lucratif, les fonds excédentaires peuvent être utilisés pour soutenir des projets de familles dominicaines ayant besoin de

fonds.

Proposition 4

Nous recommandons de maintenir la contribution annuelle à l'ICLDF à 1,50 euro par membre et par an, au plus tard le 30 juin.

COMMISSION: FAMILLE DOMINICAINE ET L'EGLISE

SCEURS

- Exhortez les Fraternités à rencontrer fréquemment les monastères;
- Organisez des activités, partagez des moments de formation, d'étude et de prière.
- Exiger leur intercession pour les besoins particuliers de l'Ordre, du pays et/ou du monde;
- Contribuer à leurs besoins

FRERES

- Discutez fréquemment, communiquez des nouvelles, demandez le respect de l'autonomie des laïcs.
- Exiger un accompagnement aux fraternités et une inclusion dans les programmes pastoraux et missionnaires.

RELIGIEUX

- Engagez un dialogue fraternel avec les religieux et les laïcs impliqués dans leurs travaux.
- Ouvert à la participation mutuelle dans des espaces de

formation, de prière, de communauté et de mission...

LAÏCS :

- Respecter les différences avec les institutions, les mouvements, les groupes et promouvoir l'inclusion mutuelle.
- Construire des ponts pour former une communauté, créer des espaces de mission commune.
- Encouragez les laïcs à être, comme le demande le pape François, l'Église en voie de disparition, en les empêchant de faire leur nid dans les couvents et/ou la sacristie.

JEUNES.

- Reconnaissez leur identité, leurs caractéristiques propres, mais aussi leurs objectifs communs.
- Intégrez-les avec tous les droits sur la famille OP et sa mission.

PROPOSITIONS GENERALES.

- Organiser des réseaux de formation professionnelle avec la participation de toutes les branches.
- Proposer des missions communes de prédication, dans lesquelles la vie communautaire et l'expérience des piliers de l'Ordre sont facilitées.
- Participer aux conseils et / ou aux secrétariats des OP de la famille, proposer leur création là où ils n'existent pas.

RELATION AVEC L'EGLISE

- Prendre conscience du caractère éminemment ecclésial de l'Ordre.
- Rejoignez activement les paroisses, les organisations laïques et les espaces de l'Église locale.

COMMISSION: PREDICATION ET PRIERE

1. [*Déclaration*] La prédication laïque vise à présenter Jésus et à partager les Évangiles dans notre monde, dans le contexte de la famille, des amis, des voisins, des personnes au travail, dans les médias sociaux et dans d'autres contextes.

Les prédicateurs laïcs devraient savoir écouter, essayer de comprendre et aimer véritablement ceux à qui ils prêchent.

La prédication laïque ne concerne pas seulement l'enseignement, mais aussi l'écoute, l'apprentissage et la présence.

La prédication cléricale et la prédication laïque ne s'excluent pas les unes les autres.

2. [*Déclaration*] La compassion de Jésus pour toute l'humanité et notre compassion nous incitent à prêcher.

La prédication laïque peut revêtir de nombreuses formes selon les dons que Dieu nous a donnés, par exemple chanter et faire de la musique et contribuer à une liturgie attrayante, à l'art, à l'écriture, à la publication et au cinéma, à l'écoute et à l'orientation spirituelle, à des œuvres de charité, à la défense des droits pour les marginalisés, la capacité de servir et plus encore.

Nous devrions pouvoir parler de l'Évangile, de notre foi personnelle et des enseignements de l'Église.

Notre façon de vivre est aussi une façon de prêcher. Notre façon de vivre devrait rendre les autres curieux de notre foi.

La prédication exige que nous apprenions à écouter, à comprendre les signes de notre temps et à y réagir

3. [*Recommandation*] Nous devrions prier pour les occasions de prêcher
4. [*Recommandation*] Les médias sociaux et les autres formes de technologie moderne doivent être utilisés pour toucher les citoyens du monde moderne.
5. [*Recommandation*] Au cours de la formation, les membres devraient être encouragés et soutenus par leur fraternité à enquêter et à développer leur propre forme de prédication en fonction de leurs dons.
6. [*Déclaration*] Nous appartenons à des fraternités laïques de l'Ordre des Prêcheurs parce que Dieu nous a appelés à elles. Nos fraternités devraient être des lieux de guérison, de compassion et de joie, ainsi que des lieux de prière. Nos fraternités devraient être des lieux de formation permanente sur notre chemin pour devenir des prédicateurs. Ils doivent être des lieux dans lesquels nous partageons nos expériences et dans lesquels nous recevons un soutien.

La vie dans nos fraternités doit refléter les paroles de Jésus dans Jean 17,11: "afin qu'elles soient une, tout comme nous", faisant ainsi de nos fraternités une manière de prêcher

7. [*Recommandation*] Nous recommandons à chaque fraternité de rechercher des projets communs de prédication. Utilisant les

charismes individuels de ses membres, ces projets aident la fraternité à se développer en tant que fraternité. Les projets communautaires encouragent les nouvelles idées, libèrent de l'énergie, créent une nouvelle vie et un nouvel engagement au sein de la fraternité. (Comparer les Actes du Chapitre général à Bologne 2016, article 126)

8. [*Declaration*] Le numéro 10 de la Règle Dominicaine Laïque nous offre une liste de sources spirituelles qui aident à nourrir et à soutenir notre vocation contemplative et apostolique.
9. [*Recommandation*] Nous proposons que les fraternités se réunissent de temps en temps pour réfléchir et discuter entre elles de leur développement spirituel dans l'intention de renouveler leur engagement. Cela peut nécessiter l'aide de l'extérieur.
10. [*Recommandation*] Dans la situation actuelle de grands bouleversements dans l'Église (problème de la maltraitance d'enfants par les prêtres, discussion sur le mariage et le divorce et sur l'homosexualité), nous recommandons aux laïcs dominicains d'approfondir leur compréhension et de renouveler leur relation aux sacrements de l'Eucharistie et Réconciliation.
11. [*Déclaration*] En tant que laïcs dominicains, notre prière personnelle et les sources mentionnées au numéro 10 de la Règle devraient éclairer notre travail, notre vie de famille et nos activités sociales.
Grâce à nos fraternités, nous sommes connectés à Dieu et à l'Église. Ce lien devrait être d'une importance primordiale pour tous les membres.
Étant dans le monde, mais pas du monde (voir Jn 17,14), nous sommes appelés à sanctifier le monde avec l'aide de Dieu.

12. [*Recommandation*] Nous encourageons les fraternités à aider leurs membres à développer leur prière personnelle.

COMMISSION: JUSTICE ET PAIX ET SAUVEGARDE DE LA CREATION

CONTEXTE:

Comme les enseignements de l'Église ainsi que tous les chapitres généraux de l'Ordre l'ont affirmé depuis un demi-siècle, travailler sur les enjeux de Justice et Paix fait partie du travail d'évangélisation.

Donc, en accord avec l'avis du Maître de l'Ordre lors de ce congrès, **nous proposons**

RESOLUTION:

Que nous, fraternités laïques de partout, portions notre réflexion sur les injustices dans nos propres vies tout comme au sein de nos communautés et de nos structures, et que nous les abordions, afin de devenir véritablement crédibles, en tant que prêcheurs de justice et de paix.

CONTEXTE:

- Étant donné que justice et paix font partie intégrante de notre vocation de laïc dominicain;
- Inspirés que nous sommes des témoignages provenant

du Vénézuéla et du Cameroun;

- Et puisque la commission internationale dominicaine pour Justice et Paix comprennent les cinq branches de la famille dominicaine,

Nous proposons

RESOLUTION:

Que chacune des communautés locales (chapitre, fraternité, groupe, etc) se dote un(e) responsable des communications et des activités en lien avec les enjeux de Justice et Paix.

CONTEXTE:

- Étant donné que les frères et les sœurs dominicains se sont dotés de structures Justice et Paix à tous les niveaux, et
- Étant donné la nécessité d'avoir des moyens de communication entre les différents paliers du laïcat dominicain autant qu'avec la famille dominicaine, sur les enjeux de Justice et Paix,

Nous proposons

RESOLUTION:

Que chacun des paliers du Laïcat dominicain, outre la fraternité locale (ex. sur le plan provincial et/ou national, régional, international), puisse se doter d'un(e) responsable garant des interactions autant entre lesdits paliers qu'avec la famille dominicaine

RESOLUTION:

Qu'une base de données des responsables de Justice et Paix de chacune des fraternités soit constituée et tenue à jour par le conseil provincial du Laïcat.

RESOLUTION:

Que les laïcs dominicains siégeant sur la Commission internationale dominicaine de Justice et Paix (IDCJP) fassent

parvenir informations et alertes par le biais du Conseil des fraternités laïques dominicaines (ICLDF) afin de permettre aux fraternités locales d'envisager des voies et moyens de venir en aide aux dominicains en proie à des situations difficiles.

RESOLUTION:

Que toutes les fraternités dominicaines soient mises au courant de la présence de l'Ordre aux Nations Unies, que ce soit à Genève, à New York, à Vienne, qu'à Nairobi, présence vouée à l'évangélisation sur le plan international. Notre délégation onusienne noue un dialogue avec les gouvernements afin de soutenir les interventions des Dominicains sur le terrain en faveur de la justice et des droits humains.

RESOLUTION:

Que la formation des laïcs dominicains puisse inclure le volet *Justice, Paix et Souci de la Création* à travers tous aspects d'une formation qui se veut globale et fondée sur l'Évangile (sur les plans humain, intellectuel, spirituel, et pastoral/apostolique) et ce, à tous les stades de formation, dans la formation initiale comme permanente.

RESOLUTION:

Que la formation intellectuelle puisse inclure la doctrine sociale catholique ainsi que les sources dominicaines en matière de Justice et de Paix.

RESOLUTION:

Entreprendre l'outillage des laïcs dominicains sur le plan de la résolution de conflits, de la consolidation de la paix, et de la lutte aux injustices, devrait se faire en étroite collaboration, en autant que possible, avec les coordonnateurs de *Justice et Paix* des autres branches de la famille dominicaine tout comme de toute autre organisation compétente en la matière.

CONTEXTE:

En 2017, le Maître de l'Ordre a inauguré *le mois dominicain pour la paix*, qui va du premier dimanche de l'Avent jusqu'à la *Journée mondiale de la paix*, le premier janvier de chaque année. L'accent sera mis en 2018 sur la République démocratique du Congo.

Nous proposons.

RESOLUTION:

Que toutes les fraternités laïques dominicaines puissent inclure dans leur planification annuelle des activités en lien avec *le Mois Dominicain pour la Paix*.

COMMISSION: PROMOTEURS ET ASSISTANTS

I. PROFIL DES PROMOTEURS ET DES ASSISTANTS RELIGIEUX

A. PROMOTEUR PROVINCIAL

Le Promoteur provincial est un frère dominicain qui est placé sous la pleine juridiction de son Prieur provincial et qui sert de liaison entre les laïcs dominicains et le Prieur provincial. Il est nommé par le Prieur pour un mandat de quatre ans (4). Il est membre du Conseil provincial laïc et d'autres conseils, tels qu'identifiés par le Président provincial laïc, mais sans droit de vote. Le Promoteur provincial collabore avec le Promoteur général du laïcat pour soutenir la mission et la vision des Fraternités laïques dominicaines, en particulier dans le domaine de la justice, de la paix et du sauvegarde de la création.

B. ASSISTANT RELIGIEUX

L'Assistant religieux peut être un frère dominicain, une moniale dominicaine, un frère coopérateur dominicain, un laïc dominicain

diacre permanent, un laïc dominicain (homme ou femme) ayant fait son engagement définitif, une sœur de la Famille dominicaine, un prêtre séculier ou un religieux d'un autre Ordre ou d'une autre Congrégation, qui assiste une fraternité en matière spirituelle et théologique. Si un Assistant religieux n'est pas membre de l'Ordre des Prêcheurs, il doit obtenir l'autorisation de son supérieur et veiller à être dûment préparé dans le domaine de l'histoire et de la spiritualité dominicaines. L'Assistant religieux est membre de la fraternité mais sans droit de vote et il est nommé par le Prieur provincial pour un mandat de trois ou quatre ans

C. ÉLÉMENTS COMMUNS AUX DEUX FONCTIONS

Le Promoteur provincial et l'Assistant religieux suivent l'exemple de la deuxième épître aux Corinthiens, 1:24 : "Ce n'est pas que nous entendons régenter votre foi mais plutôt que nous coopérons à votre joie".

II. CLARIFICATIONS DE LEURS FONCTIONS

A. PROMOTEUR PROVINCIAL

1. Il est recommandé que le Promoteur provincial ait une certaine affabilité ainsi qu'un intérêt et de l'enthousiasme pour les laïcs dominicains et qu'il soit capable d'écouter et d'interagir avec les membres du laïcat à tous les niveaux sociaux et universitaires, en encourageant la participation des membres laïcs dans le travail de prédication de l'Eglise ainsi que dans le cadre des ministères établis de la Province.
2. Il est recommandé que le Promoteur provincial soit disponible pour donner des conseils et soutenir le

Président provincial laïc et les Conseils provinciaux laïcs. Le Promoteur rend visite aux fraternités avec le Président provincial laïc et/ou une personne désignée parmi les membres ayant des charges au sein du Conseil provincial laïc, selon le calendrier prévu. Il travaille de concert avec le Conseil provincial laïc pour identifier et évaluer les besoins des membres et des fraternités et/ou les interventions visant à renforcer la vie communautaire et la vocation laïque individuelle. En outre, le Promoteur provincial collabore avec le Président provincial laïc à l'élaboration des rapports sur le laïcat qui sont soumis au Prieur provincial et à son Conseil.

3. Le Promoteur provincial examine et s'occupe d'envoyer au Prieur provincial les recommandations soumises par le Président provincial laïc ou son Conseil en ce qui concerne les changements de statut des membres des fraternités. Il informe promptement par écrit le Conseil provincial laïc du choix fait par le Prieur provincial, qui comporte les éléments justificatifs de la décision. Ceci inclut, mais sans s'y limiter, la nomination ou la révocation d'un Assistant religieux, les pétitions destinées à proroger un mandat en cours, l'érection ou la suppression d'une fraternité, etc.
4. Le Promoteur provincial communique ouvertement avec la Province en informant le Conseil laïc des sujets ou des préoccupations provenant des Chapitres provinciaux ou généraux des frères, de l'Ordre et de la Province, et des questions spécifiques qui concernent le laïcat. Il facilite la communication entre les laïcs dominicains, les frères et les religieux en vue de renforcer la mission du laïcat et, plus généralement, de l'Ordre. Le Promoteur provincial veille également à ce que les laïcs dominicains soient invités aux

événements (par exemple, les réunions, les conférences, les fêtes spécifiques, etc.) qui se déroulent au niveau de la Province.

5. Le Promoteur provincial encourage et identifie les frères et les religieux pour qu'ils se mettent au service des Fraternités laïques dominicaines en tant qu'Assistants religieux et/ou pour qu'ils donnent des conférences/des ateliers théologiques, spirituels ou pastoraux.
6. Le Promoteur provincial favorise les initiatives prises par les laïcs dominicains en matière de justice, de paix et de soin de la création.
7. Le Promoteur provincial donne un aperçu des éléments de la spiritualité, de l'histoire et de la théologie dominicaines ainsi que des enseignements de l'Eglise qui sont pertinents par rapport aux vocations laïques. Il publie régulièrement des articles pour le bulletin laïc de la Province ou pour le périodique provincial dominicain.

B. ASSISTANT RELIGIEUX

1. L'Assistant religieux assiste aux réunions de la fraternité et de son conseil dans la mesure du possible afin d'encourager et de promouvoir le travail évangélique et apostolique des membres et de la fraternité.
2. L'Assistant religieux recommande des sujets d'étude et fait des commentaires théologiques et spirituels visant à aider l'étude et la formation au sein de la fraternité selon les besoins ; il donne aussi des conseils aux membres qui présentent les sujets.

3. L'Assistant religieux assiste le Conseil de fraternité dans le processus de discernement de la progression d'un membre au sein de l'Ordre et assiste le Président de la fraternité en ce qui concerne les Rites d'accueil et de profession.
4. L'Assistant religieux peut recommander des intervenants laïcs ou des prêtres (chaque fois que nécessaire) pour les journées de recollection, les retraites, la direction spirituelle, etc.
5. L'Assistant religieux prie pour qu'augmentent les vocations de laïcs dominicains et pour la croissance spirituelle des membres, leur mission, leurs activités apostoliques et leur attention aux objectifs de l'Eglise.
6. L'Assistant religieux communique régulièrement avec le Promoteur provincial.

ACTES DU CONGRES

Actes du Congrès



**FRATRES ORDINIS PRÆDICATORUM
CURIA GENERALITIA**

Rome, le 07 Décembre 2018

Aux laïcs de l'Ordre des Prêcheurs

Prat. 731171810 ICLDF

Chers sœurs et frères,

Avec joie, je vous écris ces quelques lignes pour accompagner la publication des Actes de l'Assemblée internationale des Fraternités laïques dominicaines qui s'est tenue à Fatima en octobre dernier. Même s'il ne s'agit pas à proprement parler des Actes de ce que pourrait être un «chapitre général des laïcs dominicains» qui formulerait des décisions, ils reflètent la richesse de la réflexion qui a été menée par vos représentants et formulent des orientations à mes yeux fort importantes pour les années qui viennent. Je vous invite donc tous non seulement à en prendre connaissance, mais aussi à les étudier en Fraternités et régions, de sorte que, selon les spécificités de chaque province, ces orientations contribuent à renforcer toujours plus la communion entre tous.

Une telle assemblée est certainement le moment où chacun peut prendre conscience à la fois de la place de ce souci de communion dans notre propos commun d'évangélisation à la suite de Dominique, et de la diversité des cultures, des situations socio-politiques et ecclésiales des uns et des autres. Pour cette raison, ce

type d'assemblée, à l'instar de ce que sont les chapitres provinciaux des laïcs, nous invite toujours à mettre en pratique cette patiente recherche démocratique de l'unanimité qui caractérise la tradition de notre Ordre. L'enjeu du dialogue au cœur de cette diversité qui est une belle richesse de l'Ordre, est précisément de faire que les orientations que nous prenons ensemble ne tiennent pas leur valeur d'abord d'être majoritaires, mais d'avoir été discernées par tous comme les pas à faire ensemble pour que sans cesse nos diversités reconnaissent humblement devoir toutes puiser à une même source, première, de communion. Au moment où, dans l'Église universelle, on met en valeur la synodalité, l'Ordre des Prêcheurs, dans ses différentes branches et dans la synergie entre elles, offre un style de synodalité d'autant plus appréciable qu'il est ordonné à l'évangélisation, à la proclamation de l'approche du Royaume. Il me semble que l'assemblée de Fatima a été marquée par cette conviction.

Les orientations qui ont été formulées constituent une sorte de feuille de route pour nous tous, et tout particulièrement pour le conseil international des Fraternités et le Promoteur General des laïcs dominicains. Je les invite, ainsi que les responsables provinciaux des laïcs de l'Ordre et les conseils, à établir leur programme d'animation, de promotion et d'accompagnement à partir de l'étude de ces orientations. Nous avons là un beau et exigeant programme, de nature à dynamiser la vocation laïque dominicaine et à porter le service que cette vocation désire apporter à l'Église, et dans les Églises locales. En ces temps, j'en suis convaincu, s'ouvre une page de l'histoire de l'Église ou sera de plus en plus reconnue, valorisée et sollicitée la part essentielle des laïcs dans la mission d'évangélisation de l'Église. L'Ordre voudrait, à sa mesure, apporter sa contribution à ce renouveau de l'évangélisation, par l'engagement propre de ses laïcs et par la synergie entre toutes les branches d'un Ordre qui se sait appelé à proclamer l'amitié de Dieu par le double témoignage évangélique et apostolique de ses Fraternités et communautés.

L'assemblée de Fatima n'a pas manqué de mettre en valeur l'horizon apostolique de l'Ordre. Le thème qui était le fil conducteur de ces jours de réunion, Justice, Paix et soin de la création, a permis de connaître davantage la richesse des engagements actuels des uns et des autres. Il a aussi conduit à identifier certains défis à relever, des mobilisations à renforcer, des solidarités à déployer, des thématiques théologiques à approfondir, des malentendus à lever. L'étude de ces questions a surtout conduit à souligner combien ce champ était un lieu théologique privilégié pour faire mieux connaître

Les enseignements et la sagesse de J'Église en matière de doctrine sociale, en même temps qu'en expliciter les fondements théologiques. Chemin pour l'évangélisation privilégiée, a n'en pas douter. Ce faisant, J'assemblée n'a pas négligé d'aborder les autres dimensions de la participation des laïcs à la proclamation de l'Évangile, soit par des propositions propres à l'Ordre, soit par la participation à la vie et la mission des Églises locales. Ce thème de la proclamation de l'Évangile s'est révélé une fois de plus l'horizon le plus juste pour parler de la famille dominicaine, de la vocation de l'Ordre dans son ensemble, et de la réciprocité dans la responsabilité apostolique qui doit en constituer le ferment d'un itinéraire, de développement et de joie.

En lisant ces Actes, vous constaterez que le thème de la formation, initiale et permanente, a particulièrement retenu l'attention de l'assemblée. Je m'en réjouis tout particulièrement car il me semble qu'à travers cette priorité accordée à la formation et à l'étude, il s'agit d'accorder en réalité une priorité absolue à la promotion de la vocation proprement dominicaine de chacun. La formation ne doit pas se réduire à la seule dimension de l'étude, mais être autant que possible «intégrale», manière de dire aujourd'hui ce qui était la préoccupation de Dominique : non pas que ses frères «fassent» de la prédication, mais qu'ils «soient» des prêcheurs. Que

leur désir de vivre pour la proclamation de l'Évangile oriente l'ensemble de leur vie, individuelle et communautaire et qu'ainsi ils apprennent à vivre du mystère qu'ils proclament, et deviennent vraiment ce qu'ils sont appelés à devenir. Au fond, pouvait-on mieux dire ce qu'est l'Église ?

Au service de cette vocation laïque dominicaine, l'Ordre a mis en place une Règle, diverses structures et des modes d'accompagnement. L'assemblée a étudié un certain nombre de questions touchant à ces domaines, en demandant par exemple la mise en place d'un mode de communication qui serve au mieux l'unité et la synergie entre tous, en précisant le contenu de la fonction d'assistant religieux, en proposant quelques amendements de la Règle. C'est en ce sens que, conformément à ce qui est attendu du maître de l'Ordre, je promulguerai une nouvelle version plus synthétique des ordinations concernant la règle, et je présenterai au Saint-Siège pour approbation les quelques amendements envisagés dans la Règle afin que cette dernière soit au plus près de la réalité de la vie des Fraternités.

Deux points, encore, pour conclure. Le premier est l'importance que l'Ordre ne doit cesser d'accorder au développement du « Mouvement International de la Jeunesse Dominicaine ». Bien-sûr, pour certains jeunes de ce mouvement, leur engagement pourra se révéler une belle préparation à rejoindre les Fraternités le moment venu. Mais, ce mouvement de la jeunesse dominicaine doit surtout être considéré par nous tous comme la manière selon laquelle l'Ordre, puisant dans sa longue tradition, souhaite contribuer à appeler et cheminer avec des jeunes qui désirent, le temps des années de leur jeunesse, vivre le mystère de leur baptême en proclamant l'Évangile. Le second est l'attention que l'assemblée a accordée à l'accueil des personnes qui vivent des situations personnelles, familiales, conjugales difficiles et, parfois, éloignées de la discipline

de l'Église. Cela ne les éloigne pas de la foi, ni ne doit les séparer de la fraternité qu'est l'Église. C'est le devoir de l'Ordre d'être aussi témoin de cela, lui qui est l'Ordre de la miséricorde.

La vitalité du laïcat dominicain est une grâce pour l'ensemble de l'Ordre et pour le rayonnement de sa vocation à proclamer l'approche du Royaume. Je voudrais pour conclure cette lettre en exprimer ma très profonde et vive gratitude. Cette vitalité doit appeler l'Ordre tout entier à sans cesse plonger davantage dans le monde, afin de plonger toujours davantage dans le mystère de ce Dieu-avec-nous que, tout prochainement, nous célébrerons. Avec vous tous, je confie cette vocation à Notre-Dame, Marie, Mère des Prêcheurs.

Votre frère en saint Dominique,



fr Bruno Cadore, o.p.
Maître de l'Ordre des Prêcheurs

LISTE DES PARTICIPANTS

Josefa Librace; Argentina

Salvador Librace; Argentina

Silvia Beatriz Molina De
Guillen; Argentina

María Teresa Tenti; Argentina

Robert Bautista; Australia

Stephen Peterson; Australia

Ludovic Namurois; Belgique

Maria De Lourdes Lear Dos
Santos; Brasil

Bogdan Penev; Bulgaria

Fr. Aristide Basse; Cameroun

Cecile Pierre Elise Chatap;
Cameroun

Kouossu Clementine;
Cameroun

Felix Foko; Cameroun

Elise Constance Lessako
Noah; Cameroun

Bridget Ngam; Cameroun

Charlotte Ngougni Epse
Fovop; Cameroun

Margaret Nubia Fofung Epse
Fogam; Cameroun

Joseph Sama (Dr); Cameroun

Severine Tchoula Tameko;
Cameroun

Emma Visas Ngwe; Cameroun

Gisele Blanette Yaka Nyamsi;
Cameroun

Benoît Des Roches; Canada

Catherine Halstead; Canada

Konrad Hanz; Canada

Paulina Rosa Arroyo

Henriquez; Chile

Teresa De La Mercedes Pino
Mendez; Chile

Diva Amparo Moreno Triviño;
Colombia

Shinabou Yolande Doukoure;
Cote D'ivoire

Aya Alphonsine Kouassi-
M'bungue; Cote D'ivoire

Guillermo García Bregado;
Cuba

Fr. Rui Carlos Antunes e
Almeida Lopes; Curia

Fr. Vivian Boland; Curia

Fr. Bruno Cadré; Curia

Fr. Michael Deeb; Curia

Fr. Miguel Angel Del Rio;
Curia

Sr. Cecilia Espenilla; Curia

Sr. Marie-Teho Manaud; Curia

Fr. Krzysztof Poplawski; Curia

Fr. Luis Javier Rubio; Curia

Fr. Orlando Rueda Acevedo;
Curia

Fr. Gerard Francisco Timoner
Iii; Curia

Fr. Charles Emeka Ukwe; uria

Sr. Letizia Youchtchenko; Curia	Edoardo Mattei; Italy
Ivan Bok; Czech Republic	Anisoara Tatar; Italy
Eva Fuchsova; Czech Republic	Joseph Karanu; Kenya
Fr. Hyacint Ullman; Czech Republic	Jean-Claude Loba Mkole; Kenya
Melba Marzia Hurdado De Rendon; Ecuador	Elisabeth Nyembo Aziza (Mrs Loba); Kenya
Melba Del Carmen Rendon Hurtado; Ecuador	John Odhiambo Magambo; Kenya
Luke Loquen; France	Caren Onyango; Kenya
Klaus Bornewasser; Germany	Catherine Sonye; Kenya
Margarete Burkart; Germany	Inga Maria Ilarienė; Lithuania
Melanie Delpech; Germany	Vilija Marija Semetiene; Lithuania
Hans Gasper; Germany	Lazaro Gomez; Mexico
Fr. David Michael Kammler; Germany	Guillermo Rojas; México
Volker Nebel; Germany	Karin Bornhijm; Netherlands
Leonor Aguilar Orellana; Guatemala	Fr. Gerard Braks; Netherlands
María Guadalupe Celis-Hecht Evans; Guatemala	Fr. Moses Arung; Nigeria
Leonor Mercedes Chocano Aguilar; Guatemala	Callistus Carlton Okwudili Ileka; Nigeria
Fr. Ferenc Máté Barna; Hungary	Nkechinyem Esther Nwaezeamaka; Nigeria
Hilda Kőrösiné Merkl; Hungary	Anthony Obi; Nigeria
Joan Geraghty; Ireland	Fr. Joseph Osunde; Nigeria
Patrick Hickey; Ireland	Jan Frederik Solem; Norway
Paula Hickey; Ireland	Elva (Susana) Brittos; Paraguay
Damien McDonnell; Ireland	Marina Duarte; Paraguay
Fr. Antonio Cocolicchio; Italy	Roque Jorgelina Maldonado; Paraguay
Ruth Anne Henderson; Italy	Elianny Martínez; Paraguay
	Dario Rogelio Recalde Gamarra; Paraguay
	Ilce Tongshi Quispe Rojas;

Peru	Republique Democratique Du Congo
Carlos Teran; Peru	Genevieve Kantareme; Ruanda
Gerardo Zamora Herrera; Peru	Duncan Maclaren; Scottish
Fr. Giuseppe-Pietro Arsciwals; Philippines	Eva Zudorova; Slovakia
Belen L. Tangco, Philippines	Delores Rose Hartzenberg; South Africa
IDYM Benz Rodil; Philippines	Frederick Philip Hartzenberg; South Africa
Estrella Jona Tabayoyong; Philippines	Khunjulwa Pearl Petrus; South Africa
Malgorzata Kopczyńska; Poland	Maposholi Tabile; South Africa
Jacek Zejma; Poland	Fr. Juan Carlos Cordero; Spain
Cristina Busto; Portugal	IDYM Monica Marco; Spain
Mariana Teresa Cardoso Ary Portocarrero De Almada De Sousa Cardoso; Portugal	Antonio-Jesus Rodriguez Hernandez; Spain
António José. Carlos; Portugal	Jose Vicente Vila Castellar; Spain
Maria Fernanda Carlos; Portugal	Cynthia Donnelly; Usa
Sr. Celina Laranjeiro; Portugal	Denise Harvey; Usa
Maria De Lurdes Santos; Portugal	Michael Harvey; Usa
Gabriel Silva; Portugal	Cosette D Heimann Heimann; Usa
Sr. Conceição ; Portugal	Marianne T Jablonski Jablonski; Usa
Sr. Lissette Avilés-Ríos; Puerto Rico	John Thomas Charles Keenan; Usa
Maria Cardenales Rodriguez; Puerto Rico	Joseph Komadina; Usa
Hector Marquez; Puerto Rico	Jonathan Stabhl; Usa
María Auxiliadora Come Rodriguez; Republica Dominicana	Fr. Gerald Stookey; Usa
Beatriz Santaella; Republica Dominicana	Joaquin Wong; Usa
Rihanna Dada Mukola Lutama;	Wiliy Rivero; Venezuela
	Maria Hoang; Vietnam
	Rosa Nguyen; Vietnam

COMMISSION ET PRESIDENCE

Règles et Status du Gouvernement

- Présidence: Hector L. Marquez, OP
- Coprésidence: Rev. Fr. Honorato C. Castigador, OP

Communications & Finances

- Présidence: Klaus Bornewasser, OP
- Coprésidence: Edoardo Mattei, OP
 - Membre: Pedro Torres, OP

Étude et Formation

- Présidence: Eva Zudorova, OP
- Coprésidence: Catherine Masson, OP

Prière et Prédication

- Présidence: Felix Foko Fovo, OP
- Coprésidence: Gabriel Silva, OP
 - Member: Marcus Kejungki, OP

Justice et Paix et Sauvegarde de Creation

- Présidence: Joseph Komadina, OP
- Coprésidence: Catherine Neugebauer, OP
 - Supporting Co-Chairs: Duncan MacLaren, OP
 - Rev. Fr. Michael Deeb, O.P.

Sur les Relations avec l'Eglise et la Famille Dominicaine

- Présidence: Teresita Tenti de Volta, OP
- Coprésidence: Susanna Brittos, OP

Sur le Promoteurs

- Présidence: Rev. Fr. Rui Carlos Lopes, OP



**FRATRES ORDINIS PRÆDICATORUM
CURIA GENERALITIA**

Rome, 12 / 09 / 2018

Au frère Rui Carlos Antunes e Almeida Lopes, op Promoteur
général des Laïcs de l'Ordre

A Hector L. Marquez, !.op, Président

A tous les participants et participantes de l'Assemblée
internationale des laïcs dominicains

Cher frère Rui, Cher frère Hector,
Chers frères et sœurs,

Prat. 73/17/810!CLDF

Voici venu le temps de la réunion de l'assemblée internationale des laïcs de l'Ordre et, par cette lettre, je tiens à m'associer à vous tous qui êtes à Fatima pour cette rencontre. Je formule le vœu que tous ces jours soient, et pour tous des jours de joie profonde, des jours de ressourcement de la vocation de chacun et de chacune, des jours aussi de notre conviction d'être envoyés comme prêcheurs dans le monde avec la responsabilité apostolique commune de servir la mission du Christ par toutes les formes d'évangélisation.

J'avais prévu de participer à la plus grande partie de cette assemblée. Je ne pourrai hélas pas le faire car j'ai été élu comme l'un des dix supérieurs religieux membres du synode consacré aux Jeunes. Je pourrai ainsi seulement vous rejoindre ce week-end, et je

vous prie de m'en excuser, comme je remercie les organisateurs d'avoir accepté de modifier l'agenda prévu afin que nous puissions travailler ensemble au mieux pendant ces deux jours. Il est en effet important pour le maître de l'Ordre d'avoir ce temps pour écouter les préoccupations des laïcs de l'Ordre, et de discerner avec eux les orientations qu'il conviendrait de promouvoir et mettre en œuvre pour le bien de la prédication.

Dans la lettre que j'ai voulu adresser aux laïcs de l'Ordre au début de cette année, pensant à l'assemblée que vous tenez ces jours-ci, j'écrivais que cette dernière serait la «célébration de la grâce qui est faite à l'Ordre, d'avoir des sœurs et frères laïcs comme membres actifs de sa mission». C'est vraiment la conviction qui m'habite. Il me semble que l'Église, ainsi que la manière dont l'Église se situe dans le monde, sont à un moment de très profonde mutation. L'évangélisation est appelée de plus en plus à être l'œuvre propre des communautés ecclésiales, témoignant sur le mode de l'amitié et de la fraternité, de la volonté du Christ de «vivre familièrement avec les hommes, inspirant ainsi à tous la confiance d'aller vers lui». De cette affirmation de Thomas d'Aquin que j'aime citer tant elle me semble exprimer la vocation de l'Ordre des Prêcheurs, il me semble que nous pouvons retenir certains points d'attention toute particulière. Le premier est le rappel que l'Ordre a comme vocation de servir la mission du Christ, ce que nous risquons toujours d'oublier en nous laissant enfermer dans la seule considération de nos structures, de nos organisations, de nos propres réalisations et projets, de nos difficultés internes, parfois de nos fiertés. Mais, avant tout, notre vocation est de servir cette volonté de familiarité du Christ avec les hommes. Le terme de familiarité souligne un deuxième point d'attention : il y a des pas à faire pour être vraiment familier du monde, il y a des déplacements à opérer, des dessaisissements de certaines certitudes auxquels consentir. La culture chrétienne n'est plus familière des hommes, en beaucoup de lieux et, trop souvent,

nous nous en lamentons en ne mesurant pas bien que c'est à nous qu'il revient d'ouvrir de nouveaux « chemins vers la vérité » avec celles et ceux que nous voudrions rejoindre, de bâtir de nouveaux ponts, d'inventer de nouvelles formes d'amitié. Et cela nous conduit à un troisième point d'attention : «que tous aient la confiance d'aller vers lui». Dans l'évangélisation, il est question d'un échange de confiance: confiance du Christ, confiance des hommes ; confiance de l'Église, confiance du monde! Le corps des prêcheurs, dans la diversité de ses états de vie, dans la complémentarité de ses vocations, doit être le lieu où nous nous enseignons mutuellement, nous éveillant à ces trois attentions, à la primauté de la mission du Christ, à l'exigence de mettre au cœur de la prédication la proposition de l'amitié familière de Dieu, à la confiance au nom de Dieu. Ma lettre de ce début d'année exprimait le rôle éminent des laïcs de l'Ordre pour nous appeler à cela.

Pour appeler l'ensemble de l'Ordre à cela. C'est ainsi, je crois, que nous devons aujourd'hui discerner la vocation spécifique des laïcs au sein de la vocation de l'Ordre des prêcheurs à l'évangélisation. Les sujets que j'évoquais dans ma lettre (le signe de la fraternité, l'évangile de la famille, les mondes de la jeunesse, la foi en dialogue, l'accompagnement de vie) indiquent autant de domaines dans lesquels les laïcs de l'Ordre sont sans doute des «protagonistes» essentiels pour répondre à notre vocation commune pour l'évangélisation. Cela signifie à la fois la créativité de leur part comme de tous les autres membres de l'Ordre, et le dialogue entre nous afin que l'expérience spécifique des laïcs, dans la diversité de leurs enracinements humains, sociaux, professionnels, ecclésiaux et culturels, soit un stimulant de la responsabilité apostolique commune que nous sommes appelés à déployer. Nous devons chercher les moyens les plus adaptés pour que cela se réalise, pour renforcer la fidélité à notre vocation, comme pour sans cesse consolider notre service de la mission de l'Église.

Comme je l'écrivais dans cette lettre, je formule donc à nouveau le souhait que votre assemblée fasse une part essentielle à cette préoccupation de la vocation propre de l'Ordre à l'évangélisation. Disant cela, je ne veux pas vous encourager à tenir des discours théoriques ou idéalistes sur ce que devrait être l'évangélisation de l'Ordre. Je voudrais bien plutôt rappeler que c'est cette vocation, cette détermination à mettre en jeu nos vies à cause de l'évangélisation, qui est le critère essentiel de tout ce que nous pouvons organiser au sein de notre Ordre. C'est le service de la mission du Christ qui doit guider la manière de proposer des programmes de formation initiale ou permanente aux nouveaux laïcs qui nous rejoignent. C'est la volonté du témoignage de fraternité qui peut éclairer ce que nous avons à mettre en œuvre en matière de communication. C'est la solidarité en une seule et unie fraternité qui donne des repères pour la gestion de nos finances dans la justice et l'équité. C'est la contemplation du Christ prêcheur qui constitue le socle d'une vie spirituelle qui peut être source de la prédication. C'est la prière même du Christ envoyé par le Père qui nous donne confiance en notre propre capacité de nous garder dans l'unité. C'est dire combien les commissions de travail qui sont prévues durant cette assemblée auront la charge de proposer des orientations à donner à nos «structures» de sorte que ces dernières offrent les conditions les meilleures à la réalisation de la vocation laïque au sein de l'Ordre et de l'Église.

L'assemblée générale que vous constituez sera sans doute une magnifique expérience de la richesse et de la diversité de l'Ordre dans le monde. Ce sera aussi une belle opportunité pour vivre le «signe de la fraternité» par lequel l'Ordre de saint Dominique désire être serviteur de la communion qui est au cœur de la prière de Jésus. Lors de nos assemblées, l'une des manifestations de cette fraternité est la qualité de nos dialogues, comme de l'écoute de chacun avec respect, confiance et charité. Une telle «éthique de la parole

échangée» entre frères et sœurs est exigeante, mais elle est le gage de notre conviction commune qu'à travers notre diversité d'opinions, d'interprétation des situations et de leurs enjeux, d'identification des défis prioritaires pour l'évangélisation, et de visions du monde, la fraternité qui nous est donnée est le chemin vers la recherche commune de cette vérité qui nous rend libres. Que le Seigneur nous fasse la grâce d'une telle expérience!

A nouveau, je vous prie de m'excuser de ne pas pouvoir être avec vous pendant toute la durée de votre assemblée. Je me réjouis néanmoins à l'avance des deux journées pendant lesquelles je pourrai vous rejoindre et, d'ici là, je vous assure de mon amitié fraternelle, vous confiant à l'intercession de Marie, Mère des Prêcheurs, de saint Dominique et de tous les saints et saintes de l'Ordre.

Votre frère en saint Dominique,



fr Bruno Cadore, o.p.
Maestro dell'Ordine dei Predicatori

MOTS DE BIENVENUE

de HECTOR L. MARQUEZ, O.P.

Coordinateur du Conseil International
des Fraternités Laïques Dominicaines

Bonjour, chers frères et sœurs à Saint Dominique!

Bienvenue à Fatima, au Portugal, et au Troisième Congrès International des Fraternités Laïques Dominicaines.

Nous sommes venus ici de tous les continents, en accédant à l'appel à se rassembler que nous avons fait les membres du Conseil international, sous le slogan: «justice, Paix et Soins de la Création», protégé sous le manteau protecteur de Notre-Dame du Rosaire de Fatima et l'inspiration et l'intercession de notre Père Saint Dominique, qui, jour après jour, fait la bonne promesse qu'il a faite à ses frères avec son dernier souffle, qu'après sa mort nous aiderait plus que ce qu'il a fait dans la vie.

Avec cette protection et cette inspiration, au cours des sept prochains jours, nous nous réunirons dans différents comités, en plus des séances plénières, pour discuter de sujets d'intérêt commun

liés aux différents aspects de notre vie fraternelle et comment améliorer notre organisation, réaffirmer notre identité et appartenir à la Famille Dominicaine en général, mais en particulier notre appartenance à l'Ordre des Prédicateurs, comme l'une des trois branches traditionnelles de cet Ordre émérite fondé par notre Saint-Père Dominique, et ce que cela implique pour la vie de chacun d'entre nous et de nos fraternités.

Le dimanche, nous serons accompagnés par notre frère et Maître Général de l'Ordre Frère Bruno Cadore qui, comme le dicte notre règle, "comme le successeur de Saint-Dominique et le chef de la Famille Dominicaine préside toutes les Fraternités du monde."

Aujourd'hui, nous sommes accompagnés de plusieurs membres de la Curie Générale d'Ordre, à savoir : F. Miguel Ángel del Rio, Vicaire du Maître, F. Orlando Rueda, partenaire du Maître pour la Vie Apostolique, F. Vivian Boland, partenaire pour la Vie Fraternelle et la Formation, F. Javier Avanto , Partenaire Général de la Communication Sociale, F. Michael Deeb, Promoteur Général de la Justice et du Paix et Délégué Permanent pour les Nations Unies, et, bien sûr, notre F. Rui Carlos Antunes e Almeida Lopes, Promoteur Général des Laïcat qui, en tant que tel, représente le Maître général dans toutes les fraternités.

Il y a tellement de frères et de sœurs qui nous ont aidés à faire de ce Congrès une réalité qu'il serait impossible de les nommer tous. Cependant, je dois souligner le travail infatigable de la Secrétaire Générale du Congrès, notre sœur Belén Tangco des Philippines, qui a commencé son travail le jour même où nous avons décidé de la place et la date de celui-ci à la réunion de juin 2016, et continue encore. Pour elle, notre gratitude et les applaudissements mérités de cette assemblée.

Personnellement, en concluant mon service à l'Ordre et au Laïcat en tant que coordonnateur du Conseil International des Fraternités Laïques Dominicaine, je remercie à Dieu et à l'intercession de notre père Saint Dominique, l'occasion impensable

de connaître et de partager avec tant de frères et sœurs, laïcs, sœurs cloîtrés, sœurs de la vie apostolique, et des moines du monde entier, qui ont enrichi ma vie et contribué à réaffirmer ma vocation dominicaine. Tout le monde, y compris vous, les porterai toujours dans mon cœur.

Ce sont ces rencontres internationales qui nous permettent d'apprécier dans toute son ampleur la nature, la portée et la richesse spirituelle de notre Ordre bien-aimé, et de renforcer les liens de fraternité qui nous unissent. Je vous exhorte donc, lorsque vous reviendrez dans votre pays d'origine, à partager cette expérience avec les frères et sœurs de vos fraternités, régions, provinces et pays, et à «s'énamourer», afin que, dans notre prochain Congrès International, on multiplie le nombre de participants.

Avant de conclure ces brefs mots, je vous exhorte à embrasser le frère ou la sœur que vous avez à vos côtés et vous dire: comme c'est bon que nous sommes Dominicains!

Avec ces mots, je déclare officiellement initié le travail de ce Congrès, en implorant la bénédiction de Dieu, la Bienheureuse Vierge Marie dans son dévouement à Notre-Dame du Rosaire, et notre père Saint Dominique.

Merci d'être venu.

DISCOURS D'OUVERTURE

FR RUI CARLOS ANTUNES E ALMEIDA LOPES, O.P.

Promoteur général du laïcat dominicain

Chers frères et Sœurs

C'est une grande joie pour moi vous donner a tous la bienvenue. Pour que nous puissions avoir une vision de la composition de l'assemblée je vous invite à vous lever au moment de l'appel de votre région :

- Afrique
- Amérique du Nord : Etats-Unis et Canada.
- Amérique Latine
- Asie/Pacifique
- Europe
- Curie.

Je veux saluer spécialement tous ceux qui habitent des régions avec des situations difficiles, et si vous me permettez je salue de façon bien particulière notre frère qui vie du Venezuela, un pays pris par la souffrance et l'extrême pauvreté, aussi il y a des situations difficile au Cameroun dont nous avons ici un belle représentation,

au pense à la Famille Dominicaine dans des pays avec des situations très instables comme à République Centro- africaine et bien sur en Iraq, je vous prie a vous tous de les faire présents dans votre prière.

Comme Promoteur je veux remercier d'une façon toute particulière le Maître de l'Ordre et la Curie pour tout l'appuie à cette initiative.

Je veux remercier la direction de l'hôtel Steyler en la personne du directeur et mon bon ami P. Jose Augusto Leitão et Catarina Neves qui dans cette préparation a été si attentive.

Je remercie la Province du Portugal et surtout le Laicat dominicain du Portugal pour toute la disponibilité e fraternité manifestées. Je remercie les Moniales du Monastère Pie XII et la Congregation des Sœurs Dominicaines de Sainte Catherine de Sienne (mes sœurs) pour l'appui a ce Congrès.

Il y a des personnes qui sont l'âme de ce Congrès : surement le Conseil International du Laicat avec une mention spéciale pour la secrétaire générale du Congrès : Belen Tangco, pendant trois mois à raison d'une quinzaine d'emails e messages par jour on a travaillé ensemble, une autre pour notre cher Klaus qui a fait des miracles avec les grandes restrictions économiques qu'on avait. Et encore un mot de remerciement pour deux personnes : Edoardo Mattei, notre webmaster : toutes les semaines on avait une réunion pour évaluer la situation et pour tout le travail sur le site web pour l'enregistrement et information, n'ayant pas un staff à Rome pour ce grands pois de travail il a été précieux dans toute cette préparation et je remercie Ruth Anne par sa disponibilité et efficacité en tout ce qu'on lui a demandé.

Surement, dans un événement comme celui-ci il y en a des lacunes, je m'en excuse mais j'appel à votre sens de fraternité, nous sommes en famille veuillez avoir un regard fraternel même pour les choses qui ne seront pas parfaites.

C'est par là que je voudrais commencer mon intervention : le sens de fraternité. J'ai eu, au long de ces dernières années, l'occasion

de rencontrer beaucoup de laïcs dominicains dans les quarts coins du monde : que de belles choses j'ai pu vivre et partager ! Vraiment le laïcat dominicain fait de très belles choses et témoignent vraiment de leur esprit d'évangélisateurs.

On a pourtant un grands défis : l'histoire encore récente ne témoignent pas d'une ouverture à l'ensemble de l'Ordre. Pour la première fois dans l'histoire au moment du Congrès pour la Mission de l'Ordre à la fin du Jubilé le Laïcat est apparu au sein de la Famille Dominicaine à ce niveau international comme un corps : la laïcat dans ce congrès représentait 60% des participants. Et soyons clairs les religieux et religieuses avait un support économique que le laïcat n'avait pas : cela dit beaucoup.

Mais je dois avouer que le laïcat n'a pas encore atteint une parfaite conscience de ce que veut dire être membre d'une famille à dimension universelle. On encore une vision trop restreinte : ma fraternité, moins ma Province sont dans l'horizon. Activités conjointes, partage d'information ne sont pas encore un ressentis comme une urgence et priorité : il faut grandir dans cet esprit de communion, je souhaite que ce congrès puisse être un moment privilégié pour bâtir cette communion. Tout le travail des commissions porte dans ce sens.

Pensons maintenant au Congrès quel est sont propos. Vous savez que le Congrès a un thème : Justice, Paix et soin de la Création. Surement et avec l'aide des orateurs on veut sensibiliser le laïcat à l'urgence de cet argument, mais on n'est pas venu ici seulement pour ça : on n'est venu pour réfléchir sur les différents aspects de la vie et mission des fraternités laïcs de l'Ordre Dominicain. Ce n'est pour ça que vous serez divisés pas commissions pour partager, réfléchir et proposer à l'assemblée des chemins pour les prochaines années, la richesse de l'assemblée sera celle de vos propositions. Le laïcat est une branche de l'Ordre appelée à vivre son autonomie, bien sure en communion avec le Maître de l'Ordre et les Provinciaux, mais comme protagonistes de ce qu'il veut vivre.

Vos propositions seront votées et je me fais charge de les présenter au Maître de l'Ordre pour être promulguées. Cette assemblée doit être l'expression la plus haute de l'autonomie du laïcat et l'expression de la pleine maturité de sa vocation dominicaine.

Dans la lettre du Maître de l'Ordre, qu'on vient d'écouter fr. Bruno appelle à votre capacité de discussion : c'est-à-dire respect et accueil d'autres points de vue. Je suis convaincu qu'on parlera de situations de fracture dans l'Église, vous savez on ressent cela même dans les différentes Conférences épiscopales : n'ayons pas peur de la différence, elle est une richesse, mais je vous prie de sauvegarder toujours la charité fraternelle.

Vous savez que nous, les frères et les sœurs ici présentes, nous sommes là pour vous aider, mais pas pour prendre des décisions qui vous reviennent. Les propositions seront votées par ceux qui officiellement représentent les provinces ou les pays.

Comment doit-on procéder pour le travail ?

Chacune des commissions doit trouver sa façon de travailler, on ne dispose pas d'interprètes par commissions, on les a seulement pour les sessions plénières, je remercie d'avance Sr. Marie Théo, Sr. Laetitia et Ruth Anne pour ce si précieux service.

Donc chaque commission doit trouver sa façon de travailler : se diviser par langues, etc. Doit trouver un secrétaire que chaque jour doit se réunir avec les autres secrétaires et la secrétaire générale. Je vous demande d'écrire vos textes sur un support numérique : le texte sera lu et projeté sur l'écran. Les textes peuvent arriver en français, espagnol et italien.

Le texte qui ne doit pas dépasser 7 pages par commissions doit avoir un préambule pour encadrer la réflexion et des paragraphes courts et précis pour qu'on puisse cerner bien le sens et les voter. On votera paragraphe par paragraphe. Faites attention : paragraphes précis avec des propositions concrètes.

On aura une motion présentée par la Belgique il faut qu'elle soit discutée, la discussion doit être préparée par la première

commission.

On votera paragraphe par paragraphe. S'il vous plait donnez aussi les textes a nos interprètes. La richesse du congrès dépend de vos réflexions partagées.

Encore une chose très importante dans la façon dominicaine de gouvernement : surement on aura au départ des visions différentes mais après la votation, si la décision ne contrarie pas le Magistère de l'Église, on doit l'assumer de tout cœur : c'est le sens du consensus si important dans notre vision dominicaine. Bien on peut pas proposer ou voter des choses qui contrarient l'enseignement de l'Église. Ce point est très important : on dira pas ils ont décidé mais nous avons décidé, assumer les décisions de l'assemblée est un acte de maturité spirituelle.

Je vous laisse un ensemble de questions que j'aimerais qu'elle soit discutée dans les commissions

Grands topiques pour le travail des commissions

1. Commission Gouvernement, Règle et Statuts

- a. Analyse des propositions de la Curie pour la Règle et déclarations du Maître de l'Ordre.
- b. Evaluation des structures de gouvernement : conseil internationale et conseils régionaux et indication pour leur fonctionnement.
- c. L'accueil de personnes en situations particulières : divorcés remariés, personnes avec différentes orientations sexuelles, etc.
- d. Le sens de la promesse laicale, quelle terminologie serait la plus adaptée : profession, engagement...
- e. Recherche d'un langage laicale pour les fraternités : postulat, noviciat, changement de nom, etc, etc
- f. Signes extérieurs d'appartenance

2. Commission formation

- a. Élaboration d'un plan de formation au moins pour la première étape de formation
 - b. Chercher comment faire une formation à tous niveaux : humain, spirituelle, théologique et formation à la prédication. Je ressens un manque de formation spécifiquement pour la prédication.
 - c. Le profil du formateur laïc.
3. Commission Communication et finances
- g. Comment maintenir le data base à jour.
 - h. Participation à l'information au niveau générale
 - i. Politique de privacy e évaluation des contenus échangés
 - j. Collaboration économique des fraternités, on pourrait faire une rencontre de Promoteurs et assistants religieux ou de formateurs et on n'a pas les moyens. Comment faire ?
4. Commission Famille Dominicaine et Rapports avec l'Église locale
- a. Comment on vit le rapport avec les autres branches : rencontres, mission ensemble, structures...
 - b. Reconnaissance des fraternités dans les églises locales
 - c. Députation ecclésiale à la prédication
5. Commission Prédication et Spiritualité
- a. Qu'Est-ce prédication laicale. Modèles laicales ou modèles cléricales
 - b. Formes de prédication et urgence de la prédication
 - c. Prédication et fraternité
 - d. Une vie spirituelle qui puisse nourrir cette prédication laicale
 - e. Recherche d'une spiritualité adaptée à la vie laicale
 - f. Formation à la prière personnelle

6. Commission Justice et Paix

- a. Structures provinciales de justice paix pour le laïcat
- b. Comment engager le laïcat dans ces domaines de J et P
- c. Présence de J et P dans les étapes de formation

7. Commission Promoteurs

- a. Le profil de Promoteurs et assistants religieux
- b. Précision sur leurs fonctions
- c. Dialogue du Provincial avec les fraternités dans la nomination des Promoteurs et assistants religieux.

Tout ce travail ne sera pas possible sans une grande ouverture à l'Esprit de Dieu. Les discussions doivent s'enraciner dans la prière, chaque jour de 6.30 à 8.30 on a le Saint Sacrement exposé. Librement vous pouvez passer un moment de prière personnelle dans la chapelle. Mais il faut aussi prendre le petit déjeuner, alors chacun doit s'organiser être préparé pour la Messe selon le programme commun. Cela se prépare dans les rencontres fraternelles tout au long de la journée : prenez le temps de connaître d'autres personnes, de connaître d'autres réalités, de bâtir un laïcat qui soit vraiment une branche de l'Ordre avec des liens fraternelles entre ceux qui vivent la même vocation.

Hier à Rome a commencé le Synode des Evêques sur la jeunesse. Le Saint Père rappelait aux évêques d'ardeur et passion évangéliques. Au delà de réfléchir sur le rapport des Fraternités avec la jeunesse, j'aimerais qu'on puisse aussi réfléchir sur cela, cet assemblée devrait nous donner a nous tous l'ardeur et la passion évangélique qui a animé Saint Dominique et les si nombreux religieux, religieuses et laïcs dominicains aux long des siècles et qui un jour nous a passionné a nous aussi.

Et ici à Fátima confiez toutes nos préoccupations à la Vierge Marie Mère des Prêcheurs.

MESS D'OUVERTURE - HOMILY

FR RUI MIGUEL ANGEL DEL RIO, O.P.

4 Octobre 2018 – Fête du S. Francis

La sainteté du "poverello" d'Assise se caractérise par une lumière intense et universelle, capable d'attirer l'attention et le désir du cœur sur les aspects les plus nobles que notre humanité est capable d'exprimer. La salutation que même aujourd'hui ses frères, dispersés à travers le monde, transmettent à chaque personne rencontrée - Peace and Good - une harmonie que l'on retrouve avec eux-mêmes, avec les autres et avec le monde, ce qui est non seulement impossible. expérience. mais aussi pour passer aux autres. Comme le pape François l'a rappelé lors de sa visite à Assise au début de son pontificat, cette paix ne peut être comprise superficiellement comme une paix intérieure romantique: "La paix franciscaine n'est pas une sensation sirupeuse, s'il vous plaît: ce saint François n'existe pas Et ce n'est même pas une sorte d'harmonie panthéiste avec les énergies du cosmos ... Ce n'est pas franciscain, mais une idée que quelqu'un a construite. La paix de François est celle du Christ et il trouve qui "porte" son "joug", c'est-à-dire son commandement:

aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés (Jn 13, 34, 15, 12), ce joug ne peut être emporté avec arrogance, présomption, orgueil, mais seulement avec douceur et humilité de cœur (Homélie du Saint-Père François, Saint François d'Assise, 4 octobre 2013).

Pour le reste, saint François lui-même pouvait réagir à toute lecture réductrice de son expérience humaine et chrétienne avec les paroles de saint Paul: "Frères, pour moi, Dieu me garde de me glorifier, si ce n'est dans la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je le suis pour le monde!" (Gal 6:14). Le monde qui a été crucifié pour le "pauvre" d'Assise est cette société médiévale - lointaine et si proche de la nôtre - dans laquelle elle a su incarner avec détermination toute la pauvreté de l'Esprit indiquée par l'Évangile de Christ. une "nouvelle créature" (6, 15). Un chemin similaire ne constituait pas une simplification soudaine de la vie pour San Francisco. Comme tout être humain sérieusement évalué par la "force ardente et douce" de la grâce de Dieu, François a dû perdre de nombreuses batailles avant de pouvoir accueillir le Seigneur Jésus comme seul Seigneur à servir et à qui apprendre le secret d'une vie pauvre, bien que plein de son besoin naturel de se sentir aimé gratuitement: " Toutes choses m'ont été remises par mon Père; et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, et personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura bien voulu le révéler " (Mt 11, 27).

Personne ne peut accepter de vivre la logique radicale des Béatitudes sans avoir au préalable compris la parole de la croix comme une manifestation absolue et extrême de l'amour de Dieu pour chacune de ses créatures. D'autre part, on ne peut expérimenter cet amour qu'à travers une acceptation quotidienne et incessante de ses propres limites et de celles des autres, ce qui laisse les signes d'un lien vécu dans le corps. jusqu'à ce que vous puissiez dire sans présomption: "je porte sur mon corps les stigmates de Jésus." (6, 17). Francesco a vécu ce style de vie en considérant la réalité comme le seul endroit où être heureux et les autres comme la seule possibilité

d'aimer et d'être aimé, transformant ainsi le poids de la journée en légèreté. durable. Avec la force délicate et indestructible du tendre cœur, le "Poverello" enflammait le monde et donnait à l'humanité la nostalgie d'une vie inspirée par la liberté et la joie de l'Évangile, où le rêve de la fraternité n'était pas impossible pour ceux qui souhaitent manifester leur besoin avec confiance.

Nous concluons cette réflexion par la prière de saint François au monde: "Je vous prie, Seigneur Jésus-Christ, Père de toute la miséricorde, de ne pas nous souvenir de notre ingratitude, mais de garder à l'esprit la clémence inépuisable que vous avez manifestée, qui peut toujours soyez le lieu et le foyer de ceux qui vous connaissent vraiment et glorifient votre nom, béni et glorieux, pour toujours et à jamais, Amen "(Mirror of Perfection, 124, FF, 1824)

LES DIFFERENTS ASPECTS DE LA FORMATION DANS L'ORDRE

FR VIVIAN BOLAND, O.P.

INTRODUCTION

Je suis honoré d'être invité à participer au Congrès, je suis très heureux d'être ici et je suis également heureux de partager avec vous quelques réflexions sur les différents aspects de la formation dans l'ordre dominicain aujourd'hui.

Comme je suis sûr que vous le savez, le maître de l'ordre a promulgué un nouveau ratio Formationis GENERALE pour les frères le 22 décembre 2016. Cette relation est une loi, ou un ensemble de règles et de principes, qui sont donnés à l'ordre de les guider dans le travail de la formation. Pour nous, le travail est guidé en premier lieu par les constitutions et ce sont les constitutions qui demandent une *Ratio Formationis Generalis*. Ils en parlent comme suit (CDO 163):

Il y aura une ratio de formation pour l'ensemble de l'Ordre, approuvé par le chapitre général ou par le Maître de l'Ordre, et revu de temps à autre. Il doit établir des principes spirituels généraux et des normes de formation de base pour

former les frères, ce qui permet aux provinces d'élaborer leurs propres règles selon les besoins du temps et du lieu.

Il sera revu de temps en temps, et comme la version précédente a été promulguée en 1987, l'Année Jubilaire de 2016 semble être le bon moment pour un examen substantiel de la *Ratio Formationis Generalis*.

J'aimerais parler de trois choses. Tout d'abord, je vais dire ce qui est nouveau dans la *Ratio Formationis Generalis* de 2016 pour voir quels sont les aspects de la formation qui ont une importance particulière aujourd'hui. Ensuite, je voudrais dire quelque chose sur la façon dont le laïcat dominicain pourrait utiliser le ratio des frères dans la pensée de leur propre formation. Et enfin, je voudrais me référer à deux lettres récentes du maître de l'ordre qui discutent des priorités de notre mission d'aujourd'hui et plus particulièrement du rôle du laïcat dominicain dans cette mission. La formation est toujours pour la mission de l'Ordre et, par conséquent, à tout lieu et à tout moment, notre formation doit obtenir une partie de son caractère et le contenu de l'accent missionnaire de ce lieu et le temps. Parce que ces lettres du frère Bruno donnent la direction à la mission dominicaine aujourd'hui, ils doivent également guider notre réflexion sur la formation dominicaine aujourd'hui.

LE RFG 2016

Si on me demande d'identifier ce qui est nouveau dans la ratio actualisé *Formationis Generalis*, je choisis trois choses en particulier.

On met l'accent sur le **rôle de la Communauté** dans le travail de formation, qui n'était pas présent dans l'ancien *ratio*. Lorsque le nouveau document parle des responsables de la formation, il parle tout d'abord de la Communauté elle-même. Personnellement, le frère a sa propre responsabilité particulière de développer sa vocation et de vivre de la meilleure façon possible. Il est aidé par des enseignants ou des formateurs, qui ont la responsabilité des novices et des étudiants de l'Ordre. À leur tour, ils sont aidés par des conseils

et des chapitres des frères, en particulier par la formation de conseils établis dans chaque communauté dans la formation initiale et par l'ensemble de la province. Mais, un lieu prioritaire est donné à la formation de la Communauté elle-même, de sorte que tous ceux qui y participent sont appelés à partager la responsabilité de fournir le meilleur contexte possible pour la formation de nouveaux frères et sœurs dans la vie et la mission de l'Ordre. Lors d'un récent symposium à Oxford sur le discernement professionnel qui a englouti des Bénédictins, des Jésuites et des Dominicains, il a été impressionnant de voir combien de responsabilité est donnée par notre tradition aux chapitres et aux conseils des communautés, quand il s'agit de discerner et former les nouveaux frères.

Une deuxième chose nouvelle, et dans ce l'Ordre est simplement de penser avec l'Église, est de considérer **quatre aspects fondamentaux de la formation**, les aspects de la formation humaine, la formation religieuse ou spirituelle, la formation intellectuelle et la formation apostolique ou pastorale. Cette distinction se trouve pour la première fois, selon mes connaissances dans les *Pastores Dabo Vobis*, l'exhortation apostolique de Juan Paul II en 1992, après un synode d'évêques dédié à la formation sacerdotale. Mais il est devenu commun comme une façon de penser à la formation et nous le trouvons à nouveau dans le document le plus récent de l'Église dédiée à la formation sacerdotale, la *Ratio Fundamentalis Institutionis Prætreis*, qui a été publié en décembre 2016. On pourrait discuter de certains aspects de cette distinction et j'ai déjà participé à plusieurs conversations dans lesquelles certains aspects ont été remis en question. Mais c'est un point de départ utile, de considérer la formation de cette forme holistique ou intégrale, impliquant ces quatre aspects.

Le troisième élément nouveau dans notre *Ratio Generalis* est que, pour la première fois, l'Ordre a une *Ratio* pour l'**apprentissage permanente** et pas seulement pour la formation initiale. C'est une autre priorité qui est partagée dans toute l'Église, une acceptation

croissante de la nécessité pour les prêtres et les religieux, mais nous pouvons également ajouter à tous les chrétiens aussi, d'accepter que le disciple signifie être à jamais dans l'École de Jésus. L'Ordre a pris beaucoup de temps pour accepter cette nouvelle accentuation. Les efforts antérieurs dans les chapitres généraux pour donner plus d'importance à l'apprentissage tout au long de la vie n'ont pas réussi. Les chapitres préféraient le traiter comme une sorte d'appendice à la formation initiale. Beaucoup de choses ont conspiré pour nous aider à changer notre opinion à ce sujet, de bonnes choses comme une meilleure compréhension de la psychologie humaine et le développement, ou une plus profonde appréciation des défis qui viennent avec les différentes étapes et expériences de la Vie, mais ils ne sont pas aussi bonnes choses. Comme la crise des abus sexuels qui perturbe profondément l'Église et soulève des questions fondamentales sur la maturité humaine et spirituelle. Ainsi, nos derniers chapitres généraux ont été heureux de commencer leur examen de la formation à parler de l'apprentissage permanent et de voir ensuite la formation initiale dans ce contexte plus large. Nous sommes toujours formés dans notre suivi de Jésus et nous sommes toujours en croissance dans notre suivi de Dominique. Ce n'est pas seulement des aspects de notre propre nature et de la personnalité qui exigent cela. C'est aussi la nécessité de répondre aux situations changeantes et aux nouveaux défis qui sont présentés à tous ceux qui se consacrent à prêcher l'Évangile aujourd'hui.

Ceux-ci sont ceux qui se démarquent comme la nouvelle priorité principale de la *Ratio Generalis* 2016: un accent sur le rôle de la Communauté dans la formation, une reconnaissance de la formation comme holistique ou intégrale des aspects humains, impliquant des aspects humains, spirituel, intellectuel et une reconnaissance de la permanence de la formation, au sein de laquelle les années de formation initiale ont une particularité, mais ne pas épuiser tout ce que nous avons maintenant à dire sur la formation.

LA NOUVELLE RATIO ET LE LAÏCAT DOMINICAIN

J'espère que la nouvelle *Ratio Generalis* n'est pas seulement d'intérêt pour le Laïcat Dominicain, mais aussi pour aider, quand on pense à sa propre formation. Notre travail pour développer une nouvelle *ratio*, a été grandement facilité par une affirmation très simple et claire, avec laquelle les actes du Chapitre Général de Rome en 2010, a commencé leur discussion sur la formation (n. 185):

L'objectif de notre formation est de construire un prédicateur Dominicain. La prédication distinctive dominicaine devrait être le point de référence créatif de tous les autres aspects de la formation, humain, spirituel, intellectuel et pastoral. Le zèle commun de partager les fruits de la contemplation de la parole de Dieu offre l'environnement, dans lequel nous grandissons tous en tant que prédicateurs, une culture de mission.

Donc, une première question, peut-être même un défi, est de demander, comment voulez-vous articuler l'objectif de votre formation en tant que laïcs dominicains? Comment l'exprimeriez-vous? Il voudrait emprunter les phrases déjà dites, mais a encore besoin de les qualifier d'une certaine façon pour souligner l'caràter spécifique de sa façon d'être dominicain. Quel est le «produit final» que vous voulez, par la grâce de Dieu, être amené par le travail de formation? Quel genre d'animal est le laïc dominicain? Quelles sont les caractéristiques de cet animal, quand il est bien vivant et florissant que le type d'animal qu'il est? Vos réponses à ces questions vous donneront déjà des indications claires sur le type de formation que vous devez penser.

Quand j'ai cité la CDO 163 sur la *Ratio Formationis Generalis*, vous avez remarqué qu'elle finit par dire qu'il est laissé aux provinces d'élaborer leurs propres règles comme une demande de temps et de lieu. Ainsi, dans ces années, chaque province produira une *Ratio Formationis Particularis*, qui est adapté aux principes et de remplir les structures de support de la *Ratio Generalis* pour le contexte de chaque province.

Peut-être pourrions-nous penser que les laïcs dominicains font

quelque chose d'analogue à cela. Vous pouvez utiliser la *Ratio Generalis* comme un début, mais ensuite l'adapter, le contextualiser et le compléter en fonction de votre façon particulière de vivre la vie dominicaine et de participer à la mission de l'Ordre. Une annexe à la *Ratio Generalis* offre des lignes directrices sur la manière d'élaborer un rapport particulier. Les décisions concernant certains sujets sont laissées aux critères de chaque province. Le Chapitre Général de Bologne en 2016, a également donné quelques lignes directrices pour l'adaptation des principes généraux et des normes pour la formation des besoins des différentes provinces. Il est intéressant de souligner que ces lignes directrices (AGC Bologna N. 245) mettent particulièrement l'accent sur le plan apostolique ou le «projet communautaire» de chaque province. Le processus de formation doit avoir à l'esprit ce plan provincial et être établi de telle sorte que les frères formés reçoivent pour la mission de l'Ordre tel qu'il est mis en contexte dans cette ou dans cette-là partie du monde.

Ainsi, pour continuer l'analogie, nous pouvons imaginer les Dominicains laïcs en utilisant la *Ratio Generalis* des frères, mais l'adapter au plan apostolique ou «projet communautaire» des fraternités. Cela voudrait dire de poser une deuxième série de questions à vous-mêmes, des questions telles que: Quelles sont les priorités apostoliques des Fraternités laïques dans votre province? Comment les Dominicains laïcs participent-ils à la vie et à la mission de votre province? Comment commençons-nous à contextualiser la formation offerte ici ou là afin de préparer les laïcs dominicains pour leur participation à la vie et à la mission d'une province donnée?

Cela impliquera également de mener à bien cette réflexion et cette révision de vos programmes de formation guidés par les nouvelles priorités dont j'ai parlé sous le premier point: la place de la Communauté dans la formation, les différents aspects de la formation si elle doit être intégrale, et le fait qu'on nous demande maintenant de penser toujours en termes de formation permanente et pas seulement de formation initiale.

PRIORITES POUR LA MISSION ET LA FORMATION
AUJOURD'HUI

Alors pour quelle mission, pour quel projet, les Dominicains laïcs sont-ils formés aujourd'hui? Quelles sont les priorités et les préoccupations actuelles de l'Ordre, en matière de l'aide avec laquelle les membres laïcs sont vus? Je suggère que nous trouvions une très bonne réponse à ces questions dans deux lettres récentes du maître de l'Ordre, sa lettre après le Congrès des Missions qui a mené à la fin des célébrations du Jubilé, et sa lettre au Laïcat Dominicain en préparation de ce congrès en Auxquels nous participons maintenant. La première lettre date du 25 mars 2017 et la seconde est datée le 25 janvier 2018. Comment les Dominicains sont-ils formés aujourd'hui pour l'ordre des prédicateurs dont la mission est actuellement orientée dans les formes indiquées après le Congrès de la Mission? Comment les laïcs Dominicains se sont-ils formés aujourd'hui pour répondre aux défis que le Maître a partagés avec vous dans sa lettre en préparation de ce Congrès de Fatima?

Comment le laïcat Dominicain s'est-il formé aujourd'hui pour répondre aux défis que le Maître a partagés avec vous dans sa lettre en préparation de ce Congrès de Fatima?

Lorsque l'objectif est clair, il devient facile de parler de la formation humaine, spirituelle, intellectuelle et apostolique qui est nécessaire pour y parvenir. C'est ce que le Chapitre Général de Rome nous a aidé à faire par rapport à notre formation de frères de l'Ordre. Mon humble proposition est que les laïcs devraient entreprendre un exercice similaire. Votre formation initiale et permanente, devrait vous préparer à assumer sa place dans la mission de l'Ordre tel qu'il a été conçu aujourd'hui. Par conséquent, votre formation, tant initiale qu'permanente, doit être orientée par les buts et les priorités, décrits dans ces deux lettres du frère Bruno.

Du Congrès de la Mission

La lettre postérieure au Congrès Missionnaire résumait tout ce qui avait été présenté durant les jours du congrès et identifiait trois grandes convictions qui avaient émergé au sujet de la mission de l'Ordre aujourd'hui: une conviction sur la **prédication**, une conviction sur la **fraternité** et une conviction sur la **rencontre**. Celles-ci sont des réalités essentielles pour orienter toute réflexion nouvelle sur la formation et elles ne proviennent pas seulement du Maître de l'Ordre, mais du plus de six cents membres de la famille Dominicaine qui ont pris part au Congrès de la Mission et dont le travail a été résumé par le Maître dans sa lettre. Rappelez-vous que le groupe le plus nombreux du Congrès était composé de laïcs membres de l'Ordre.

La fraternité était particulièrement axée sur l'expérience d'amitié que nous portons pour l'Église et pour le monde, une amitié se renforçant entre nous sur la base de l'amitié de Dieu qui fait l'objet de notre prédication: son amitié pour nous, l'appel de Dieu à nous pour partager l'amitié qu'il est, la vie que nous partageons ensemble en tant qu'amis de l'époux, appelant les autres à venir partager la joie de notre Seigneur.

Et la rencontre est la forme que doit prendre notre prédication, aujourd'hui plus que jamais, à l'exemple de Jésus et de Dominique, en les voyant rencontrer des gens, les écouter, les interroger, leur consacrer du temps et de l'attention, rester avec les gens qui font face à leurs difficultés et cherchent pour des manières de vivre honnêtes. L'un des moments les plus marquants du Congrès Missionnaire a été celui consacré à la réflexion sur les conversations de Jésus avec la Samaritaine dans Jean 4 et avec les disciples sur le chemin d'Emmaüs dans Luc 24.

Prédication, fraternité, rencontre: nous apprenons ces choses en premier lieu par la manière dont Dieu nous a communiqué sa Parole, par la manière dont Dieu nous a amenés dans son amitié, par la manière dont Dieu a établi et maintenu le dialogue dans la

rencontre de Son peuple.

Le Congrès de la Mission nous a également présenté de nombreuses expériences d'agitation, de communautés, de lieux et de situations où les gens sont agités et auxquels nous sommes particulièrement appelés à prononcer un mot de guérison, de réconciliation, de paix et de miséricorde, à être des prédicateurs de la grâce dans tous ces domaines. Le monde a besoin de la Parole qui construit la communion et l'oeuvre de prédication de la grâce de la Parole de Dieu est indissociable de l'oeuvre de construction de la communion. Au fur et à mesure que sa lettre se déploie, le Maître parle de l'importance de cette théologie, de la nécessité d'une nouvelle étude à laquelle notre prédication nous enverra inévitablement et à partir de laquelle nous sommes renvoyés à la prédication. Il parle de formation permanente, déjà mentionnée. Il parle de l'Ordre en tant que famille au cœur de l'Église, un point sur lequel je reviendrai. Il parle d'aller de l'avant dans la mission de l'Ordre tout en suivant la tradition, en transmettant à une nouvelle génération ce que nous avons reçu. Et il parle du processus de Salamanque, une approche qui affirme très clairement la dignité humaine de toutes les personnes et qui œuvre pour défendre et promouvoir cette dignité, ainsi que les droits qui s'y rattachent, en particulier dans les situations où celles-ci sont menacées.

Enfin, le Maître définit certaines priorités concrètes pour la mission de l'Ordre aujourd'hui: le monde des jeunes, la culture numérique, les migrations et les études en tant que mission de l'Ordre. Cela peut sembler comme si j'avais demandé au Maître d'écrire mon discours pour moi! Mais ce que je veux souligner, c'est l'importance d'aligner notre formation, initiale et permanente, sur les préoccupations apostoliques de l'Ordre des Prêcheurs aujourd'hui. Les aspects de la formation soulignés dans l'Église et dans l'Ordre sont ceux que j'ai mentionnés précédemment: le rôle de la communauté ou de la fraternité, le besoin de formation permanente en tenant compte de notre propre développement en réponse aux

demandes changeantes qui nous sont adressées, et la nécessité pour une formation holistique ou intégrale prenant en compte non seulement les aspects religieux et intellectuels, mais également les aspects humains et apostoliques. La lettre qui suit le Congrès de Mission énonce la mission de l'Ordre telle que nous la comprenons aujourd'hui et la formation de toutes les branches de l'Ordre devrait être guidée par cette articulation.

Vers le congrès international 2018

La lettre du frère Bruno aux laïcs de l'Ordre en préparation de ce congrès rend concrète pour le laïcat dominicain les défis et les priorités déjà identifiés pour l'ensemble de l'Ordre. Il n'est pas surprenant que la première place soit donnée au **signe de la fraternité**. Il s'agit d'une première tâche pour la mission et donc pour la formation de laïcs dominicains ainsi. Vous devez être un signe dans le monde que les êtres humains portent en eux la capacité de vivre en tant que frères et soeurs. Au sein des fraternités est appelé à établir des relations qui, même avec toute votre diversité, vous unir dans la même relation avec Dieu et dans le même désir d'être envoyé comme témoins de la Parole de vie et de grâce.

Un autre terme que nous devrions utiliser est le terme de **famille**. Nous sommes habitués à parler de la famille Dominicaine pour inclure toutes les branches qui appartiennent en quelque sorte à l'Ordre des Prédicateurs. Il est encore plus spécifique dans son cas parce que beaucoup, bien que pas tous, les Dominicains Laïcs vivent leur vocation dans le contexte de la vie familiale, en tant que maris ou épouses, en tant que pères ou mères. Le Pape François a souvent parlé de l'Évangile de la famille et de la façon dont la famille devrait être un agent de l'évangélisation. C'est quelque chose que l'Ordre cherche à enseigner au reste d'entre nous, comment la vie des familles peut être soutenue et renforcée par leur adhésion à l'Ordre et comment les familles dans leur réalité ordinaire peuvent être porteurs de la grâce du Seigneur et des témoins dans le monde pour

cette grâce.

Poursuivant le thème de la prédication comme une **rencontre et un dialogue**, il ya beaucoup d'endroits et de situations différentes de sa propre vie familiale, qui sont accessibles aux frères laïcs et les sœurs de l'Ordre afin qu'ils ne sont pas accessibles aux moines, des nonnes ou des soeurs. Le frère Bruno parle de la façon dont les laïcs dominicains sont en première ligne dans de nombreux domaines de la vie professionnelle, où se posent d'importantes questions d'éthique, de justice et de sens. Dans la médecine et le droit, dans la communication et l'écologie, dans l'éducation et les affaires: dans tous les cas il ya des réunions avec les gens, il y a du travail ensemble, il y a une recherche partagée de sens, la vérité et la bonté. Certaines des questions qui se posent dans ces domaines nous renvoient à l'étude, à en apprendre davantage et à mieux comprendre les nombreuses questions auxquelles l'humanité est confrontée et sur la lumière qui sera renversée sur ces questions de la parole de Dieu. De notre tradition, nous pouvons nous engager à ces préoccupations et contribuer à trouver des solutions pour eux.

La lettre après la Conférence de la Mission a résumé tout ce qui a été présenté, pendant les jours du Congrès et a identifié trois condamnations principales qui ont surgi sur la mission de l'Ordre aujourd'hui: la condamnation sur le Pregación, la conviction sur la fraternité et, le Conviction à propos de la rencontre. Ce sont quelques-unes des principales réalités guidées pour rapporter toute nouvelle pensée sur la formation et, ils viennent non seulement du maître de l'ordre, mais de plus de 600 membres de la famille dominicaine qui ont participé au Congrès de la mission et dont le travail le maître résume dans sa lettre. Rappelez-vous que le plus grand groupe au Congrès était les membres laïcs de l'Ordre.

Le dialogue œcuménique et interconfessionnel est un domaine d'une importance particulière qui est souligné dans la lettre de l'enseignant. En raison de leur contact immédiat et quotidien et l'interaction avec les gens d'autres religions et croyances religieuses,

laïcs dominicains sont en première ligne dans cette affaire aussi de manière que d'autres membres de la famille Dominicaine ne sont pas.

Les mondes de la jeunesse obtiennent une mention spéciale, un point qui avait déjà été souligné dans le Congrès de la Mission. Le Synode des évêques dédié à cela vient de débiter à Rome et est un temps pour renouveler notre engagement à promouvoir la participation des jeunes dans la mission de prêcher l'ordre. Une question particulière à laquelle il faut penser est de savoir comment animateur la transition des jeunes des différents groupes de jeunes liés à l'ordre à une participation permanente aux fraternités laïques de l'Ordre.

De retour à la fin de sa lettre à la question de famille, le frère Bruno parle de Accueil necessary, le discernement et l'accompagnement où laïcs frères et soeurs se trouvent dans des situations irrégulières. C'est une question qui a été exercée par toute l'église depuis les deux derniers synodes sur la famille et qui est celle qui se pose dans beaucoup de fraternités laïques. Comment devons-nous honorer la réalité d'être des signes de fraternité dans un monde et dans une église qui sont marqués par la rupture et l'imperfection? Comment allons-nous prêcher la grâce et la miséricorde non only dans la parole, mais also dans la pratique? Le frère Bruno a fait une demande spécifique à tous les fonctionnaires provinciaux du Laïcat Dominique à ce sujet. Du point de vue de mon sujet, des aspects de la formation dans l'Ordre Dominicain, vous pouvez voir une fois de plus la nécessité d'apprendre tout au long de la vie à bien comprendre, bien équipé et continu à construire les signes de fraternité que nous voulons être.

CONCLUSION

Pour conclure: la formation du Laïcat Dominicain dans le Chemin de Saint Dominique doit être intégrale, une formation en maturité humaine, religieuse, intellectuelle et apostolique. Il doit être permanent, une formation qui est constamment construit dans ce

qui a été reçu au moment de la formation initiale. Et il est nécessaire de l'entreprendre en communauté, parce que c'est la communauté qui confirme l'incitation de l'Esprit Saint dans le cœur de chacun d'eux.

J'ai souligné que c'est une formation pour la mission de l'Ordre parce que la fin de l'ordre est apostolique: nous sommes tous au service de la proclamation de la Parole de Dieu, pour évangéliser dans le monde le nom de Jésus-Christ. Les Dominicains Laïcs ont un rôle et une contribution particuliers à cette mission. Ils sont formés par et pour la vie dans la famille, dans l'Ordre, dans l'Église et dans le monde. Ayant leur propre expérience de ces différents cercles de la vie-la famille, l'Ordre, l'Église, le monde-les Dominicains laïcs sont dans un très bon endroit pour permettre à chacun de ces cercles d'éclairer les autres.

Dans cette troisième partie de mon exposé, j'ai présenté les principales lignes de compréhension de l'Ordre de votre mission aujourd'hui. Je l'ai fait parce que notre formation est toujours pour notre mission. Ma dernière question est donc la suivante: comment l'Ordre peut-il l'aider et l'équiper, à travers la formation initiale et permanente qu'il offre, pour jouer son rôle dans la réponse à ces défis contemporains?

ÉCOLOGIE ET SAUVEGARDE DE LA CREATION – PART 1

Lissette A. Avilés-Ríos, Op

Bonjour, j'adresse mes salutations respectueuses de l'environnement, une bénédiction renouvelable et un câlin durable. Je remercie les organisateurs, en particulier Héctor Márquez, de m'avoir invité à l'accompagnateur lors de ce troisième congrès international.

Le sujet ou réflexion que je vais vous partager, je l'ai développé à partir de 3 fois ou de 3 regards. Ces "regards" et rien ne sont plus que la façon dont l'Église en Amérique latine et les Caraïbes viennent adressée à réalité de Voir, Juger et Agir; et de l'écologie intégrale nous appelons les 3 Regards: Voir / aimer la réalité avec ses lumières et ses ombres; Juge / Soigneusement à la lumière de la Parole de Dieu, des documents du magistère et de tout autre document qu' aide soigneusement à susciter le troisième regard, celui de Agir /avec Espérance.

Le premier regard, sera une invitation à voir ou à regarder affectueusement l'endroit où nous sommes, d'où nous sommes venus tout simplement de voir la réalité de notre planète. Le deuxième regard ou deuxième moment, sera d'avoir un regard

attentif de la création à partir des lentilles de l'encyclique *Laudato Si.*. Et un troisième moment sera une invitation à un regard d'espoir de notre spiritualité de la Dominique pour atteindre une écologie intégrale qui aide les soins de la création.

NOUS ALLONS AVOIR NOTRE PREMIER COUP D'OEIL

Je vous invite à faire un souvenir de votre lieu d'origine et à vous souvenir d'un paysage ou d'un endroit que vous aimez beaucoup; Vous avez 3 secondes pour cela (pause de 3"). Puis faire un souvenir de votre voyage à ici, à Fatima, et essayer de récupérer un paysage qui va attirer votre attention; Vous avez encore 3 secondes (pause de 3"). Maintenant, vous avez 1 minute pour partager tranquillement ou à cuchihear (si nous disons à Puerto Rico), avec la personne la plus proche de ces lieux ou des paysages que vous aimez ou qui appellent votre attention. (1' de pause)

J'espère que avant de partager le paysage préféré et au cas où vous ne connaissez pas la personne à côté, vous avez demandé son nom ou si vous vous avez présenté. En outre, je me demande, si les images ou les paysages que vous avez partagés, qui sont vos préférés, inclus les gens ou étaient juste des arbres, des oiseaux, des montagnes, la mer, la rivière... Et il est très naturel que, avant un exercice comme celui-ci, nous ne pensons qu'à un beau paysage absent des gens ou des bâtiments. Mon endroit préféré est le suivant (image de la baie de San Juan, a une partie de fond de l'ancien San Juan Vista de cataño, en particulier, du couvent dans lequel je réside, Convento San Vicente Ferrer).

Maintenant, je vous invite à vous demander, si votre relation avec Dieu du charisme et de la spiritualité de la Dominique se reflète en traitant avec d'autres personnes, si elles sont croyantes ou non, si elle se reflète dans l'affaire avec vous-même, avec vous-même, et si elle se reflète dans le traitement ou la façon dont vous vous souciez de votre environnement. En d'autres termes, si j'avais l'occasion de marcher avec vous, sans que vous me voyiez, puis-je voir votre

amour et votre relation avec Dieu reflétés dans la façon dont vous vous reliez à vous-même, aux autres et à votre environnement?

Reprenant vos endroits préférés, il est fréquent de penser à des paysages naturels et que ceux-ci excluent les personnes ou les bâtiments croyant que parler de l'écologie ne se réfère qu'à ce qui est créé par Dieu.

Ce terme, l'écologie, est décerné au zoologiste, Ernst Haeckel, qui déjà en 1869 l'a utilisé pour désigner les interrelations des organismes avec leur environnement ou environnement. Si nous cherchons l'origine de l'écologie, il vient du mot grec *oikos* qui signifie maison. Ce concept s'est maintenant propagé à toutes les manifestations de la vie ou de la biosphère. Ce qui est signifié par la biosphère ou la vie est qu'il se compose d'une diversité des écosystèmes/systèmes des maisons qui interagissent les uns avec les autres. Et ici, il nous inclut en tant qu'êtres humains afin que nous puissions nous demander, comment pouvons-nous relier à notre environnement avec notre *Oikos*, avec notre maison?

Dans ce Regard Amoureux (et amoureux signifie que la capacité de voir la réalité avec ses lumières et ses ombres; un regard aimant comme un père ou une mère fait quand il parle de ses fils et ses filles. Il ou elle sait comment "bon" ou comment "terrible" votre enfant est, mais ne cesse pas d'aimer), nous devons reconnaître la réalité de notre grande *oikos*/maison, ou que le Pape Francis nous encourage à appeler, Notre Maison Commune. Examinons quelques données de notre maison commune, certaines réalités qui souffrent ou sont vécues dans certaines salles ou régions ou pays. Je partage que quand j'entends une maison commune, je ne peux pas laisser d'imaginer la planète comme une maison de différents planchers ou des plantes, ou une immense maison, type manoir avec une diversité de chambres. Chaque trimestre représente un pays. Mais voyons quelques réalités de cette maison et surtout notre action en elle...

En 2014, le Fonds mondial pour la nature a rapporté que dans les 8 premiers mois de cette année- là, 2014, l'être humain "mangé"

ou utilisé les ressources naturelles que la planète prend dans une année à produire. Et il a jugé que l'être humain, du mode de vie actuel, des changements technologiques accélérés, d'ici l'année 2050 ou peut-être avant, aura besoin de 3 planètes qui allons produire ses «besoins apparents». J'utilise l'expression «besoins apparents» parce que, si nous regardons la proportion de ceux qui sont «chrétiens» dans le monde, quelle que soit la dénomination à laquelle nous appartenons, nous sommes 1 tiers de la population mondiale. Et il est supposé qu'un chrétien choisit et se distingue en ayant une vie simple, dans le style du maître, de notre Seigneur Jésus Christ, pour cette raison le titre de chrétien, ou «autre Christ». Cela ne veut pas dire le grand nombre de personnes qui avaient une base de foi chrétienne et qui sont maintenant agnostiques ou appartiennent à une autre religion et j'ai l'espoir que quelque chose de bon a hérité de notre foi.

En 2017, on a enregistré que l'être humain avait généré un total d'environ 10 milliards tonnes d'ordures depuis l'année 2012. C'est à dire que tous les jours et dans ces cinq ans, nous produisons 228,000 tonnes par heure et que 30% de ces déchets n'ont pas été collectés ou traités. De sorte que nous n'oublions pas, du temps de décomposition: un sac ou un étui en plastique prend 150 ans pour se décomposer, batteries ou batteries environ 1,000 ans en décomposition (je pense à nous tous, les Portoricains, nous avons dû utiliser dans l'année dernière en raison de la perte d'énergie électrique due aux impacts des ouragans Irma et Maria), et le verre ou le cristal prend environ 4,000 ans. Il ya une page sur l'Internet, "Waste Atlas" dans lequel la production d'ordures est enregistrée par les pays. Sans aucun doute, nous pouvons exprimer, comme le pape Francis l'a fait en chiffres 21: «la terre, Notre Maison Commune, semble devenir de plus en plus un énorme dépôt de déchets. Bien sûr, les salles les plus développées ou les pays génèrent une plus grande quantité d'ordures ou de déchets. En outre, ces déchets vont parfois dans les salles moins développées ou les pays, ou la matière

première est extraite d'eux. L'effet de la production de ces déchets affecte le changement climatique que les déchets ne sont pas seulement en plastique, les métaux, les papiers, mais aussi les gaz qui produisent l'effet de serre, qui réchauffe notre maison. Ceci, sans compter que beaucoup de ces gaspillages ne restent pas dans n'importe quelle «pièce» mais, ils vont à la cour intérieure de toute la maison, à l'océan où déjà ils forment des îles flottantes des ordures. Je vous encourage à voir le documentaire "*A Plastic Ocean*"

Le pape Francis a raison de souligner que dans le monde il n'y a pas deux crises, environnementales et sociales ou humaines, mais c'est une crise unique le partenaire/ambiant. Que ce qui est nuisible à la nature affecte la société, en particulier dans les plus vulnérables, et vice versa, ce qui affecte la société a des répercussions, même si nous sommes conscients ou non, dans l'environnement.

DEUXIEME REGARD, EN JUGEANT AVEC SOIN

Ce que j'ai esquissé est très bref, mais "pour l'échantillon, avec un bouton suffit", dit le dicton. Avec ces données, je cherche, comme le fait le pape dans le chiffre 19 de Lamy si: «prendre conscience douloureuse de se transformer en douleur personnelle ce qui arrive au monde à apporter des changements significatifs. Les changements de mode de vie sont urgents, non seulement parmi les chrétiens catholiques, mais tout au long de la race humaine.

Laudato Si c'est dirigée à tous les gens, croyants et non-croyants, de sorte que nous reconnaissons que la planète est Notre Maison Commune et que c'est la maison de l'être humain et de chaque créature si petite qu'elle est ou que on ne sait pas que existe. Cette planète terre est notre mère, notre sœur. Je sais qu'il y a des gens ici, des Dominicains d'environ 39 pays, qui ont fait le choix d'une vie simple, soit parce que leur culture les aide à maintenir un lien avec la création, soit parce que leur processus de conversion, accompagné de l'esprit de Saint Dominique de Guzmán les encourage. Que, dans leur recherche de la vérité, ils envisagent la

création dans son ensemble, ils sont conscients de l'interconnectivité qu'il y a entre l'être humain et la création. Ils sont en mesure de lire l'histoire du Salut qui est mis à jour jour après jour dans la nature et sont considérés comme faisant partie de celui-ci et pas supérieure à elle.

Mais nous ne pouvons pas nier que, il y a d'autres qui, peut-être notre christianisme et le fait d'être dominicain, ne reflètent pas de la même manière que l'amour ou cette relation de respect à Dieu, aux autres ou à l'environnement.

Quand je vais avec les gens, qui dans leur mode d'action cherchent le bien pour un autre être humain et pour la nature, je ne peux m'empêcher de confirmer que l'Évangile de la Création devient évident. Qu'est-ce que je veux dire par l'Évangile de la Création? Ce n'est rien d'autre que d'être capable d'interpréter les Écritures de la Genèse, qui nous parlent de la création de notre monde et de l'être humain, ne sentant pas qu'ils sont les propriétaires et les seigneurs de tout ce que le Créateur leurs a donné. Au contraire, ils reconnaissent avec leurs actions responsables que le soin de ce qui est créé par Dieu est la tâche du croyant, que les gardiens de la création ou comme certains l'appellent, ils sont des Majordomes de la création.

Je pense à notre père, Saint Dominique. Il est dit qu'il a parlé avec Dieu ou de Dieu, et que dans une de ses postures de prière, dans lequel il a intégré le corps avec l'esprit, il a contemplé et intégré la création, puis a donné le fruit du contemplé. Que diriez-vous aujourd'hui de la réalité de Notre Maison Commune? Comment décririez-vous Dieu dans ce que vous contemplez dans la création? Il est curieux, dans l'iconographie notre père fondateur est le chiot, signe de fidélité, avec la torche dans la bouche pour éclairer le monde. Je me demande, quelle sera l'iconographie de chacun de ceux qui sont présents ici? Avec quel animal ou élément nous décrivent-ils afin de refléter l'espérance dans le monde?

Permettez-moi de partager avec vous, mon signe astrologique

Maya est, non pas parce qu'il est exactement comme ça, mais il m'aide à être meilleur humain et meilleur chrétien. Mon signe est la tortue de mer. Pour eux, être tortues sont considérés comme lents, ce influencé par l'histoire de "le lièvre et la tortue." C'est vrai qu'ils sont lents hors de leur environnement, mais ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion de les voir en mer, savent que la suite de leur rythme de natation n'est pas si facile. Il suffit de donner plusieurs nageoires qu'ils nous laissent derrière avec aisance. Sa lenteur est présente lorsque, après avoir traversé le processus de fécondation, la femelle va sur la coté d'une plage, qui a peut-être visité à d'autres moments et qu'il n'y avait pas de pollution lumineuse artificielle pour déposer leurs œufs. Quand il sort de l'eau, son poids la fait bouger lentement mais fermement. Lorsqu'elle atteint la hauteur appropriée de la plage, elle va se tourner sur soi-même et commencer à creuser avec ses nageoires postérieures un écart de près d'un mètre de profondeur. Lorsque qu'elle sens le nid est assez profond et sûr, elle commence à déposer les premiers œufs lentement, jusqu'à ce qu'il arrive un moment où elle entre en "ecstasy". C'est connu quand ce moment est venu, car elle commence à pleurer et c'est là le moment de la reddition complète, et c'est quand les scientifiques peuvent approcher pour les mesurer ou les identifier. Rien, personne ne vous interrompt dans votre processus de laisser ses fruits.

Une fois qu'elle a fini la pose de la litière, elle couvre le nid de sable et commence lentement son retour à la mer. Après quelques mois, la progéniture sortira de leur oeuvres en trouvant la sortie à la surface par le petit sac d'air qui se forme à l'intérieur de la coquille de les oeuvres, ce qui indique à lui où la sortie du nid est. Une fois sur la surface, ils vont commencer son aventure à la mer. Sa mère ne les recevra pas sur le rivage, mais après plusieurs années, peut-être partager la même plage où tout a commencé.

Je reconnais que, dans ma vie, j'ai eu des moments de grande agilité, de force, de sécurité, et cela arrive quand je suis dans mon environnement. Dans ces expériences pastorales quand on travaille

avec les gens, en donnant le fruit de ce qui est envisagé. Mais... je reconnais aussi les moments où ma marche a ralenti. Ces moments où l'expérience avec Dieu et avec les autres me jette hors de ma zone de confort pour donner le meilleur de moi-même, pour témoigner de l'expérience de Dieu dans ma vie au milieu des difficultés. Ces expériences où je devais regarder ma vie et voir jusqu'où ils reflètent le projet du Royaume. À d'autres moments, j'ai dû creuser trop profondément pour rendre la vie possible, dans ces moments où la confiance totale en Dieu est ce qui me soutient. Là, où l'itinérance prend forme et après avoir fait ce que me touche, sortir et aller ailleurs, sans nécessairement voir ou comprendre les fruits de la mission et de recommencer à contempler la vie. Je suis reconnaissant que Dieu le père/mère a créé les tortues de mer et a déposé en eux sa sagesse, pour me enseigner.

TROISIEME COUP D'ŒIL, AGIR AVEC ESPERANCE

Il vaut la peine de demander, comment notre spiritualité et le charisme peuvent contribuer à prendre sauvegard de la créé par Dieu, à la fois les êtres humains et la nature? Pour cela nous devons appliquer plusieurs r ("R ´ s") qui dans l'écologie intégrale nous propulsent. Les plus connus sont le recyclage, la réutilisation, la récolte, la reconstruction, parmi beaucoup d'autres. Mais il y en a un qui pour moi doit être primordial, et c'est le repenser.

Repenser ce mode de vie que nous devons assumer ou opter pour. Ni seulement pour l'aspect économique de la question de la réalisation d'un mode de vie plus simple. Mais reconnaissant que il n'y a plus d'autre planète, qui n'existent pas ou ne sont pas disponibles 3 autres planètes pour utiliser leur production annuelle en moins d'un an. Que nous sommes responsables d'autres générations de profiter de cette maison commune et de rendre possible le projet du Royaume.

Repenser au moment de l'acquisition d'un produit, selon le cas, et essayer d'identifier l'utilisation que nous allons donner, si elle

justifie son acquisition au coût de l'énergie qui implique de le créer. Repenser qui nous affectons pour nous de profiter de ce produit.

De repenser l'utilisation du combustible fossile utilisé pour se déplacer d'un endroit à l'autre ou pour produire de l'énergie. Lorsque nous faisons l'exercice de repenser nous nous rendons compte qu'il existe d'autres modes d'énergie possible et nous serons en mesure d'exiger de nos gouvernements qu'ils optent pour elle.

Pour repenser que l'eau qui sort du robinet ou du valve pour l'eau, ce principe est l'eau potable, l'eau qui peut être ingérée, est la même qui est utilisée dans la plupart des endroits pour laver les vêtements, la vaisselle, pour décharger les toilettes, pour laver les voitures... Et nous ne devons pas oublier le nombre de personnes et d'organismes qui deviennent de plus en plus difficiles à accéder à cet élément qui nourrit la vie.

Repenser comment intégrer le thème des soins de la création au sein de la formation, de la prière, de la vie de la communauté et de la mission. Nous sommes exhortés à collaborer dans cette Maison Commune pour découvrir la vérité cachée dans chaque créature, pour découvrir la sagesse que Dieu a placée dans sa création pour vivre d'une manière cohérente notre humanité de la Dominique.

Repenser la façon de continuer à cultiver la capacité de contempler la vérité au-delà des livres, peut-être comme notre Père l'a fait, que dans la contemplation de la faim de son temps, il a vendu ses livres pour donner la vie. Repensons ce que la faim est aujourd'hui: la faim pour un sens de la vie, la faim pour le vide existentiel qui a été cherché à remplir avec des choses et nous éloigner de la simple de la vie. C'est cette quête pour combler ce vide, que nous nous distancions de voir reflété dans l'autre être humain à Dieu, nous nous distancions de voir Dieu dans chaque chose créée.

Ces jours-ci, j'ai eu l'occasion de contempler la grandeur et l'importance de la spiritualité de la Dominique pour l'église et pour Notre Maison Commune. Et à la recherche d'une image qui aide à chérir et animer notre mission de prédication, j'ai récemment partagé

une réflexion avec un groupe de pères et de mères de familles dans une chapelle près du village dans lequel je réside, a vécu avec eux au frère corale. Pour tous ceux d'entre nous qui vivent dans les zones côtières tropicales ou subtropicales, nous savons combien ils sont précieux et importants; Aussi, la fragilité et la sensibilité aux changements de température et la quantité de pollution ou de sédiments qui les affectent. Mais, plus près de ce qu'ils sont et ce que nous pouvons apprendre d'eux.

La première chose est de reconnaître qu'ils sont des animaux et non des plantes, vivant aussi dans une communauté ou collective. Sa croissance est estimée à 1,5 cm par an, oui croissance lente, mais chaque fois qu'ils grandissent, ce n'est pas que chaque organisme devient plus grand en soi, mais il est de plus en plus en volume de calcium. C'est ce rocher qui est en dessous et que lorsqu'il a un corail sain, il forme une barrière naturelle qui a plusieurs fonctions parmi eux.

1. il sert de barrière ou de vagues de rupture, qui aide à protéger les côtes de l'érosion avant les coups ou l'énergie forte des vagues ou des houles.
2. il sert d'habitat ou de foyer pour d'autres organismes en créant des récifs, en assurant la sécurité et la nourriture.

Maintenant, imaginez Saint Dominique que ce premier organisme qui a cherché à former la communauté et que, après plus de 800 ans, a créé et a laissé la formation de récifs dans de nombreux endroits de Notre Maison Commune. En laissant la marque de la façon de vivre l'Évangile du Royaume. Et oui, nous avons eu des moments de difficulté, de défis, de découragements mais encore, la spiritualité Dominicain a été à la maison pour beaucoup, la sécurité pour les autres, la nourriture pour tous.

Que notre spiritualité et notre charisme nous fassent repenser et opter pour un style évangélique et que nous puissions l'exprimer avec des paroles et des actions cohérentes. Alors aidez-nous Dieu et

Saint Dominique de Guzmán, continuez-vous à intercéder pour la famille Dominicain. Une accolade solidaire et des bénédictions renouvelables, Merci.

ÉCOLOGIE ET SAUVEGARDE DE LA CREATION – PART 2

Fr. Aristide Basse, OP

INTRODUCTION

Je suis très heureux de prendre la parole ici à l'occasion de ce 3^e Congrès international des Laïcs dominicains à Fatima (Portugal). Un grand merci pour l'invitation du Frère Rui Carlos, Promoteur général des Laïcs dominicains pour prendre part à cette messe mondiale et parler du thème « *Écologie et soin de la création* ». Notre monde est traversé de nos jours par des problématiques tant récentes qu'actuelles. Parmi elles, se trouve la problématique du changement climatique qui engage tout humain, tout politique, tout chrétien. Parlant du chrétien, je dirais que sa foi l'engage dans son rapport à la terre, pour la vie.

La promulgation par le Pape François de *Laudato Si'*, la toute première encyclique d'un Pape entièrement consacrée aux questions environnementales et écologiques (24 mai 2015) montre la place de l'importance et de la nécessaire considération de la terre, comme notre « maison commune » dans le cœur de la préoccupation pastorale du « Pape des pauvres » qui veut d'une Eglise « pour les

pauvres ». Pour le Saint Père, il y a comme deux impératifs pour l'Église mieux pour le monde aujourd'hui : l'environnement et les pauvres. Voilà ce qui traverse la toute première encyclique d'un Pape sur l'environnement, notre « maison commune ». Lui de nous dire à travers son Tweet du 14 novembre 2013 : « *Ayez soin de la terre, mais surtout prenez soin des personnes qui manquent de nécessaire pour vivre* ». Voilà un défi à double dimension pour le monde actuel, un seul défi avec deux maillons intrinsèquement liés. Et tout cela peut s'appeler la Vie. Or, cette vie, c'est elle que défie la technoscience impérative, incontournable de nos jours.

L'Église s'intéresse à l'environnement et au changement climatique car c'est une question de vie et l'Église doit promouvoir et protéger la vie comme don de Dieu. Tout ce qui se dit sur l'environnement et le changement climatique est en lien avec la vie humaine. Le Pape François dit que la terre est notre « maison commune »¹. C'est une question de relation et d'interrelation entre l'Homme et le monde, entre l'Homme et la création, et entre l'Homme et la planète. Et si la maison commune est affectée, la vie humaine est affectée. C'est la préoccupation de l'Église pour la vie humaine qui la pousse à promouvoir l'éducation environnementale.

Notre intervention s'articulera en trois grands points :

- La crise écologique mondiale
- Le Christianisme, acteur de la crise écologique ?
- D'une éthique et d'une spiritualité chrétiennes de la création

I : LA CRISE ECOLOGIQUE MONDIALE

La crise écologique est une affaire et un problème mondial très actuel surtout dans cette civilisation technologique. Et nous savons que le problème de l'écologie, de l'environnement est lié à d'autres

¹ Dans *Laudato Si*, la toute première encyclique d'un Souverain Pontife essentiellement et totalement consacrée aux questions écologiques, le Pape François dépeint tous les désastres sur la terre, notre sœur, et notre mère.

domaines de la vie humaine ; ce qui fait qu'il interpelle plusieurs acteurs de la vie à la fois politique, intellectuelle, religieuse. L'on va s'atteler à penser cette crise. Passons d'abord à une analyse du danger dans le monde.

LE MONDE EN DANGER

« Le monde en danger » est le tout premier spectacle que nous livre la vie actuelle. Il nous donne des exemples pathétiques que nous vivons et qui nous montrent réellement que la vie a changé et est menacée sur terre à cause de l'acte de l'homme lui-même. Le danger que court l'homme vient plus de la technologie comme incontournable pour la vie humaine aujourd'hui. Beaucoup de faits témoignent de ce danger qui menace l'être du monde, de l'humanité. L'homme doit donc faire face à un « défi fondamental ».

Rappelons l'explosion du réacteur nucléaire de Tchernobyl qui a tiré la sonnette d'alarme sur ce danger en 1986. Il y a eu des conséquences désastreuses. Ensuite, Pour la NASA (Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des USA) « *l'année 1988 s'est révélée une année charnière dans la prise de conscience écologique et l'opinion publique* »². A cause de la réalité du réchauffement de la planète-terre qui témoigne de ce danger. Nous n'oublions pas la catastrophe de Fukushima au Japon.

L'autre face du danger vient de la réalité-pauvreté. C'est ici ce qui se dégage du Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dit *Rapport Brundtland*. La pauvreté qui dit un manque pousse l'homme à des actions qui peuvent être néfastes pour lui car l'homme cherche la prospérité. Etant comme une calamité mondiale, elle engendre aussi le malheur quand on veut l'éradiquer. Les pays pauvres, eux, s'acharnent sur leurs sols avec des pratiques qui les détruisent, les épuisent. Ce qui fait qu'ils deviennent de plus en plus pauvres ou que leur survie

² René COSTE, *Dieu et l'écologie : Théologie, environnement, spiritualité*, Paris, Atelier, 1994, p. 20.

devient de plus en plus précaire. En réalité, les pays du tiers-monde ont des manœuvres oppressives sur leur environnement pour leur survie ; notons par exemple la culture sur brûlis, le déboisement, etc.

Les pays développés dépossèdent les pays pauvres de leurs terres pour leur propre compte ; et pourtant ces terres pauvres n'aident même pas d'ailleurs les pays pauvres. Dans les pays au sud du Sahara par exemple, les catastrophes sont criardes du fait que « *les relations entre les agressions contre l'environnement et la faillite du développement apparaissent le plus brutalement* »³. En effet, le mode de développement initié par les pays du Nord et qui pour la plupart sont des « destructeurs » de l'espace environnemental sub-saharien (à cause de l'histoire des colonisations) pousse les gens à exercer sur cet espace vital une pression moins avantageuse.

On note également parmi les divers dangers qui menacent le monde les difficultés nées du déséquilibre entre la forte poussée démographique et l'accroissement de la production. Plus les hommes deviennent nombreux, plus il faut produire, il faut des « aliments » pour les nourrir. La forte population mondiale conduit donc à encore plus exploiter les ressources de la terre. Or, cette population augmente de façon vertigineuse. Il y a donc un besoin accru des ressources naturelles. Il y a dans nos exploitations une politique qui favorise la non régénération de nos ressources. Lorsque nous parlons de la régénération, nous pensons à la *biocapacité* et à l'*empreinte écologique*⁴. Les canadiens Mathis Wackernagel et William Rees parlent de l'*empreinte écologique* pour exprimer la vitesse à laquelle nous consommons les ressources naturelles et produisons les déchets. La *biocapacité* est quant à elle, la vitesse à laquelle la nature

³*Ibidem*, p. 22.

⁴ Jean-Marie GUEULETTE et Fabien REVOL (dir.), *Avec les créatures. Pour une approche chrétienne de l'écologie*, Paris, Cerf, 2015, p. 138-139. Lire aussi A. BOUTAUD et N. GONDRAN, *L'empreinte écologique*, Paris, Ed. La Découverte, 2009. L'empreinte écologique exprimée en l'unité de mesure appelée hectare global (*hag*) veut mesurer le poids réel de l'activité humaine sur la terre.

peut absorber les déchets et générer de nouvelles ressources. L'on peut penser à l'équilibre entre *l'empreinte écologique* et la *biocapacité*, mieux qu'il y ait un lourd poids de la *biocapacité* sur *l'empreinte écologique*.

Le changement climatique dû au relèvement de la température résulte notamment des activités humaines. Parler du changement climatique, c'est parler des gaz à effet de serre (GES) et des gaz « additionnels » qui viennent des activités humaines avec l'appui technologique. Les scientifiques, pour parler de la place non négligeable des activités humaines sur la crise écologique, ont inventé le concept « anthropocène », une nouvelle ère où est entrée l'humanité et caractérisée par les impacts négatifs des actes de l'humanité sur l'atmosphère, l'environnement, la planète. En entrant dans l'anthropocène, l'humain menace lui-même la nature, l'environnement, son propre espace vital, bref il se menace. Nous avons atteint la limite à ne pas franchir.

Toutes ces situations dramatiques que vit notre monde sont des signes pathologiques d'une existence qui se montre précaire et comme tenant sur un fil : « l'humanité est en danger ». D'où des appels des philosophes, intellectuels et théologiens à une prise de conscience et à l'adoption d'un comportement responsable pour la vie de l'humanité liée à celle de la nature, de l'environnement. Des éthiques diverses sont proposées.

II - LE CHRISTIANISME, ACTEUR DE LA CRISE ECOLOGIQUE⁵?

Pour mieux parler de la crise écologique dans son origine, nous pensons qu'il est nécessaire de faire une approche définitionnelle du terme écologie. Son inventeur et initiateur est un biologiste allemand, Ernst Haeckel, vulgarisateur des idées de Darwin, qui en 1866, écrit : « *Par Ökologie, nous entendons la totalité de la science des relations de l'organisme avec son environnement, comprenant au sens large toutes les*

⁵ L'on accuse le Christianisme d'avoir favorisé la crise écologique que connaît le monde. Nous voulons souligner qu'en partie ces critiques écologiques ont été pour une écologie antichrétienne.

conditions d'existence »⁶. Nous pouvons le percevoir, ce qui est au cœur de la discipline écologique, c'est la relation. En effet, l'écologie étudie les interrelations entre les divers organismes et leur environnement.

Nous savons que le Christianisme a été accusé d'être à l'origine de la crise écologique que connaît le monde industriel. Le coup de pouce initial a été donné par l'américain Lynn White Jr. qui, le 26 décembre 1966, s'appuyant sur l'assertion « Croissez et multipliez vous. Remplissez la terre et dominez-la. Soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur la terre » Gn 1, 28, reproche au Christianisme, « *ce qu'il appelle son anthropocentrisme, qui, d'après lui, ferait de l'homme, non seulement la créature privilégiée, mais aussi le maître absolu de notre planète terre et le centre de l'univers. Il estime que le Christianisme, surtout dans sa version occidentale, est la religion la plus anthropocentrique du monde* »⁷.

Il s'agit d'une prétendue rupture qu'il aurait introduite entre la nature et l'homme donnant la possibilité à ce dernier de s'acharner sur la nature : c'est ainsi que les tenants de l'écologie profonde, authentique, l'écologie antichrétienne, voient la crise écologique. Répondre à cette critique lancée vis-à-vis du Christianisme mieux de la pensée judéo-chrétienne nécessite que l'on procède par une théologie de la création qui passe par une analyse biblique méticuleuse.

DE LA REALITE DU DIEU CREATEUR ET DE L'HOMME COMME GERANT

Pour répondre à l'accusation portée contre le Christianisme soupçonné d'être à l'origine de la dévastation environnementale, l'on convoque le Père René Coste qui entend passer par la théologie de la création, chemin indispensable pour établir la vraie compréhension de la place de l'homme au sein de toute la création,

⁶ R. MILLER, *Ecologie*, trad. de la 4^e éd., Bruxelles, de Boeck et Glacier, 2005, p. XIX.

⁷ René COSTE, *op.cit.*, p. 43.

de sa responsabilité à l'égard de l'univers créé. C'est Dieu qui a tout créé et a confié à l'homme (lui aussi créé) une mission qu'il doit assumer raisonnablement, de manière responsable pour respecter Celui à qui il a des comptes à rendre.

Le Dieu Créateur

L'Ancien Testament nous présente deux récits de la création. Et dans le Symbole des Apôtres et la formulation liturgique de Nicée-Constantinople, nous confessons que Dieu a créé le Ciel et la terre, les choses visibles et invisibles. La thèse de création *ex nihilo* énonce que Dieu a tout créé à partir de rien. Il n'a pas eu recours à un quelconque matériau préexistant pour réaliser son œuvre. Le Dieu Tout-Puissant est Créateur au sens plein du terme. La totalité du réel ou de l'univers vient de Dieu, Lui le *Pantokrator*.

L'Homme à l'image de Dieu : Gérant de la création

Parler de Dieu comme Créateur nous renvoie aussi à la considération éminemment importante des créatures. Nous savons que l'Homme (l'humanité masculine et féminine) a été façonné à l'image (*selem*) et à la ressemblance (*demût*) de Dieu. L'homme comme *Imago Dei* l'est dans son entièreté (dans sa totalité matérielle et spirituelle). La création de l'homme placée à la fin du processus de création souligne la prééminence de celui-ci par rapport aux autres êtres. Dieu place l'homme au-dessus des autres créatures : C'est lui qui leur donne un nom à chacun, une manière de montrer sa supériorité⁸. Mais cela ne signifie pas qu'il doit se distancer des autres créatures⁹.

⁸ Lire pour cela Olivier LANDRON, *Le Catholicisme vert. Histoire des relations entre l'Église et la nature au ^{xx} siècle*, Paris, Éditions du Cerf, coll. «Histoire», 2008, pp. 66-74.

⁹ La création est un facteur de communion entre Dieu et toute la création ; un facteur de communion entre l'homme et les autres créatures donc avec la nature ; l'harmonie originelle entre l'homme et les autres créés, l'homme vivant dans une justice originelle.

Dieu a confié à l'homme une mission, celle de veiller sur toute la création. La Bible nous dit : « Dieu les bénit et leur dit (à l'homme et à la femme) : *Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux* » (Gn 1, 28). Deux verbes sont importants dans cette mission¹⁰ : dominer et soumettre. Le verbe « soumettre » (*kabas*) dans le sens biblique ici n'induit pas une violence mais signifie une prise de possession ou même implique une protection et des soins. Le verbe « dominer » (*radab*) est ici employé dans le sens de soin, de veille sur. Ici, il n'y a rien de domination tyrannique. Dans la culture orientale comme dans la Bible, l'idéal du pouvoir est celui du berger qui prend soin de son troupeau, l'amène paître et le protège contre les agresseurs (loups).

Au cœur de la réponse à cette critique écologique antichrétienne, répond aussi l'adresse de Gn 2, 15 : Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin pour le « *cultiver et le garder* ». Dieu le place dans le jardin qui se dit en hébreux *gan* du verbe *ganan* qui signifie protéger ; Deux verbes sont importants dans cette nouvelle mission de l'homme à lui confiée par Dieu. En hébreux, les verbes cultiver « *avad* » et garder « *shamar* » ont une connotation religieuse : on garde les commandements de Dieu ; cultiver ou travailler, c'est rendre un culte à Dieu, servir Dieu. Cultiver c'est donc servir Dieu. Tout prêtre qui doit garder le sanctuaire doit le préserver de tout acte profanateur. Dans le sens de la garde aussi, l'homme a à protéger la terre de toute destruction. Nous le voyons, la critique écologique de White Lynn et des tenants de théories contre l'anthropocentrisme, est fondée sur une mécompréhension de la mission confiée à l'homme. L'homme est en fait un gérant. Nous savons que la gérance a une double dimension essentielle : D'un côté, elle signifie que l'homme n'est pas propriétaire et donc il y a une limite au pouvoir de l'humanité, de l'autre il y a un champ de liberté

¹⁰ Cf. René COSTE, *op.cit.*, p. 66.

créatrice, d'inventivité de la part de l'homme. Donc l'homme face à la création a à prendre des initiatives créatrices, inventives, amélioratives tout en sachant qu'il est seulement intendant, il a des comptes à rendre. En effet, la création est comme le Jardin de Dieu et où l'homme est le jardinier, celui qui le cultive, pour le faire fructifier¹¹

Le Ps 8 nous montre le pouvoir exaltant et très bénéfique de l'homme sur la création, sur notre planète. Le livre de l'Ecclésiastique abonde aussi dans le sens du pouvoir responsable, intelligent et prévoyant de l'homme sur la création (17, 1-14). Dans toute la littérature de facture sapientielle, le texte le plus marquant qui parle comme dans un compendium de cette doctrine du pouvoir bénéfique, responsable, prévoyant et prévenant de l'homme sur l'univers est celui du Livre de la Sagesse : « *Toi qui, par ta parole, as fait l'univers, toi qui, par ta Sagesse, as formé l'homme pour dominer sur les créatures sorties de tes mains, pour gouverner le monde en sainteté et justice et exercer l'empire avec une âme droite* » (9, 1-3). Cette prière dit en filigrane le comportement que doit épouser l'homme à l'endroit de l'univers créé. Le pouvoir de l'homme est celui qui doit s'exercer pour le bien-être de l'univers mais aussi pour la sanctification de l'homme.

L'exploitation destructrice de la nature serait une injustice vis-à-vis de la nature et un péché devant Dieu mais aussi contre les autres habitants.

DES PROPHETIES PAR RAPPORT A LA GERANCE DE LA CREATION

Les Ecritures, la Tradition et le Magistère, nous placent dans le dédouanement de l'homme, *Imago Dei* comme fait et conseillé pour asservir la création et non la servir pour servir le Créateur. Nous allons revisiter certains textes de l'Ancien et les pensées de quelques

¹¹ Nous savons que le jardiner pour améliorer son jardin l'aime et lui procure tout ce qui lui faut pour qu'il produise. Dieu, voulant un vis-à-vis en créant l'homme, l'établit comme son partenaire. L'homme a donc une responsabilité de collaboration avec Dieu.

Chefs religieux modernes pour rendre raison du fait que l'industrialisation, contemporaine de la sécularisation, ou de la déchristianisation, voilà ce qui désole le monde et asservi l'homme et la création.

Loi du sabbat, la loi de jachère, et le droit humain à la subsistance.

En relisant et en recontextualisant *Gn 1*, nous voyons que la création de tous les êtres aboutit au repos de Dieu. Ce repos, nommé *Shabbat* – et aujourd'hui pour les chrétiens le dimanche – montre que Dieu le Créateur qui crée en travaillant et travaille en créant, et qui donne pouvoir à l'homme de dominer l'environnement non humain (terre et animaux), veut que l'homme ait à laisser aussi la terre au repos. En travaillant pour chercher sa subsistance du *dominium terrae*, l'homme « le terrien » a à la laisser se reposer. La terre comme le Créateur a à se reposer. Une manière de dire que la terre pour produire, ne doit pas être « violentée » tous les jours. Avec une couleur écologique, nous disons que l'homme, en travaillant ou en cultivant pour sa subsistance, il doit le faire tout en respectant les commandements de Dieu ; c'est dire par exemple qu'il doit cultiver pour lui, pour les autres en laissant la terre se reposer (Loi du shabbat) : « *Toute la terre se repose, tranquille, criant de joie. A ton propos se réjouissent les cyprès et les cèdres du Liban : Depuis que tu t'es effondré, on ne monte plus nous abattre !* » Is 14, 7-8.

La loi de jachère (*Ex 23, 10-12 ; Dt 15, 1-11 ; Lv 25, 2-7.18-22*) donne ses bénéfices pour les pauvres mais spécialement à la terre en *Lv 17, 26* où elle doit elle-aussi respecter le repos de Yahvé, pour son propre temps de renouvellement qui est un droit.

Alors si elle est violentée outre mesure, la terre peut se révolter. C'est ce que nous trouvons en *Jb 31, 38-40* où la terre « crie » vengeance. Ce texte suggestif et déterminant dans cette ère écologique dit ceci : « *Si ma terre crie vengeance contre moi et que ses sillons pleurent ensemble, si j'en ai mangé le revenu sans argent et si j'ai tourmenté à*

mort l'âme de ses possesseurs, que les épines poussent au lieu de blé et l'ivraie au lieu d'orge ! ». La terre est ici personnifiée.

Pape François, « Pape vert ».

Pour lui, deux préoccupations majeures doivent inspirer la lutte pour la vie aujourd'hui, vie comme don de Dieu qui aime toutes ses créatures : la terre et les pauvres intrinsèquement liés. Ces questions doivent être abordées de manière holistique en écoutant « *tant la clameur de notre maison commune que la clameur des pauvres* » (Laudato Si' - LS 49).

Abordant diverses thématiques sur la pollution, les déchets, l'eau, le climat comme bien commun, les pauvres, le Pape François affirme qu'il y a la détérioration de la qualité de la vie aujourd'hui. Et l'homme en est responsable à cause de ses politiques, des systèmes politiques et sociaux. Sans nier la place de la technique et de la science, il demande à l'homme de savoir se revoir et revoir tout ce qu'il met en place. Car « *quel genre de monde voulons-laisser à ceux qui nous succèdent, aux enfants qui grandissent ?* » (LS 160). Il doit donc y avoir le souci pour les générations futures.

Partisan d'une écologie intégrale, levier d'un développement humain intégral, le Pape aborde tour à tour l'écologie environnementale, l'écologie économique, l'écologie sociale, l'écologie culturelle et l'écologie de la vie quotidienne, dans ce monde marqué par le « *consumérisme et le gaspillage* » (LS 109).

Bartholomée Ier, « Patriarche vert ».

En revisitant cette déclaration de Gn 1, 31 « *Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon* », Le Patriarche orthodoxe dit qu'en fait le mot grec pour « bon » renvoie à la beauté et non simplement à la bonté. L'on comprend ainsi que le monde a été créé beau. Ayant reçu comme don gracieux la création dans sa dimension physique et matérielle, don accompagné du commandement à servir et préserver la terre, Adam et Eve (ce qui dit l'Humanité) « *mésusèrent du don de la*

liberté, préférant se détacher du Dieu donateur pour s'attacher à la donation de Dieu »¹². C'est ainsi qu'il faut comprendre le péché originel. Et dans les faits encore aujourd'hui, selon le Patriarche, toute pollution qui enlaidit le visage de la planète créée belle, est une offense au Créateur.

Les hommes sont invités à être des êtres « eucharistiques et ascétiques ». La dimension eucharistique (*eucharistia*, merci, rendre grâce) de l'homme le poussera à considérer la création entière non comme une possession ni une propriété personnelle, mais comme don, cadeau, cadeau frappé de beauté, trésor du Dieu Créateur. Et si l'homme eucharistique use des ressources naturelles, il le fera dans un esprit reconnaissant.

La dimension ascétique de l'homme (ascète, de *askéo*, traiter un matériau brut à force d'entraînement et de talent) conduit à un ethos ascétique. L'homme usufruitier doit cultiver volontairement l'autolimitation et l'autocontrôle, au nom de l'amour qu'il porte pour l'humanité et la création toute entière.

III : D'UNE ÉTHIQUE ET D'UNE SPIRITUALITE DE LA CREATION

UNE ÉCOLOGIE POUR LES PAUVRES

Nous voulons prendre l'exemple de l'exploitation d'une ressource naturelle, notamment les forêts qui sont un bien collectif dans nos pays africains où son exploitation est soit naturelle (par les peuples autochtones) ou requiert un permis d'exploitation par l'État (Contrat d'État). Mais cette considération n'est pas exclusive d'autres ressources naturelles. Les forêts dont nous allons parler sont celles de la Mambéré Kadéï, à l'Ouest de la République centrafricaine et à l'Est du Cameroun. Mais cela vaut aussi pour d'autres ressources naturelles, telles le pétrole, le coltan, le diamant et or, etc...

¹² BARTHOLOMÉE, Patriarche œcuménique, *Et Dieu vit que cela était bon*, Paris, Cerf, 2015, p. 20.

Droits du peuple, conscience écologique et justice environnementale

Pour la réalisation du bien commun, il faut le respect des droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine. L'éducation et la santé sont des droits fondamentaux de l'homme. Et dans le sens de la compensation, il faudrait penser à doter ces peuples de toutes les possibilités pour satisfaire ces droits. L'homme ne doit ni mourir faute de connaissance ni faute de soins. Ce serait un crime contre l'humanité¹³. Toutes les sociétés qui œuvrent dans l'abattage des bois de forêts, de même l'Etat qui les autorise, ont des responsabilités sociales vis-à-vis de ceux qui vivent dans ces milieux d'exploitation forestière. L'assurance maladie et la construction des centres de santé qui pourvoient aux soins conséquents et efficaces ne sont pas des choses à négocier ni à négliger. Le manque de soins médicaux les plus élémentaires dans des zones où le désastre écologique est notoire car rendant ces zones de la planète hostiles à l'homme et inhospitalières, est un mépris face à l'homme, un mépris de ses droits fondamentaux¹⁴. L'Eglise doit en appeler à la responsabilité de tous les décideurs afin que la vie des peuples soit respectée. Les Dominicains doivent décrier cela.

En plus du manque accru des infrastructures de formation ou d'instruction, les enfants des employés ou parmi les peuples des zones d'exploitation forestière ne bénéficient pas de formation adéquate. Or, la formation, l'éducation, c'est pour l'acquisition des valeurs culturelles et professionnelles. Ils ont le droit à « *une culture humaine et civile* »¹⁵. L'on ne doit en aucun cas sacrifier ces jeunes qui

¹³ Nous savons que la destruction de l'espace vert ou des forêts entraîne un déséquilibre au niveau de l'écosystème, ce qui a nécessairement des incidences sur le milieu naturel. Il y a les problèmes climatiques et environnementaux, des risques sociaux et environnementaux. La vie est perturbée de même que la santé est menacée.

¹⁴ Cf. Jean Paul II, *Lettre apost. Novo millenium ineunte*, 50-51 : AAS 93 (2001) 303-304.

¹⁵ Conseil Pontifical « Justice et Paix », *op. cit.*, n° 557.

sont les responsables de demain. Surtout que déjà, les pères de famille passent la journée dans les champs et les camps d'abattage de bois et de sciage.

Il y a aussi l'eau : l'accès à l'eau potable est un véritable problème¹⁶. Nous savons que le droit à l'eau est un droit universel et donc inaliénable. Tous les organismes publics ont ce devoir de la donner à tous. En effet, « *le droit à l'eau, comme tous les droits de l'homme, se base sur la dignité humaine et non sur des évaluations de type purement quantitatif, qui ne considèrent l'eau que comme un bien économique. Sans eau, la vie est menacée* »¹⁷. La pourvoyance de l'eau et surtout de l'eau potable est une question de solidarité et de respect de la dignité de la personne humaine qui a droit à la vie et à la vie saine. Nous dirions aussi que la responsabilité écologique doit pousser l'homme à orienter ses activités pour ne pas polluer l'eau naturelle qui se trouve dans les forêts ou mieux dans la nature. Pour Benoît XVI, « *l'Eglise a une responsabilité vis-à-vis de la création et elle pense qu'elle doit l'exercer également dans le domaine public, pour défendre la terre, l'eau et l'air, dons du Dieu Créateur à tous, et, avant tout, pour protéger l'homme du danger de sa propre destruction* »¹⁸. L'homme se tue s'il ne boit pas une eau saine et potable.

Le logement pose le problème de salaire juste (salaire vital). Le salaire vital pose le problème de la justice sociale. Il doit permettre au travailleur de subvenir à ses propres besoins et à ceux de tous ceux dont il a la charge. En effet, « *compte tenu des fonctions et de la*

¹⁶ En marge du Forum de l'eau tenu à Marseille, en France, du 12 au 17 mars 2012, M. FOCHAN Luc, Président du Conseil mondial de l'eau affirmait sur la Station radiophonique RFI que selon l'ONU, l'eau potable est un droit fondamental. Pour l'expert, l'assainissement en Afrique est un parent pauvre ; ce qui fait qu'il y a un foyer de maladies, source d'importante mortalité (Après le Journal de 18h30 du 12 mars 2012).

¹⁷ Conseil Pontifical « Justice et Paix », *op. cit.*, n° 485. Jean Paul II a rappelé cette exigence du respect de droit à l'eau dans l'*Osservatore Romano*, éd. Française, 9 mars 2004, p. 5.

¹⁸ Benoît XVI, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix, 1^{er} janvier 2010*, « *Si tu veux construire la paix, protège la création* », n° 12.

productivité de chacun, de la situation de l'entreprise et du bien commun, la rémunération du travail doit assurer à l'homme des ressources qui lui permettent, à lui et à sa famille, une vie digne sur le plan matériel, social, culturel et spirituel »¹⁹. Le problème de logement participe de la question du respect de la dignité humaine.

Je ne pourrais ne pas parler aussi de l'accaparement des terres par des « grands » de nos régimes politiques au détriment des populations qui les habitent : elles sont sur de vastes terres déjà achetées, en attendant d'être expulsées, par ceux qui soufflent le chaud et le froid... C'est le cas au Cameroun.

POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* »²⁰. Il y a dans le développement durable deux types de durabilité : la durabilité spatiale et la durabilité temporelle. Le développement durable est ce développement qui a trois dimensions : la dimension économique, la dimension sociale ou sociétale et la dimension écologique. Le développement durable est ce développement économiquement viable, socialement équitable et écologiquement tolérable. Chaque dimension a une finalité spécifique. La langue anglophone appelle ce type de développement, « *sustainable development* » qu'on peut entendre « développement soutenable ». Deux concepts sont importants dans cette définition de développement durable : les besoins de ceux qui doivent avoir la priorité et l'idée de limitation des ressources de l'environnement. En effet, la nature comme environnement n'est pas inépuisable ; sa capacité est limitée et relative.

C'est pourquoi il faut promouvoir une conscience écologique

¹⁹ Concile Œcuménique Vatican II, Cons. past. *Gaudium et spes*, 68 : AAS 58 (1966) 1088-1089.

²⁰ Yvon GUILLAUD, *Biodiversité et développement durable*, Paris, Karthala, Editions UNESCO, 2007, p. 33.

et établir une justice écologique.

Cela pour lui permettre de vivre aujourd'hui et demain. Les hommes d'aujourd'hui et de demain doivent vivre et jouir des biens de la terre, au même degré car ils sont tous égaux en dignité.

Destination universelle des biens de la terre et équité intergénérationnelle

La gestion du patrimoine collectif ou du bien commun nécessite la considération de tous dans l'égalité. Car de par la création, les biens de la terre sont destinés à tous, à toute l'humanité sans exclusive. C'est cela le principe de la destination universelle des biens de la terre : « *« Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité »*²¹. Ce droit est naturel, originaire, nous pouvons dire qu'il est divin. Tout cela pour le développement de l'homme qui est un droit et non seulement une aspiration. La terre est un héritage commun à toute l'humanité. Il est important de faire la distinction entre solidarité intragénérationnelle et la solidarité intergénérationnelle pour rendre raison du développement durable.

La solidarité intragénérationnelle a trait à la considération de tous ceux qui, appartenant à une même génération, entendons les vivants tout simplement, s'appliquent à faire jouir à tous les biens de la terre. Il est vrai que l'État prétend faire le bonheur des peuples, mais s'il ne les associe pas, alors, l'État ne réalise pas son but. Il faut

²¹ Concile Œcuménique Vatican II, Cons. past. *Gaudium et spes*, 69 : AAS 58 (1966) 1090. Nous avons quelques enseignements des Pères de l'Église sur l'usage commun des biens de la terre. Mais ils n'ont pas écrit de manuels pour cela. On retrouve cet enseignement dans les homélies et les sermons. Saint Ambroise affirme par exemple : « *Ce n'est de ton bien que tu fais largesse au pauvre, tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en commun pour l'usage de tout le monde, voilà ce que tu t'arroges. La terre est donnée à tout le monde et pas seulement aux riches* », AMBROISE (Saint), Naboth le pauvre, 5, 21-24, in *Connaissance des Pères de l'Église*, n° 59, p. 19.

donc un développement participatif²². L'usage responsable conduit à un développement pour tous, pour l'épanouissement de tous. Nous trouvons important de souligner que de plus en plus (et il a été rappelé lors du 21^e Sommet mondial sur le Climat à Paris-France en décembre 2015 – la COP 21), la dimension culturelle et historique doivent faire partie de l'approche du développement durable.

La solidarité intergénérationnelle dit de ne pas se soucier plus du présent seulement mais aussi du futur. En effet, « *héritiers des générations passées et bénéficiaires du travail de nos contemporains, nous avons des obligations envers tous, et nous ne pouvons nous désintéresser de ceux qui viendront agrandir après nous, le cercle de la famille humaine. La solidarité universelle qui est un fait, et un bénéfice pour nous, est aussi un devoir* »²³. Cela voudrait dire que la terre est un héritage reçu et à donner. Nous ne sommes ni les premiers ni les derniers à occuper la terre, à jouir de ses fruits. La terre doit être féconde pour aujourd'hui et pour demain. Comme le dit si bien René Coste, « *la planète-terre appartient aux générations futures autant qu'à nous par droit de naissance* »²⁴. Nous ne saurons voler nos prochains lointains, leur voler leur terre.

IV. LA SPIRITUALITE DE LA CREATION

LUTTER CONTRE LE MAL ÉCOLOGIQUE OU LUTTER CONTRE LE MAL A L'ERE ÉCOLOGIQUE

Les problèmes liés à la crise écologique foulent aux pieds la

²² Il faut impliquer résolument tous les peuples. Participent-ils à la gestion et à l'usage équitables du patrimoine collectif pour rechercher et jouir du bien commun ?

²³ Paul VI, *Encycl. Populorum progressio*, 17, AAS 59 (1967) 266. Pour Benoît XVI, il y a urgence de mettre en place cette solidarité intergénérationnelle car l'on ne doit faire peser les conséquences négatives de l'usage de nos ressources naturelles sur les générations futures. Cf. Son Message pour la paix le 1^{er} janvier 2010. Jean Paul II parlait de « la nécessité morale d'une nouvelle solidarité » (son Message de 1990 au n° 10) et Benoît XVI, d'une « solidarité mondiale » (son Message de 2009 au n° 8).

²⁴ René COSTE, *Dieu et l'écologie*, p. 138.

dignité de la personne humaine.

Le mal de la souffrance ou de la misère donne de l'effroi dans le cœur de l'humain, du chrétien. Face à l'exclusion sociale et économique, à la misère de certains de nos semblables présents et futurs (prochains proches et prochains lointains), il faut trouver des mécanismes de solutions pour enrayer et bannir toute souffrance. Des solutions existent dans la solidarité. Comme le déclare le théologien de la libération Gustavo Gutierrez, « *la pauvreté est un mal, un état scandaleux, qui en notre période a pris d'énormes proportions. L'éliminer, c'est d'apporter plus étroitement l'occasion de voir Dieu face à face, dans l'union avec d'autres personnes* »²⁵. La lutte contre la pauvreté, dans le sens de la libération de l'humain donne le salut à l'homme. Lutter pour préserver la vie humaine donne le salut. Dans ce sens, nous pensons nous référer à ce beau texte, le seul qui nous parle explicitement du Jugement dernier (Mt 25, 31-46).

Ce texte montre le Christ Jésus non comme Juge mais comme critère de Jugement, Lui l'Amour de Dieu pour l'Humanité, Lui qui « entre dans la peau » de tous les petits à qui nous faisons ceci ou cela. Chacun sera jugé par ses propres actes inspirés de l'Amour – Jésus Christ – ou non. Pour le Christ, l'Homme se sauve donc va au Ciel, en respectant trois types de droits : droit à l'alimentation (j'avais faim, j'avais soif), droit à la Communauté ou à la Société (j'étais un étranger, j'étais nu) et droit à la liberté (j'étais malade, j'étais en prison). L'on peut appliquer tous ces droits d'autrui, de l'altérité présente et ou future aux devoirs de l'homme technologique actuel.

Le Christ qui a faim et soif, c'est le pauvre, l'être le plus menacé de la crise écologique. Nous savons que la crise alimentaire mondiale, le manque de nourriture et d'eau potable, c'est la résultante du dérèglement climatique et du changement climatique. L'homme n'est pas innocent dans l'occurrence de cette triste réalité. Le Christ

²⁵ Gustavo GUTIERREZ, *Une Théologie de la Libération, de l'Histoire, de la Politique, et du Salut*, Orbis Book, New York, 1973, p. 106.

nous dira que nous l'avons fait affamer et assoiffer.

Le Christ étranger, c'est toute personne pauvre qu'on exclut de la terre des vivants sur le plan économique et social. Et pourtant toute personne a droit aux biens de la terre. C'est ici que nous disons qu'il faut passer du principe de la destination universelle des biens de la terre au principe de l'usage commun des biens de la terre. Aussi, le Christ nu est toute personne sans protection, victime des lois injustes, qui ne peut jouir à bon droit de toutes ces ressources dont abonde la terre. L'homme actuel fait des nus et des étrangers, il en rendra compte devant le Christ.

S'agissant enfin des prisonniers et des malades, nous disons que ce sont ces personnes qui sont victimes de nos actes insensés, actes de pollution que décrie le Pape François dans cette « culture des déchets ». Celui qui pollue de diverses façons tue car il rend malade et condamne à une vie de précarité malade. Nos frères en humanité peuvent devenir des prisonniers d'une vie sans souci de l'assainissement pour un environnement sain et salubre, prisonniers d'une vie polluée dans des sociétés polluées. Avant de penser toute pollution industrielle à grande échelle, rassurons-nous : Que faisons-nous de nos déchets ? Comment les gérons-nous ? Tout commence par nos portes, entendons nos maisons où toute gestion durable des déchets commence par la précollecte incluant le tri sélectif et le fait de poursuivre par la collecte pour la suite de cette gestion durable des déchets que nous produisons au quotidien. L'environnement influence de diverses manières la santé humaine. L'homme vit dans l'environnement, il y exerce ses activités et ses activités peuvent avoir des impacts sur lui-même, sur sa santé. Le Christ de la fin des temps mieux du Jugement dernier nous invite à un comportement humain afin d'éviter une atteinte à la vie humaine. Car la santé humaine doit son état de l'état de l'environnement où vit l'homme, de l'état de l'environnement que construit l'homme.

Une « autre nouvelle » chartre écologique chrétienne

La spiritualité est une vie, elle veut inviter à une vie, une vie menée dans l'Esprit. Avec le Pape François qui parle d'une *conversion écologique*, le Patriarche Bartholomée Ier parlant de cette même conversion des hommes en *êtres eucharistiques et ascétiques*, pour René Coste, la spiritualité de la création doit mener à un nouveau style de vie, lequel style doit être moins nocif pour l'environnement. René Coste affirme que « *notre comportement doit être cohérent avec notre lutte collective* »²⁶.

Pour parler du nouveau rapport que l'homme doit avoir avec les autres créatures, René Coste reprend une pensée suggestive qui est à la fois éthique et spirituelle²⁷. C'est un genre de prolongement du Décalogue que nous avons dans la Bible. Nous avons dans le Décalogue deux tables : La première est celle qui concerne le rapport de l'homme à Dieu et la seconde, celle se rapportant aux relations de l'homme avec le prochain. La troisième table ici concerne le rapport de l'homme avec les autres créatures.

Il y a six nouveaux commandements que requiert la gérance de la planète –terre. « Tu ne gaspilleras pas », « Tu rechercheras la qualité de la vie », « Tu seras redevable aux autres des biens de la planète », « Tu seras responsable de ta fécondité », « Tu seras responsable de tes déchets » et « Tu seras responsable de la sauvegarde des espèces vivantes »²⁸. C'est en respectant tous ces commandements que l'homme s'assume et assure sa responsabilité vis-à-vis des autres hommes, et de toute la planète où il vit et dont il a la responsabilité de gérance dans le partenariat avec Dieu.

Nous sommes tous Dominicains, donc chrétiens et nous marchons pour la Vie éternelle. Voilà aujourd'hui les défis à notre foi, nos engagements. Nous ne saurons ignorer cette lutte pour le respect de la vie sur terre pour la Vie dans l'Au-delà.

²⁶ *Ibidem*, p. 240.

²⁷ Ici, l'auteur reprend les idées développées dans *Agir d'une manière responsable*, in *Fêtes et saisons, écologie et création*, avril 1993, pp. 20-27.

²⁸ René COSTE, *op.cit.*, p. 244.

Nous pouvons alors dire que dans nos villes, nous devons promouvoir l'assainissement : Traiter les eaux usées sinon il y a des conséquences néfastes sur la biodiversité aquatique, faunique, florique, la santé humaine... Nous pouvons alors dire que dans le sens de cette gérance de notre seule planète, nos villes et villages devaient tous être *éco*, devenir des villes vertes, des villages verts. C'est la naissance des écoquartiers, écovillages, écovilles... Il faut donc faire des jardins, planter des arbres, revoir la politique de nos transports. Des villes-modèles sont à encourager et imiter : Les villes propres et vertes telles que Kigali au Rwanda, où il y a les bacs à ordures partout, service d'entretien soutenu. Les services d'hygiène et de salubrité ont à travailler. Le travail communautaire est développé et encouragé. Tout le monde doit prendre conscience de l'importance de petits gestes de l'utilisation des bacs à ordures, du tri sélectif déjà dans nos ménages. Aussi, le traitement des eaux usées des entreprises dans nos contrées. Tout cela c'est pour rechercher la qualité de vie pour l'humanité. Car en polluant, l'on tue aujourd'hui et demain. Il faut ainsi encourager l'utilisation des énergies renouvelables avec la géothermie, l'hydroélectricité, etc., des énergies propres.

Parlant de la sauvegarde des autres espèces, nous ne pourrions que déplorer ici la disparition de certaines espèces par la faute de l'homme. Prend-il conscience de l'importance de la chaîne alimentaire ? Disant que la vie de l'homme est liée à celle de la nature, nous voulons tout simplement rappeler ici les fonctions nourricière, reproductrice, curative, protectrice... des créatures.

L'on peut alors penser avec Teilhard de Chardin : « *Voici que dans l'espace nouveau, une troisième voie se découvre : aller au Ciel à travers la Terre* »²⁹. Car une relation responsable avec la terre exprime une bonne relation avec Dieu et avec l'humanité.

²⁹ Cité par René COSTE, *op.cit.*, 4è de couverture.

V. CONCLUSION

Le philosophe japonais Kazuoko Okadura l'avait si bien souligné : « *Notre dieu est grand. L'argent est son prophète. Pour ses sacrifices, nous dévastons la nature entière* ». Qui est notre Dieu ? Est-ce celui dont parle le philosophe japonais ? Souvent nous sommes acteurs ou complices de cette dévastation, de cette pollution de la création, car nos âmes sont aussi polluées. L'on doit prendre conscience que tout est lié aujourd'hui : protection de la nature, vie vraiment humaine pour tous, nouveau mode de vie. Une révision et une révisitation du rapport homme-environnement sont impérieuses. Pour nous Dominicains, sachant que la justice et la paix font partie intégrante de notre prédication, la question de la création, de la pauvreté, du développement et du soin de la création doit faire partie intégrante de nos luttes quotidiennes en Dieu, selon Dieu. Nous ne devons nous dérober à cela.

L'homme appelé à vivre sa liberté en Dieu, comme être doué de raison, d'intelligence, de volonté, est appelé au bonheur sans fin avec son Créateur. L'homme, *Imago Dei* doit donc poser des actes bons pour ressembler à Dieu : avoir la Vie éternelle. Les actes bons et responsables vis-à-vis de la terre et de/pour ses occupants présents et futurs ouvrent à cette Vie éternelle. Toute réponse chrétienne ou toute réponse humaine à la question « Qu'as-tu fait de ton frère ? » considérée à nouveaux frais permet cette félicité. L'homme technoscientifique déchristianisé et sécularisé doit voir sa responsabilité dans la crise écologique actuelle. Il faut ainsi passer d'un anthropocentrisme arrogant bien vivant à un anthropocentrisme chrétien bien vivant. Prions et agissons. Et c'est le chemin du Ciel. Que Saint Dominique notre Père nous y aide !

!

UNE VISION DOMINICAINE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN
INTEGRAL: L'AGENDA DES LAÏCS
Duncan MacLaren, op

1. INTRODUCTION

Merci pour l'invitation au Congrès. Je dois admettre dès le début que le groupe de laïcs dominicains auquel j'appartiens et que j'ai cofondé il y a plus de trente ans n'est pas une fraternité mais est placé directement sous le Maître de l'Ordre. Frère Bruno a mentionné les groupes spécialisés laïcs dominicains dans son discours. Les co-fondateurs de notre groupe étaient des personnes relativement jeunes de l'époque, qui souhaitaient se réunir en un groupe exprimant le charisme de l'Ordre tel qu'il était vécu par les laïcs, mais aussi en mettant l'accent sur la justice et la paix. Nous pensions également qu'en tant que laïcs, nos vies pourraient changer rapidement et que nous pourrions devoir nous consacrer à des bébés, à des parents âgés ou à tout ce que la vie pourrait nous infliger. Ce discernement nous a amenés à décider de renouveler notre engagement tous les trois ans plutôt que pour la vie. Cela nous a

permis d'être des membres actifs dans le groupe parce que, pour nous, ce qui était le plus important était notre ferme engagement dans la prière, l'étude, le discernement et l'action pour «transformer le monde» - ou du moins un peu de celui-ci.

LE PROBLEME

Permettez-moi de commencer par ce que je considère comme le problème de l'indifférence ou même de l'animosité envers la justice et la paix en tant que concept au sein de l'Ordre. En tant que membre de la Commission Internationale Dominicaine Justice et Paix, je représente les laïcs auprès de mes collègues, Teresita et Dimitri d'Argentine et du Guatemala, respectivement, Dimitri représentant l'IDYM. Lors de ma première réunion en 2015, j'ai été surpris par les informations communiquées par les frères et sœurs d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australasie - affirmant qu'ils avaient des difficultés à trouver des promoteurs et que beaucoup de jeunes frères et sœurs pensaient que la justice et la paix étaient désuets et ont rejeté le concept comme une mode des années soixante et soixante-dix. C'était différent en Afrique, dans certaines parties de l'Asie et en Amérique Latine. Ma crainte est que ce soit la même chose pour les laïcs. Essayer d'obtenir des informations sur la justice et les activités de paix des Fraternités laïques s'est avéré très difficile pour mes contacts à travers le monde et pour moi, en partie parce qu'il n'y a pas de base de données fiable sur les groupes de laïcs impliqués dans la justice et paix et peut-être en partie parce que cela semble trop politique. - ou à l'ancienne. Je suis reconnaissant à ceux qui ont répondu mais, avec quelques activités, je me demande où est l'élément justice.

Le Catéchisme déclare: «La charité [qui signifie« amour »] est le plus grand commandement social. Il respecte les autres et leurs droits. Cela exige la pratique de la justice, et elle seule nous en rend

capable de ça”¹». Notez que le mot «charité» est inextricablement lié à la justice dans l’enseignement, non pas à être gentil, aimable ou pieux, même généreux, mais d’être juste. Et l’Église, à travers l’enseignement social catholique, offre un système qui «propose des principes de réflexion; il fournit des critères de jugement; il donne des orientations pour l’action », résumée dans la dialectique de Cardijn par« voir, juger, agir²». Ce sont des lignes directrices pour l’action, pas un dogme en tant que théorie. Vous ne pouvez pas être dogmatique sur les douleurs du monde. Donc, en termes de justice et de paix, l’Église a très clairement indiqué ce que devrait être notre mission: transformer le monde en promouvant la justice et la sauver en promouvant la paix.

Dans cette présentation, je veux faire quatre points. Le premier est de savoir comment la justice et la paix, la pensée et l’action sont au cœur de l’Évangile et du charisme dominicain laïc qui consiste à le prêcher. La seconde consiste à suggérer ce que cela implique en termes généraux pour les laïcs dominicains du pays. La troisième consiste à expliquer le nouveau terme «développement humain intégral» depuis que le pape François a transformé le Conseil pontifical «Justice et paix» en un dicastère pour la promotion du développement humain intégral. De quoi s’agit-il et comment le pape François nous appelle-t-il les laïcs à faire? La quatrième consiste à suggérer quelques initiatives concrètes que nous pouvons entreprendre pour être plus efficaces dans notre appel à agir sur les questions de développement humain intégral. Frère Dans sa lettre au Congrès, Bruno rappelle aux laïcs dominicains quelle est leur mission dans les paroles de *Lumen Gentium*: être «partageurs à leur manière dans l’office sacerdotal, prophétique et royal du Christ... et qui jouent leur rôle dans l’accomplissement de la mission de tout un

¹ *Catéchisme de l’Église Catholique* (1994) (Londres: Geoffrey Chapman, 1994) § 1889.

² *Ibid.* par. 2423

peuple chrétien dans l'église et dans le monde".³

Cependant, je ne veux pas que vous soyez des auditeurs passifs pendant une heure, mais des participants actifs. Je voudrais que vous parliez à vos voisins après la présentation et nous donniez votre opinion sur les points soulevés et sur les actions de justice et de paix que vous pensez que votre fraternité devrait entreprendre aux niveaux national et international.

2. POINT UN: JUSTICE ET PAIX EST AU CENTRE DE L'ÉVANGILE ET DU CHARISME DOMINICAIN POUR LE PRÊCHER

Commençons par nous rappeler les trois principes centraux de la foi catholique, c'est-à-dire que les principes que nous défendons, en tant que chrétiens catholiques, sont vrais:

Kerygma - (mot grec signifiant «proclamation» - Parole) prêchant la Parole de Dieu, pas seulement dans les homélies du dimanche ou les sermons, mais dans nos vies. Le grand théologien dominicain flamand, Edward Schillebeeckx OP, a déclaré que nous écrivons un cinquième évangile avec nos vies. Nous prêchons une foi basée sur le règne de Dieu qui commence ici sur Terre dans le désordre de nos vies et de nos sociétés, nationales et internationales. Cela signifie prêcher sur les sans-abri dans nos rues; soulignant que lorsque les ouragans font des victimes, ils en prennent plus dans les soi-disant pays en développement que dans les soi-disant pays développés dont le mode de vie a provoqué l'augmentation de la folie météorologique; dénoncer des expériences économiques telles que les programmes d'ajustement structurel menés dans le passé, qui pourraient aider les banquiers occidentaux mais coûteront des vies et mettront la misère dans les pays les plus pauvres. En tant que dominicains, nous sommes appelés à dénoncer ce qui ne va pas avec

³ Constitution Dogmatique de l'Église (*Lumen Gentium*) à Austin Flannery OP, Concile Vatican II: *Les dix-seize Basiques Documents*, Dublin: Publications Dominicaines, 1996) 1-95, § 31.

le monde; nous sommes appelés à agir qui prend le parti des plus pauvres; et de cette manière, nous témoignons de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus.

Leitourgia - (Grec pour «service public» - Culte) est un culte et c'est de là que vient le terme de «liturgie». Le culte est important. Les sacrements et la prière nous entraînent au-delà de nous-mêmes pour pouvoir aimer les autres, pas seulement nous-mêmes⁴. Timothy Radcliffe, ancien maître de l'Ordre, a écrit: «Je découvre ce qu'est l'amour quand je la laisse être le centre du monde et non moi-même». Lorsque nous ne sommes plus le centre de notre monde, mais d'autres personnes, nous nous "revêtons", comme l'a dit saint Dominique, non seulement de la vérité, mais également du manteau de la solidarité. Comme l'a écrit saint Jean-Paul II, la solidarité n'est pas «un sentiment de compassion vague ou une détresse superficielle face aux malheurs de tant de gens». Non, «c'est une détermination ferme et persévérante de s'engager pour le bien commun; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun, car nous sommes tous réellement responsables de tous».⁵ Le bien commun a été caractérisé par notre frère sud-africain, Albert Nolan OP, comme «ce qui convient le mieux à toute la famille humaine, ou toute la communauté des êtres vivants ou l'univers entier dans son grand déroulement».⁶

Et le dernier précepte de notre foi est Diakonia

Diakonia – (mot grec pour le ministère du monde) le ministre du service de la société, de la dignité humaine et des droits de l'homme. Le ministère dans le monde n'est pas sur les marges de la foi (comme souvent peut sembler le cas), mais central et c'est là que la justice et la paix comme un concept préfiguration du règne de Dieu est réuni, non seulement comme «projets», mais comme un choix de vie. Comme le dit le Pape François dans *Evangelii Gaudium*

⁴ Timothy Radcliffe OP, *Je vous appelle des amis*, (Londres: Continuum, 2001) 50

⁵ Pope John Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, (Cité du Vatican: Librerie Editrice Vaticana, 1987), § 38

⁶ Albert Nolan OP, *Jesus Aujourd'hui: Une Spiritualité de la Liberté Radicale*, (Maryknoll, NY: Orbis Books, 2006) 188

(la joie de l'Évangile), citant les évêques d'Amérique Latine, «la mission de proclamer la bonne nouvelle de Jésus-Christ a une destination universelle. Son mandat de charité englobe toutes les dimensions de l'existence, tous les individus, tous les domaines de la vie communautaire, et tous les peuples. Rien d'humain ne peut lui⁷ être étranger»... De même, *Gaudium et Spes* nous ont appris à être plus positifs envers le monde où les laïcs doivent avant tout lire les signes des temps et agir pour transformer le monde.

Bien que la diaconie se concentre spécifiquement sur l'édification d'une société juste, les deux autres principes fondamentaux, comme j'ai essayé de les illustrer, sont aussi radicalement sociaux, car l'Évangile est radicalement social. Il est imprégné d'histoires sur le fait de se transformer pour servir les autres et de transformer notre société pour qu'elle soit plus juste.

Quant à l'Ordre, si nous demandons si Dominic était un activiste de la justice et de la paix depuis le début de sa mission, la réponse est probablement «non». Il a prêché la miséricorde de Dieu envers les pécheurs, en les rappelant à la foi catholique. Mais St Dominic, comme le stipule la Constitution de la République dominicaine de Glasgow, est aussi ému par la terrible pauvreté qu'il a vu autour de lui qu'il a vendu ses livres bien-aimés pour nourrir le peuple, en déclarant: «Je ne pouvais supporter de prendre des peaux mortes lorsque des peaux vivantes mouraient de faim et dans le besoin». Et c'est saint Thomas d'Aquin qui nous dit de considérer la justice et la paix comme des questions dominicaines légitimes dans sa discussion sur la justice dans la Somme comme étant «une vertu particulière qui nous permet de donner aux autres ce qu'ils méritent en tant que créatures de Dieu et nos voisins»⁸.

⁷ Pape Francis *Evangelii Gaudium*, (Londres: CTS, 2013), §181

⁸ De Richard Finn OP, "Primitive Voix pour Justice" dans John Orme Mills OP (ed.), *Justice, Paix et Dominicains 1216-2001*, (Dublin: Publications Dominicaines, 2001) 19-30, 23

Pour conclure sur la centralité de la justice et de la paix dans notre foi et notre charisme en tant que dominicains, il est clair que justice et paix ne font pas seulement partie de la diaconie, mais sont au centre du kerygma et de la leitourgia, mais pourtant, ils sont souvent marginalisés la vie. Vous connaissez la situation - les vrais catholiques assistent aux groupes de prière tandis que les autres forment des groupes de justice et de paix, et il y a peu de dialogue entre les deux. Comme nous l'avons fait l'autre soir à Fatima, nous devons assister à une procession du chapelet pour prier pour nous-mêmes, pour l'Église et pour le monde - et pour aller en marche pour la paix dans le monde. Nous devons faire les deux, comme l'a indiqué le pape émérite Benoît XVI dans *Caritas in Veritate*. Pour que notre foi soit vécue de manière authentique, nous avons besoin que les trois principes de la foi se rejoignent dans un tout intégré dans nos vies, en tant qu'individus et en tant que membres de fraternités dominicaines et d'autres groupes de laïcs, et pour vivre de notre foi dans le monde.

Permettez-moi de passer au point deux.

3. DEUXIEME POINT: SI LA JUSTICE ET LA PAIX SONT AU CŒUR DE LA PREDICATION DE L'EVANGILE, COMMENT LES DOMINICAINS LAÏCS DEVRAIENT-ILS AGIR DANS UN CONTEXTE NATIONAL?

Permettez-moi de vous donner ma prise sur cette question. Tout d'abord, nous devons être plus préoccupés par le monde où vivent les gens dans l'image divine, en particulier les plus marginalisés. Les injustices qu'ils souffrent constituent l'ordre du jour que la mission de l'Église nous appelle à transformer. La solidarité exige que nous regardions l'injustice à travers les yeux de ceux qui souffrent de l'injustice. Comme l'a dit Timothy Radcliffe dans sa lettre à l'ordre, «promis à la mission» (1994), «vous obtenez une vue différente du monde en fonction si vous êtes à la recherche

à partir du siège d'une Mercedes ou le siège d'une bicyclette⁹ nous devons donc prendre l'option pour les pauvres au sérieux.

Pour cette raison, je suggérerais que la manifestation moderne de Saint Dominique vendant ses livres pour nourrir les gens est de travailler à changer les structures économiques, sociales et politiques qui causent une telle pauvreté et la marginalisation en premier lieu. Le bon Samaritain d'aujourd'hui est un lobbyiste politique pour la justice.

Plusieurs Chapitres Généraux de l'Ordre ont indiqué ce que la prédication de la justice devrait ressembler. Oakland a déclaré que les actions pour la justice et la paix doivent répondre à trois critères: ils doivent être communautaires, spécifiquement intégrés dans les projets locaux, provinciaux et régionaux; ils doivent être bien pensés et basés sur une analyse sérieuse de la réalité sociale et être enracinés dans des fondations bibliques et théologiques fortes; ils doivent assurer le soutien des frères, des sœurs et des laïcs à participer activement-même au point de risquer leur vie- dans les associations et les mouvements pour la promotion de la dignité humaine.

Frère Bruno dans sa lettre à ce Congrès¹⁰ mentionne des groupes de personnes et de zones qui devraient être au centre de notre préoccupation en tant que Laïcs Dominicains en lien avec l'Ordre dans son ensemble. Il mentionne, d'abord, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les migrants et les apatrides, les êtres humains parmi les 66 millions obligés de quitter leurs foyers, les pays et la citoyenneté par la guerre, les conflits, la pauvreté déshumanisantes ou l'oppression. Le Maître de l'Ordre parle des familles, intéressant, en particulier ceux qui sont dysfonctionnels, plutôt que la vue plutôt

⁹ Timothy Radcliffe OP, "Vœu pour la Mission" dans (pas d'éditeur) Louange, Bénir, Prêcher: Paroles de Grâce et de Vérité, (Publications dominicaines: Dublin, 2004) 327-347, 342

¹⁰ Bruno Cadoré OP, Lettre aux Laïcs de l'Ordre des Prêcheurs, 25 janvier 2018. Extrait de http://archive.fraternitiesop.com/810_17_73_ICLDF_French_01.25.18.pdf

romantique tenue par l'imagination officielle catholique. Allié à cela, il mentionne comment nous devrions être actifs dans l'accueil et l'intégration de ceux dans les relations dites "irrégulières" puisque, comme le Pape Francis le dit, "personne ne peut être condamné pour toujours parce que ce n'est pas la logique d'Évangile".¹¹ Frère Bruno mentionne les droits de l'homme sous toutes ses formes comme un site pour notre action et de compassion et nous avons les rapports du Congrès à Salamanque de 2016 comme des ressources exceptionnelles pour nous. Enfin, le Maître mentionne la participation au dialogue interreligieux et à l'œcuménisme avec nos compatriotes chrétiens, tant en termes de compréhension mutuelle que de collaboration avec eux sur toutes les autres questions.

Nous avons aussi une méthodologie distincte basée sur l'Évangile-une extension de «voir, juger, agir», appelée la spirale pastorale. Nous devrions d'abord observer l'injustice par l'expérience et la rencontre humaine; deuxièmement, nous devrions analyser les causes et les conséquences de l'injustice à la dignité des vies humaines; troisièmement, nous devrions réfléchir théologiquement sur le résultat de cette analyse pour discerner notre réponse à la lumière de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Église; et, enfin, nous devons agir sur la base des trois premières étapes pour planifier, fixer des objectifs, déterminer les stratégies et partager les tâches; et puis, avant de recommencer avec un nouveau sujet, évaluer ce que nous avons fait.

Permettez-moi de donner deux exemples de ce que cette méthodologie peut mener. Quand j'ai rencontré des membres d'une fraternité laïque dans une ville du Cameroun, ils m'ont dit que, grâce à leur discernement pour aider les plus pauvres, ils ont décidé de se concentrer sur cette partie de leur population vivant avec le VIH/sida, et se sont retrouvés non seulement accompagner les gens

¹¹ Pape François, *Amoris Laetitia* (La joie de l'amour), (Londres: Société de Vérité Catholique, 2016) § 297

, mais aussi en essayant de persuader la communauté de se débarrasser de la stigmatisation et d'embrasser leurs frères et soeurs souffrants. C'est aussi une instance moderne de Saint Dominique qui vend ses livres aux pauvres, à l'exception de nos frères et soeurs camerounais, ce qu'ils donnent, c'est leur temps et leur présence aimante, entraînant une plus grande estime de soi pour les plus marginalisés.

Dans ma propre ville de Glasgow, les Dominicains laïcs ont discerné que nous devrions travailler avec les jeunes toxicomanes de nos zones défavorisées. Nous avons passé la nuit avec des jeunes dans une maison à mi-chemin entre la prison qu'ils venaient de quitter et le Centre professionnel de réhabilitation des médicaments qu'ils allaient. Notre tâche était d'être accueillants, de les rendre à l'aise et de les écouter parler de leurs expériences-chat qui a souvent continué jusqu'à l'aube. Nous, Dominicains, avons apporté notre inquiétude, la présence aimante et l'écoute, ainsi que l'humour à des chevreux dont certains pensaient avoir ruiné leur vie à 17 ans.

Dans les deux exemples, nous avons convenu que, dans la voie de l'Évangile, les pauvres nous ont changés, nous ont amenés au fond de notre compassion et renforcé notre engagement à l'option préférentielle pour les pauvres, et de plaider pour changer la perception des gens envers ceux qui vivent avec VIH/SIDA et les usagers de drogues dans deux scénarios très différents. Dans la liste de Bruno ou dans votre propre analyse sociale de votre ville, village ou région, vous serez en mesure de discerner ce que vous pouvez faire en tant que Dominicains pour apporter la justice et l'amour du Christ aux autres. Rappelez-vous le Congrès sur les droits de l'homme à Salamanque en 2016 où nous sommes engagés à «embrasser comme une partie intégrante de notre charisme dominicain, la mission de la justice et la paix comme constitutifs de la prédication d'Évangile».¹² Nous, les Dominicains laïcs, renforçons

¹² Déclaration Finale du Congrès des Droits de l'Homme de Salamanque, 2016. Extrait de <http://www.op.org/en/content/final-statement-salamanca-congress->

cet engagement à ce Congrès.

4. POINT TROIS: DE LA JUSTICE ET DE LA PAIX AU
DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL

Le pape François sait comment, comme on dit en anglais usuel, «jeter une clé dans les œuvres», c'est-à-dire changer notre point de vue sur les choses pour nous entraîner plus loin dans le cœur de l'Évangile et nous éloigner de nos complaisances au sujet de la foi. Lorsqu'il a annoncé qu'il changeait non seulement le nom du Conseil pontifical «Justice et paix» au Vatican, il introduisait les dicastères (l'équivalent des ministères du Vatican dans un gouvernement) pour les œuvres de bienfaisance, la santé, les migrations et le soin de la création. Dicastère pour la promotion du développement humain intégral, les couloirs de la curie étaient à bout de souffle. Qu'est-ce qui venait maintenant de ce pape prophétique?

Peut-être qu'il a changé le nom de la Dicastie parce qu'il pensait que la phrase «justice et paix» avait couru son cours. Peut-être qu'il pensait que le nouveau nom, avec ses origines dans l'Encyclique 1967 du Pape Paul VI béni sur le développement, *Populorum Progressio* ("Le Progrès des Peuples"), a souligné l'homme au centre d'un développement qui a dû couvrir non seulement l'économie, mais toute la vie, y compris le transcendant; qu'elle devait être comprise à la lumière de l'Évangile; et devait viser à maintenir la dignité de la personne humaine en toutes circonstances.

Je pense qu'il a également pensé que «justice et paix» était devenu un processus par lequel les pauvres devenaient l'objet de l'idée de quelqu'un d'autre de la façon dont ils devraient être développés plutôt qu'ils devraient être les sujets de leur propre développement, incorporant leur culturel et les valeurs religieuses et

leur permettant d'être, les agents de leur propre destin.

Dans son allocution¹³ à la cinquantième célébration de *Populorum progressio* en avril 2017, le Pape François a expliqué ce qu'il entendait par le développement humain intégral: que ce type de développement est d'intégrer les peuples de la Terre en veillant à ce que l'écart entre les riches et les pauvres diminuent; sur l'offre de modèles pratiques d'intégration sociale, en veillant à ce que personne ne soit exclu; sur l'intégration des dimensions individuelles et communales, et en évitant l'individualisme égoïste, comme on peut le voir dans certaines parties du Monde Occidental par la montée du nouveau droit en politique qui veut barrer les étrangers lointains fuyant la violence, l'oppression et la pauvreté ou qui cherche à construire des murs entre les gens plutôt que de les abattre; que ce modèle de développement est d'intégrer le corps et l'âme, en tenant compte de l'aspect transcendant de la vie des gens, et l'intégration de l'Enseignement Social Catholique dans nos pensées et nos actions sur les aspects sociaux et politiques de la vie dans notre monde actuel. Le terme ne supplante pas «justice et paix», mais il rend, à mon avis, plus concret dans notre contexte et rend l'élément de foi beaucoup plus visible.

Et donc nous venons à notre dernier point

5. POINT QUATRE: AGIR EN TANT QUE LAÏCS DOMINICAÏNS SUR LES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL AU-DELA DE NOS PAYS

John Orme Mills OP a un chapitre dans la grâce et la tâche de la prédication dans laquelle il dit que nous devrions rappeler aux gens que «nos vies en tant que chrétiens sont liés non seulement avec nos espoirs intérieurs, les craintes et les tentations, et pas seulement avec

¹³ Pape François, "Allocution au 50^e.Anniversaire de la Encyclique *Populorum Progressio*", 4 avril 2017. Extrait de <https://zenit.org/articles/poppe-address-to-vatican-conference-on-50th-anniversary-of-populorum-progressio/>.

les gens autour de nous, mais aussi avec ces énormes questions¹⁴ mondiales». Nous devons montrer comment ces grandes questions de développement humain intégral, étant un monde interdépendant, sont intimement liées à la façon dont nous vivons, votons et construisons la société, et que nous sommes co-responsables des péchés sociaux qui assaillent notre planète. Nous ne devrions pas simplement les reléguer aux prières des fidèles.

Ces grandes questions peuvent sembler intimidantes. Sous la direction de Margaret Mayce OP à l'ONU à New York et de Mike Deeb OP à l'ONU à Genève, nous disposons des informations, des agendas et des réseaux qui nous permettront d'aborder ces questions au niveau international en tant que famille dominicaine. L'ONU n'est peut-être pas parfaite, mais c'est la seule voix morale laïque internationale que nous devons agir pour la justice et la paix dans notre monde. Ce qu'ils manquent, c'est entendre la voix des plus pauvres de la base et c'est ce que nous pouvons fournir avec d'autres congrégations (ainsi que Caritas) qui vivent et souffrent avec les plus pauvres.

À Caritas, l'Archevêque Odama de Gulu, dans le nord de l'Ouganda, a exhorté Caritas Ouganda à informer le monde de la guerre civile brutale dans laquelle des enfants ont été enlevés, brutalisés et forcés par le lamentable Armée de Résistance du Seigneur. Ils nous ont contacté à Caritas Internationalis à Rome et nous avons alerté notre délégué à l'ONU à New York et l'archevêque a été invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Six mois plus tard, il y avait un cessez-le-feu fragile, car Mgr Odama pouvait parler de personnes dont les enfants leur avaient été enlevés et décrire ce qui leur était arrivé. Les politiciens de l'ONU n'ont pas

¹⁴ John Orme Mills OP, «Prêcher sur le Monde Plus Large» dans Michael Monschau O.P. (éd.) *La Grâce et la Tâche de la Prédication*, (Dublin: Publications Dominicaines, 2006) 314-328, 314-315

tous un cœur de pierre, et même ceux qui le font pourraient être persuadés par un tel témoin de changer d'avis.

L'Ordre des Dominicains est international, se trouve à la base et dispose de réseaux actifs qui peuvent faire entendre la voix de ceux qui n'ont pas voix au chapitre de manière à ce qu'un peu plus de justice pénètre notre monde. Tout ce qu'il nous faut, c'est de la passion pour commencer, de la passion pour analyser et discerner, et de la passion pour agir.

Permettez-moi de vous donner deux possibilités concrètes d'action collective. L'Ordre a déjà adopté le mois de décembre comme «Mois Dominicain pour la Paix», lorsque nous sommes instamment priés de prier pour la paix dans une partie du monde désignée, d'offrir notre solidarité à un «projet» particulier et de mettre en lumière la détresse du peuple. L'année dernière, c'était la Colombie. Cette année, l'accent sera mis sur la République démocratique du Congo (RDC), où l'Église a défendu les populations dans leur soif de démocratie dans un pays qui est riche en ressources, pourtant celle a plus grande pauvreté et conflit épouvantable du monde. Des informations seront bientôt envoyées à l'Ordre et il nous est redevable, après ce Congrès, d'entreprendre les actions de solidarité qui nous seront demandées pour accompagner et assister les populations souffrantes de la RDC.

La deuxième possibilité est que, tout comme par le passé, l'Ordre a lancé un projet de famille dominicaine pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), il est donc probable que la Commission recommande au Maître et à ses conseillers que toutes les branches de l'Ordre travaillent ensemble. faire campagne sur le successeur des OMD, Les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit d'un programme de dix-sept objectifs universels visant à améliorer notre monde de 2016 à 2030 et s'adresse

à tous les pays, et pas seulement aux pays dits «en développement». Le Directeur national de Caritas Kenya, Stephen Kituku, a déclaré à propos des objectifs qu'il espérait qu'ils diffèreraient des Objectifs du Millénaire pour le Développement, qui avaient été créés grâce à un processus hiérarchique à huis clos ne faisant pas intervenir les personnes vivant dans la pauvreté. En d'autres termes, c'est le contraire même d'une approche intégrale du développement humain. Stephen a déclaré: «C'est notre chance générationnelle de faire les choses bien».¹⁵

C'est une merveilleuse occasion pour la famille dominicaine de coopérer au sein d'un projet qui, s'il réussit, débarrassera notre monde de la pauvreté déshumanisante, améliorera la situation des femmes et des enfants et apportera le changement climatique, comme le suggère le Pape François dans *Laudato Si'*, au centre de nos actions pour sauver la planète.

Laissez-moi conclure. J'ai commencé par souligner notre problème de justice et de paix dans l'Ordre. J'espère avoir expliqué à quel point cela est au cœur de l'enseignement de l'Église et qu'il a été pratiqué dans l'Ordre depuis nos débuts. J'ai mentionné comment je pense que nous pouvons agir - et, en fait, nous agissons depuis des siècles - dans le cadre de cet appel à l'action évangélique visant à sauver notre planète et à débarrasser notre monde de la pauvreté déshumanisante; et comment nous avons une méthodologie distincte pour servir l'humanité et nous assurer que nos promesses de changement positif deviennent vraies. J'ai essayé d'expliquer pourquoi le pape François préfère maintenant l'expression «Développement Humain Intégral» dans laquelle justice et paix trouvent leur place en réduisant l'écart entre riches et pauvres, entre inclus et exclus; en mettant la communauté avant l'individualisme tel qu'il est perçu dans le principe du bien commun; en intégrant corps

¹⁵ Pour plus de détails sur ce que les membres de Caritas Internationalis font au sujet des ODD, voir le site web www.caritas.org.

et âme en veillant à ce que tous les systèmes de croyances et toutes les cultures trouvent leur place centrale dans tout processus de développement; où les pauvres et les marginalisés sont responsabilisés et participent à la décision de décider comment eux-mêmes et leur communauté devraient diriger leur propre idée de ce que «être en train de développer» signifie par opposition au modèle occidental corrompu par le capitalisme néolibéral et que nous pouvons tous apprendre de l'exemple des pauvres autonomisés. J'ai conclu avec deux exemples montrant comment nous pouvons collaborer avec les autres branches de l'Ordre, en tant que famille dominicaine, aux objectifs de développement durable des Nations Unies et au mois dominicain pour la paix en RDC.

Comme nous le savons tous avec tristesse, notre Église a perdu beaucoup de crédibilité au cours de la dernière décennie à cause des scandales sexuels qui continuent de nous anéantir. Nous sommes en crise mais une crise nous offre aussi une opportunité. Une occasion de mettre l'intégration de notre intellect, de notre spiritualité et de notre pratique au service de l'humanité. Nous ne pouvons plus dire que nous sommes parfaits - mais nous ne l'avons jamais été; nous ne pouvons plus prétendre être des saints - mais très peu d'entre nous l'étaient. Nous pouvons cependant prétendre écouter, contempler et partager les actions découlant de notre contemplation avec celles qui se trouvent dans, comme le disait le bienheureux Pierre Laverie OP, les «fractures» d'un monde brisé. C'est ce que signifie participer au développement humain intégral et c'est la vérité que nous pouvons apporter. Comme notre sœur, sainte Catherine de Sienne, a déclaré: «Prêchez la vérité comme si vous aviez un million de voix. C'est le silence qui tue le monde ». Dans la tradition de notre Ordre, élevons nos voix en faveur de la paix et de la justice au Cameroun, au Venezuela, en République dominicaine et dans les pays du monde où l'humanité souffre aux mains du mal. Au Congrès, nous avons beaucoup parlé de la foi en Christ, mais suivons maintenant la foi de

Christ, apportons miséricorde et compassion aux autres et aidons à transformer notre monde de manière à ce que tous, mais surtout les plus pauvres, puissent s'épanouir .

Je vous remercie.

CHRIST EST NOTRE PAIX (ÉPHESIENS 2:17)

Fr. Gerald Stookey, op

1. WE BELIEVE IN JESUS CHRIST

Après un moratoire de dix ans sur les exécutions aux États-Unis, la Cour Suprême des États-Unis a rétabli la peine de mort en 1976, au milieu d'une diversité de campagnes de protestation. J'étais membre du personnel de la Commission Justice et Paix de l'Archidiocèse de Denver, Colorado, et j'ai participé à une coalition d'État pour éviter la mise en œuvre possible de cette nouvelle décision.

Lors d'une première réunion de planification, des représentants d'organisations politiques, civiques et religieuses ont présentés chacune et les raisons de l'opposition à la peine de mort. La rationnement de l'opposition était à juste titre longue. Par exemple: le racisme écrasant dans les arrestations et les incarcérations des criminels; la plus grande peine de la classe pauvre qui ne pouvait pas payer pour une défense juridique adéquate; et le danger d'exécuter des victimes innocentes qui ont reçu des procès injustes.

Quand vint le temps pour l'Archidiocèse Catholique de

présenter leur participation à la coalition, mon patron, l'évêque auxiliaire George Evans, a déclaré: "nous sommes d'accord avec la plupart des arguments que le reste d'entre vous ont déposé contre la pénalité de la mort, et nous pouvons certainement travailler en coalition avec vous. Cependant, nos raisons catholiques vont encore plus loin. Nous ne sommes pas en faveur de la peine de mort même si les pauvres et les riches reçoivent le même traitement devant la Loi. Et même si nous pouvions garantir que le criminel à être exécuté est absolument coupable, je continue à me opposer à la peine de mort. Parce que nous croyons que chaque personne est créée à l'image de Dieu, même les criminels, et que seul Dieu a le droit de donner et de prendre la vie. Parce que nous croyons que chaque personne est créée à l'image de Dieu, même les criminels, et avec la compassion réelle pour les victimes de la criminalité, nous croyons dans le pardon et l'amour de Jésus-Christ, même pour les criminels."

Sa déclaration a créé un silence fort sur le groupe. Pourtant, un an plus tard, nous avons perdu notre campagne pour arrêter la peine de mort lorsque Gary Mark Gilmore est devenu le premier à être exécuté le 17 janvier 1977. Ce jour-là, l'évêque Evans est venu à notre bureau en pleurant pour nous informer de la triste nouvelle. Depuis lors, au moment de la rédaction de cet article, les États-Unis ont exécuté 1,483 prisonniers, avec 2,743 prisonniers actuellement dans ce qu'on appelle le «couloir de la mort». Cependant, je n'ai jamais oublié l'impression profonde que les paroles de Monseigneur Evans ont provoquée dans notre campagne, principalement à cause de la clarté de la position chrétienne, comme il nous l'a dit.

2. IMPORTANCE DE DEMANDER POURQUOI?

Les paroles de Monseigneur Evans nous ont tous inspirés dans la Commission de la justice et de la paix de l'archidiocèse pour toujours nous garder devant nous pourquoi nous travaillons pour la justice et la paix. C'est une question importante pour nous tous dans ce congrès consacré à la question de la justice et de la paix et du soin

de la création. Savons-nous pourquoi nous faisons cela? Ceux d'entre nous qui s'engagent à la justice et à la paix et aux soins de la création nous préoccupent de la mission centrale et de l'objectif qui sous-tend tous nos efforts. Peut-être que beaucoup d'opposition à la justice et à la paix est due au manque de clarté de l'objectif de notre part.

Beaucoup d'entre vous ont lu la recherche de sens par Viktor Franks (1946), que j'ai lu pendant mes jours de collègue, et qui décrit comment il a survécu au camp de concentration nazi parce que "ceux qui ont un «pourquoi» de vivre, peut résister à presque tout». Si nous savons pourquoi nous sommes dominicains et en faveur de la justice et la paix, alors nous pouvons résister à toute opposition.

Traduit en plusieurs langues, Alice au Pays des Merveilles (1865), de Lewis Carroll, est l'un des contes de fées préférés du monde. Vous souvenez-vous quand le chat du Cheshire conseille judicieusement Alicia que si vous ne savez pas où vous allez, alors n'importe quelle route vous y emmènera? Si nous allons consacrer beaucoup de temps, d'efforts et d'argent à la justice et à la paix, nous devons savoir où nous voulons aller.

Dans son livre commencer par pourquoi: comment les grands dirigeants inspirent chacun à agir (2009), Simon Sinek avertit: "quand un Pourquoi devient confus, il devient beaucoup plus difficile de maintenir la croissance, la loyauté et l'inspiration qui a contribué à conduire le succès original ". Jésus et Dominiqueo savaient pourquoi. Son "succès original" de plus de 2000 et 800 ans continue à nous inspirer et beaucoup d'autres aussi longtemps que nous ne le laissons pas aller "confuse".

Malheureusement, beaucoup de gens dans le monde n'ont aucune idée de ce qu'ils font ou où ils se dirigent. Ils vivent une «vie non interrogée», comme le disait Socrate. Certains manquent d'espoir et sont suicidaires parce qu'ils n'ont pas un pourquoi, aucun sens de la vie, il suffit de suivre un chemin d'existence confuse. D'autre part, nous trouvons des gens qui savent exactement ce qu'ils veulent et où ils veulent aller, mais dont pourquoi il est en opposition

directe à la nôtre. Ils peuvent facilement «hors-organiser» mieux que les penseurs confus et les acteurs désemparés. Puis, bien qu'il puisse sembler élémentaire et pointilleux, c'est à tous les Dominicains, en particulier dans ce Congrès international, de réfléchir à nouveau et clairement articuler notre pourquoi, notre appel initial. Nous inspirerons donc les autres à agir avec nous, espérons-le en raison de la clarté de notre proposition. Ne pas agoniser; organiser et connaître le Pourquoi derrière ce que nous sommes et faisons

3. NOTRE POURQUOI:

Bien sûr, Jésus et Dominique, vous et moi, nous trouvons tous notre premier et surtout *pourquoi* être Dieu. Comme le credo, nous commençons par "Je crois en Dieu..." " grands esprits tentent d'articuler la foi en Dieu d'une manière rationnelle, mais manque presque toujours des mots, ce qui rend l'explication de notre principale raison pour les adversaires très difficile.

Saint Thomas d'Aquin écrit dans sa Summa théologique (1 Q. 9A, 1) qu' «il y a une première raison appelée Dieu». Saint Anselmo dit que Dieu est «ce dont rien de plus grand ne peut être pensé. Pour beaucoup d'entre nous, l'existence même de n'importe quoi nous amène à croire en Dieu. En jouant sur Descartes, "Si j'existe, alors Dieu existe" – car qui sait comment créer un univers? Le plus grand bien, l'amour parfait, l'être le plus miséricordieux et compatissant, le plus sage et le plus spirituel, voilà ce que nous entendons par Dieu et qui donne aux croyants notre *Pourquoi*, à commencer.

Bien sûr, tout le monde ne croit pas en Dieu, comme nous le savons. En fait, il semble que la bataille sur l'existence de Dieu n'a jamais été autant furieuse que dans ces temps modernes. Il n'y a pas de fin à Karl Marx, Sigmund Freud, Andrew a volé, Carl Sagan, Christopher Hitchens, Stephen Hawking et la longue litanie d'athées modernes, laïques et scientifiques agnostiques et humanistes. Ils sont organisés et exigent que nous déclarions pourquoi nous croyons en Dieu et aussi pourquoi nous travaillons pour la justice et la paix et le

soin de la création. Si vous ne les connaissez pas encore, vous allez bien tôt!. Nous croyons, comme Thomas d'Aquin le dit, qu'il y a quelque chose de suprême, quelque chose de spirituel, quelque chose de parfait qui n'est pas matériel, plus que les mathématiques, plutôt que la raison ou la conscience humaine. Dieu est le sens et le centre de notre vie, notre premier et surtout pourquoi pour tout.

Si nous n'avons pas personnellement Dieu comme notre principale raison pour laquelle, en tant que dominicains en faveur de la justice et la paix, "nous allons sortir de la voie du train," nous allons prendre n'importe quel chemin à qui sait où, et nous allons finir par mal compris, et nous serons légitimement accusés de Il suffit de faire de la politique ou de promouvoir la révolution sociale. Nous n'inspirerons pas les autres s'ils ne comprennent pas «d'où nous venons», de notre croyance en Dieu. Donc, nous ne pouvions pas enseigner, comme disent les Jésuites, "la foi qui fait justice", ou en tant que Dominicains, nous refusons de clarifier que nous sommes "prêcher le Mot Juste".

Donc, ne soyons pas lâches, plutôt que notre pourquoi, notre Dieu, être connu et visible pour le monde, et d'une manière particulière pour les chrétiens résilients et, oui, même pour les opposants Dominicains, qui accusent notre ministère de la justice et la paix de no Être rien d'autre que stupide sans foi.

4. JESUS: «LE PERE ET MOI SOMMES UN» (JEAN 10:30):

Pour nous, chrétiens, le meilleur exemple de l'existence de Dieu est Jésus de Nazareth, le seul fils de Dieu. Dieu n'est pas abstrait. Jésus-Christ est Dieu avec nous. Comme Saint-Jean écrit: "Dieu a tant aimé le monde qu'il nous a donné son fils unique" (Jean 3:16). Je suis étonné de voir combien peu nous, les prédicateurs Dominicains, parlons de Jésus, s'il est notre principale raison. Comment pouvons-nous prêcher Celui que nous ne connaissons pas? Qui pensez-vous que Jésus est pour vous personnellement? Je suis sûr que nous ne voyons pas tous le même Jésus. Alors laissez-

moi vous offrir quelques réflexions sur Jésus, dans la lumière qu'il est notre raison de prêcher la justice et la paix et de prendre soin de la création.

Jésus de Nazareth, fidèle à la Torah et à sa tradition juive, s'est référé à Dieu comme son «père»; C'est comme ça qu'il a dit que Dieu est pour lui. Il a pleinement identifié sa vie avec Dieu, en disant que «le père et moi sommes un» (Jean 10:30). Jésus croit que son Dieu "Abba" est l'amour pur, qu'il nous aime et prend soin de nous comme un bon père. Jésus dit que Dieu nous baigne de bonnes choses et prend soin de nous, comme il le fait avec des moineaux, et il ne nous abandonnera jamais. Malgré les mauvais moments que Jésus a vécus, il offre un espoir et une joie surprenants dans son enseignement, simplement pour l'amour de Dieu pour nous. Il y a une sorte de croyance "Invincible" dans la bonté des enseignements de Jésus, qui nous rappelle constamment que nous ne devrions pas nous inquiéter, nous ne devrions pas avoir peur, être en paix, se pardonner les uns les autres. Eh bien, Dieu nous aime, nous pardonne, vous traite avec compassion et nous considère tous comme des fils de Dieu.

Le Dieu de Jésus a une préoccupation particulière pour les opprimés, les pauvres et les piétinés. Sa condamnation prophétique est principalement pour ceux qui sont injustes, les oppresseurs, les agresseurs de leur richesse et les titres. La plupart de ses bonnes nouvelles semble être particulièrement dirigée vers "les abattus." Pour les riches, c'est vraiment une mauvaise nouvelle.

La recherche moderne du "Jésus historique" est controversée, comme vous pouvez le lire dans l'historique de Jésus: un guide complet par Gerd Theissen et Annette Merz (1996), et que disent-ils sur le Jésus historique par David B. Gowler (2007). Certaines interprétations de Jésus dans le passé et encore aujourd'hui sont clairement erronées et il est démontré qu'ils ne sont rien de plus qu'un «Jésus domestiqué» qui se conforme au temps, à la culture et aux préjugés d'un prédicateur, d'un groupe chrétien ou d'un ennemi

hostile des chrétiens. Parfois, ce que Jésus a dit et fait est intrinsèquement ouvert à l'interprétation, comme ses paraboles, comme noté dans *Les Paraboles Après Jésus*: leurs réceptions imaginatifs à travers deux millénaires par David B. Gowler (2017), qui présente une fascinante variété de la façon dont les paraboles de Jésus ont été reçues d'une manière variable à travers l'histoire, comme dans l'art et la musique. les paraboles aussi! Comment les défenseurs de la justice et de la paix interprètent-ils les paraboles de Jésus?

Outre les interprétations théologiques, en tant que sociologue, je ne peux ignorer les aspects "sociologiques" de Jésus de Nazareth, qui sont intéressants à la lumière de notre apostolat de la justice et de la paix:

- Il est juif et a étudié les Écritures juives;
- il est pauvre et a connu une extrême pauvreté autour de lui;
- il est issu d'un groupe minoritaire en Galilée, en Palestine;
- il a vécu au premier siècle du monde Méditerranéen;
- son pays était occupé par l'Empire romain avec ses soldats et ses gouverneurs armés;
- il a vécu au milieu d'une grande partie des troubles politiques et des théocratique et des rivalités (Hérodiens, Essenes, pharisiens, etc.);
- il était connu comme le fils d'un charpentier;
- ses parents étaient des réfugiés en Egypte pour lui sauver la vie;
- sa famille a inclus sa mère qui a été nommée, Marie; Son père, qui a été nommé, Joseph; Ses parents, Elizabeth et Zachary, et son fils, John;
- il était peut-être un disciple de Jean, et a été baptisé par lui;
- il est apparu comme un prédicateur prophétique, errant, charismatique, d'environ 30 ans;
- il était connu comme un guérisseur, un enseignant, un rabbin, un faiseur de miracles qui était associé avec les

pauvres, les pécheurs, les malades, les marginaux, les affamés, les exclus;

- c'est un profane, pas un prêtre du temple;
- il a formé une «nouvelle école» de disciples errants, avec un groupe central de douze;
- un bon nombre des douze étaient à l'origine des pêcheurs, aussi économiquement pauvres;
- Lui et ils marchaient beaucoup, en haut et en bas de la Palestine;
- il n'avait pas de foyer permanent pour lui;
- il avait des amis proches qui se souciaient de lui comme Marie Madeleine, Marie, Marthe, Lazare.
- il a rompu à plusieurs reprises avec la tradition juive, en particulier les lois de la pureté et du Sabbat;
- a rompu avec les coutumes sociales par rapport aux femmes, aux étrangers, aux non-croyants;
- ses ennemis ont essayé de le tuer plusieurs fois, et finalement réussi;
- il a été trahi et «objet de jeu» entre les autorités religieuses et politiques;
- il a été arrêté, torturé et exécuté par la peine de mort infâme des empires romains: la crucifixion.
- il est mort assez jeune à 33 ans.

Ces «faits biographiques» de Jésus, mis à part le fait de sa résurrection divine, nous aident à comprendre une grande partie de ce qu'il a dit et fait, à la lumière de la justice et de la paix. Les identités personnelles de Jésus indiquent que Dieu l'a envoyé dans ces conditions humaines avec un message très spécifique au monde. Ce Jésus de Nazareth, le Christ, est pourquoi nous prêchons et agissons pour la justice, la paix et la création.

5. JESUS POUR LA JUSTICE:

Il y a quelques années, j'ai enseigné à l'Université Regis de

Denver, au Colorado, aux États-Unis, au département des études de la paix et de la justice. Au début du cours d'introduction sur la paix et la justice, j'ai demandé aux élèves de répertorier certains de leurs personnages préférés dans l'histoire à ceux qui les admirent comme des défenseurs héroïques de la justice et de la paix. Bien sûr, beaucoup ont convenu que le Mahatma Gandhi était un grand pacifiste. Le Dr Martin Luther King, Jr. a également dirigé sa liste en tant que défenseur non-violent des droits civils afro-américains. Certains comprenaient Abraham Lincoln, le Président de la guerre civile américaine qui s'opposait à l'esclavage. Dorothy Day, le fondateur du mouvement ouvrier catholique dans mon pays, a été nommée maintes et maintes fois. Bartholomé de las Casas, le défenseur dominicain des Indiens américains a été reconnu. Certains ont mentionné les saints catholiques: François d'Assise, un amant de la création et des pauvres et promoteur de la paix; Martín de Porres, mécène de la justice sociale; Mère Teresa de Calcutta, défenseur pro-vie des non-aimés et intouchables. Qui sont vos saints préférés, héros et héroïnes de la justice tout au long de l'histoire? Eh bien, le plus drôle, c'est qu'il n'y a pas d'étudiants qui ont énuméré Jésus de Nazareth! Peut-être que nous, chrétiens, ne pensons pas que Jésus est pour la justice et la paix? Non seulement devons-nous parler de qui est Jésus pour nous, mais aussi de ce que la justice signifie pour nous.

Très commun parmi nous est la perception selon laquelle travailler pour les pauvres, faire de la charité, aider les autres, c'est la même chose que travailler pour la justice. Bien qu'ils soient certainement liés, je pense que nous pouvons faire des distinctions dominicaines entre les services sociaux ou le travail charitable et nos efforts pour la justice sociale et le changement non-violent. La société de Saint Vincent de Paul, les organismes de bienfaisance catholiques, les services de secours catholiques, la Croix-Rouge, Caritas International sont essentiellement des secours d'urgence et des organisations d'aide sociale pour aider les pauvres, bien que

beaucoup d'entre eux incluent un certain effort Pour défendre les pauvres aussi. Ils sont très importants pour aider les victimes d'injustices, de guerres, d'urgences, de catastrophes naturelles. Tous les chrétiens doivent les soutenir et j'ai rarement entendu des arguments contre les chrétiens qui font de la charité. Cependant, je voudrais que nous les considérons différents de la charité les personnes et les organisations de justice et de paix qui travaillent essentiellement à changer les lois et les structures sociales déloyales, à découvrir les causes de tant de pauvres victimes, pour défendre les Droits de l'homme, action sociale et plaider pour corriger l'injustice. Dom Helder camara du Brésil a dit un jour: «quand je donne de la nourriture aux pauvres, ils m'appellent Saint; Quand je demande pourquoi ils sont pauvres, ils me traitent de communiste. " C'est pourquoi certaines personnes n'aiment pas la justice et la paix, simplement parce qu'elles n'aiment pas les questions que nous posons.

Il ya une histoire célèbre qui est compté pour nous aider à comprendre la distinction entre les projets de bienfaisance et de la justice:

Une fois, deux amis marchaient le long d'une rivière priant le Rosaire, quand l'un d'eux a remarqué qu'un bébé se noyait dans la rivière. Ils sautent et sauvent le bébé. Puis ils ont remarqué un autre bébé dans l'eau, puis un autre. Une équipe d'intervention d'urgence a été créée, qui a finalement inclus un orphelinat et un hôpital de campagne pédiatrique. Ils ont obtenu des bénévoles et des dons de nourriture et de vêtements pour les bébés pauvres. Comme cela s'est produit pendant un certain temps, l'un d'eux a commencé à abandonner la situation d'urgence dans la rivière. L'autre cria: "Hey, où vas-tu? Vous ne voyez pas qu'il y a des bébés ici noyés dans cette rivière? «L'autre ami a répondu: «Oui, et nous devons continuer à sauver. Mais il est maintenant temps pour certains d'entre nous de se réunir, aller en amont et d'arrêter celui qui les jette et les arrêter. "

Si j'exagère cette histoire à la lumière du thème de notre

congrès, je dirais que le premier ami qui reste dans la rivière aidant charitable est un franciscain. Qui va en amont pour étudier qui jette des bébés dans la rivière, prêche contre eux et agit pour la justice des bébés est dominicain. Les Dominicains, plus que d'autres, devraient être ceux qui prêchent la justice. Même avec cette distinction simpliste entre la charité et la justice, certains chrétiens ne seront jamais en faveur de la justice et la paix, ou aller vers le haut pour essayer de changer les choses. Vous pouvez le craindre. Effrayant.

La plupart des définitions de la justice sociale ont à voir avec la façon dont la société devrait fournir l'accès aux matériaux et aux services d'une manière équitable. Qui obtient ce que les choses, combien ils obtiennent et qui décide ce qui obtient, quelles structures et systèmes sont nécessaires pour les fournir? C'est ce qu'on appelle la justice **distributive**.

Dans certains cas, il s'agit simplement d'une répartition équitable des choses comme l'eau, l'électricité ou l'assainissement, ou l'égalité dans les droits fondamentaux tels que le droit à la vie, à manger, à respirer, etc. **L'égalité dans la justice distributive** se trouve dans l'Écriture, car nous croyons que nous sommes tous créés égaux aux yeux de Dieu (imago Dei) et que la grâce de Dieu tombe également sur les justes et les injustes, tels que la pluie ou la lumière du soleil qui tombe également sur le Bon et mauvais. Jésus nourrit 5000 personnes affamées, sans demander aux disciples de séparer les pauvres méritants ou dignes de ceux qui avaient mangé avant ou ceux qui avaient de l'argent. Il les a tous nourris. Dans ce miracle, Jésus distribue le pain d'une manière qui est **justice équitable pour tous**.

Le dilemme se pose lorsque nos besoins ne sont pas égaux, de sorte que nous sommes appelés à fournir une **justice distributive fondée sur les besoins**. "Chacun selon sa capacité, à chacun selon son besoin" comme Karl Marx l'a déclaré, curieusement emprunter des Actes 4:35. Par exemple, ceux qui vivent en Lituanie ont besoin de plus de chauffage et de vêtements que ceux de la République

dominicaine. Une répartition équitable serait injuste lorsque nous trouverions une situation fondée sur les besoins. Jésus vous a-t-il dit dans la parabole des ouvriers journaliers que tout le monde a reçu le même salaire même s'ils ont travaillé des heures différentes? Par conséquent, ce n'était pas vraiment le même salaire, mais un paiement très "irrégulier". Peut-être que Jésus savait que le dernier à aller au travail a également besoin d'une journée de salaire complet. Le fils prodigue avait un plus grand besoin de pardon et de célébration à son retour, même si le fils aîné avait été plus responsable de toute sa vie. Puis, dans un autre contexte, le sens de la justice de Jésus permet à ceux qui ont des besoins plus grands que d'autres, et dans ce besoin, tous ne sont pas égaux.

Les plaintes des travailleurs et des fils aînés sont précisément ce qui amène certains à inventer un système de **justice distributive fondé sur le mérite**. Ils disent que c'est injuste s'ils ont travaillé plus dur. Cette justice fondée sur le mérite peut être anti-chrétienne et entraîne le débat houleux sur l'aide que les pauvres qui sont

«dignes». Les pauvres indignes ne s'efforcent pas de «croître seulement par leurs propres aspirations. Le fils de Jésus le charpentier et les disciples de ses pêcheurs étaient tous pauvres, prêchés et ont agi comme si tous les pauvres étaient dignes. Je ne vois pas Jésus soutenir une distribution de la justice qui est fondée sur le mérite qui doit être gagné.

Le philosophe américain, John Rawls, appelle à «l'équité en tant qu'impartialité» dans son écriture à la théorie de la justice (1971). Il dit que nous sommes certainement égaux dans nos droits fondamentaux, mais nous devons soutenir ceux qui sont désavantagés, souvent au-delà de leur contrôle, comme leur lieu ou leur état à la naissance. Il dit que le terrain de jeu est inégal depuis le début; Certains plus privilégiés, d'autres désavantagés. Je suis né aux États-Unis et n'a eu aucun problème pour entrer au Portugal, alors que beaucoup d'autres en Bolivie ou aux Philippines ne pouvait même pas obtenir un visa à venir! Et n'oubliez pas que je suis aussi

un américain qui est un homme blanc, plus âgé, avec des diplômes académiques, et aussi un prêtre catholique dominicain, qui apparaît probablement quelque part dans mes archives! Si vous vous souvenez des données biographiques que nous avons mentionnées au sujet de Jésus de Nazareth en Palestine, il n'aurait pas obtenu un visa pour y assister non plus! J'ai des mérites et des privilèges injustes. Par conséquent, il faut que la **justice distributive soit équitable**.

Rawls a développé ce qu'il a appelé la «position originale» ou point de départ pour créer la justice. C'est à dire, pensez à quel genre de société que nous aimerions si vous ne saviez pas ce que votre position initiale serait vraiment dans cette société. Essayez-le vous-même: Dans quelle sorte de justice voudriez-vous être «né» si vous ne saviez pas à l'avance quelle serait votre position initiale dans la société? Souhaitez-vous choisir de naître dans une famille pauvre dans un ghetto, noir ou blanc, un homme ou une femme, un étranger méprisé, un lépreux ou une main déformée? Un juif palestinien de Nazareth? Pourriez-vous grandir seulement grâce à votre propre force? Que se passerait-il si les américains fortunés et les européens de ce Congrès n'étaient pas nés dans ces pays, mais dans le Honduras violent, la Syrie ou le Myanmar aujourd'hui? Pensez à la justice comme une «position originale», vous mettre dans la place de quelqu'un d'autre. Si vous êtes vraiment honnête, vous choisirez le plus beau système de justice distributive pour tout le monde, une fois que vous osez imaginer que vous obtiendriez la position initiale inégale dans la vie! Quel bon chrétien peut être contre la justice en sachant cela? La version de Jésus de l'équité dans la justice est évidente dans ce que nous appelons la règle d'or: faire à d'autres ce que vous voulez qu'ils vous fassent (Matthieu 7:12). Comment pourrais-je dire de telles règles Jésus et traiter tous ceux qui sont piétinés en conséquence et ne pas être pour la justice?

Un autre aspect de la justice est lié à la punition. Au lieu de la justice de distribution, comme nous venons de le voir, ils appellent cette justice de châtement. Comme la justice pénale, elle demande:

que devons-nous faire avec les auteurs d'infractions, ceux qui violent l'état de droit, ceux qui ont fait souffrir les autres? Qui va punir les gens vraiment mauvais et comment? Et si les lois elles-mêmes sont injustes? Pouvez-vous résister, désobéir ou violer toute loi dans la désobéissance civile? Jésus n'était-il pas connu comme un transgresseur de la Loi? Sa punition était-elle justifiable? Vous pouvez voir le dilemme de la **justice châtement**.

Bien que les Chrétiens ignorent Jésus à ce sujet, il n'approuve pas la Loi de représailles ou Lex talion, un principe ancien trouvé aussi tôt que le code Hammurabic, du Dieu babylonien de la justice. Jésus dit clairement que vous avez entendu parler de "un oeil pour un oeil et une dent pour une dent, mais je dis tourner l'autre joue" (Matthieu 5:38-42). Si quelqu'un vole votre manteau, donnez votre chemise aussi et ne pas poursuivre ou de l'exiger. (Luc 6:29). Jésus n'est pas pour la punition réciproque comme justice de châtement comme nous voyons, comme: les utilisateurs de drogue de course à moins que d'autres deviennent des utilisateurs de drogue, ou emprisonnent et tuent un certain groupe ethnique dans leur propre patrie, ou ignorent les «gens sur des bateaux» qui se noient Chercher refuge ou tentative d'incarcération-immigrants pour apprendre une leçon, ou pour être un exemple de dissuasion.

D'autre part, Jésus soutient la justice qui fait la paix et restaure la tranquillité par le pardon et la guérison plutôt que de punir. C'est ce qu'on appelle la **justice réparatrice**. Si vous faites un désordre, oui, vous devrez aider à nettoyer, pas autant que la punition que la restauration. Il y a une différence. L'enseignement et la pratique de Jésus indiquent qu'il est plus attentif à la **Justice Réparatrice** qu'à la justice punitive. La relation de Jésus avec les pécheurs et les méchants, même les riches, comme Zachée, les restaure dans la société, les guérit de leurs mauvaises manières, et les rend «payer» volontairement 4 fois plus que ce qu'ils ont causé les dommages. La justice réparatrice est comme la conversion, c'est-à-dire le changement personnel ou social plutôt que la punition.

Aucun d'entre nous ne peut «s'exclure» de la lutte pour la justice et prétendre que nous ne vivons pas sur la planète terre. Nous partageons tous les injustices et les maux qui font malheureusement partie de cette réalité pécheresse. Jésus semble remplir l'obligation de faire quelque chose, aussi longtemps que nous le faisons pour le moindre de nos frères et soeurs (Matthieu 24:40).

Il y a beaucoup plus de concepts de justice que nous ne pouvons pas partager aujourd'hui. Mais le genre de justice que Jésus est en faveur de, n'est pas basé sur le mérite ou le châtement, mais est principalement **l'équité dans la distribution réparatrice et la justice**. Et aussi grand que la justice est, Jésus nous pousse toujours vers une autre vertu qui est encore plus grande. Comme l'a écrit Thomas d'Aquin: "de toutes les vertus qui se rapportent à notre voisin, la miséricorde est la plus grande." Ainsi Jésus n'est pas seulement pour la justice mais aussi pour la miséricorde.

6. JESUS POUR LA PAIX:

Je n'oublierai jamais ce qui m'a inspiré, quand j'ai lu la première fois, le message de la journée mondiale de la paix du pape Paul VI le 1er janvier 1972, intitulé si vous voulez la paix, travaillez pour la justice. En lui, Paul VI a Uni la paix avec la justice d'une manière que nous connaissons tous est essentiel.

Personnellement, j'ai consacré une grande partie de mon ministère à la justice et à la paix, et je le fais encore. J'ai travaillé à temps plein pour les organisations de justice et de paix, y compris les bureaux catholiques de justice et paix. J'ai été le promoteur de la justice et de la paix dans ma province. J'ai appris les compétences organisationnelles et j'ai fondé des organisations à but non lucratif pour lutter pour les droits humains. Je suis allé directement dans des pays ravagés par la guerre comme le Nicaragua et El Salvador en tant que missionnaire. Je suis allé pour la paix et la justice est la cause de la plupart de ma vie, j'ai même fini par être arrêté dans des protestations non-violentes. J'ai essayé de prêcher le christianisme

sur les frontières dans des endroits comme Cuba communiste. Certains de ma propre famille m'accusent d'être un chrétien révolutionnaire, mais je souhaite qu'il semble plus prophétique. À la lumière du message du pape Paul VI, je voulais appliquer le principe: si nous voulons la paix, nous devons travailler pour la justice. Et, bien sûr, ce principe est encore très vrai aujourd'hui.

Mais ces derniers temps, mes pensées deviennent plus à la paix qu'à la justice, et combien j'ai négligé le travail de paix. La paix semble être «sur le siège arrière» alors que nous sommes tellement occupés à travailler sur ce que nous pensons être les plus importants problèmes de justice sociale! Comme si le pape Paul voulait dire:

«oubliez la paix; La justice est ce dont nous avons besoin d'abord. Sans être compétitif, je crois qu'aujourd'hui, le ministère de la justice et de la paix n'a pas suffisamment d'attention à la paix.

Les papes ont reçu 51 messages de la journée mondiale de la paix. Mais il ne me semble pas que la paix et la non-violence soient considérées comme des valeurs fondamentales des catholiques et des autres chrétiens. Il est douteux que les non-chrétiens du monde pensent que le christianisme est une religion de paix. Ils ne voient pas Jésus comme un pacifiste, malgré toutes les preuves. Les chrétiens ne semblent pas diriger le mouvement pour la paix.

Il y a un grand mensonge aujourd'hui qui brouille la vérité sur la paix. Les gouvernements changent le nom de leurs soldats de la paix. Le prix Nobel de la paix est donné à des gens enchanteurs comme Barack Obama et Aung San Suu Kyi, bien qu'ils n'aient rien fait de significatif pour travailler pour la paix ou la non-violence. Nous représentons des pacifistes et des manifestants de guerre comme des hippies ou des communistes.

Le monde n'a jamais été aussi armé aux dents, si dangereusement violente, mais presque aucun mot n'est dit sur la paix et la non-violence des prédicateurs. Avec plusieurs guerres simultanées en cours, il ne semble pas y avoir de mouvement de paix dans nos pays. Le seul mot que nous recevons est celui de Pax Christi

et du Pape lors de la journée mondiale de la paix. Alors, si vous croyez que la justice est impopulaire, j'ose dire que la paix est encore plus, même parmi nous dominicains.

Avoir une autre version du slogan de Paul VI, qui est tout aussi vrai: "si vous voulez la justice, le travail pour la paix." Comment les défenseurs de la justice vont-ils parvenir à un changement social au milieu de la guerre? Vous ne pouvez même pas faire de la charité, sauf dans les camps de réfugiés, aussi longtemps que la guerre continue. Pourquoi essayer de construire une école ou une clinique qui sera détruite demain? Comment pouvons-nous parvenir à une justice réparatrice ou distributive, défendre tout droit de l'homme, restaurer une presse libre et seulement un système judiciaire, tandis que le meurtre se poursuit et que les bombes survolent? Si vous voulez la justice, arrêtez la guerre pour qu'on puisse avoir quelque chose.

C'est pire. Les chrétiens ont justifié la guerre et nous continuons à justifier l'utilisation de la violence. Nos chers Saints Augustin et Thomas d'Aquin ont trompé les chrétiens et l'église officielle avec leur théorie de la guerre juste, ignorant tout ce que Jésus a dit et fait. Il a dit de tirer ou de tourner l'autre joue? A-t-il dit tuer ou aimer votre ennemi? S'est-il défendu ou a-t-il été crucifié? L'a-t-il même maudit ou, au contraire, a-t-il guéri la plaie de l'ennemi et lui a pardonné? Que Jésus n'est pas un pacifiste est le plus grand mensonge chrétien que nous continuons à compter. Ou du moins le silence le plus assourdissant. Jésus n'a jamais été pour la guerre ou pour l'usage de la violence, et nous le savons tous. Dire la vérité n'est jamais facile aujourd'hui, mais surtout pour ceux qui travaillent pour la paix. Les gouvernements et leurs militaires dénonceront les pacifistes comme naïfs, car ils disent qu'ils ne peuvent pas montrer comment faire la paix. Mais il n'y a rien de plus naïf que de continuer à penser que la guerre fonctionne avec succès. Il ne le fait pas. Il doit être proscrit, afin que nous puissions travailler sur les questions de justice. En fait, tuer l'ennemi semble indiquer l'échec des

gouvernements et des militaires à trouver autre chose que l'anéantissement du problème en question. La paix est-elle accusée d'être impraticable, mais la violence ne l'est pas? Après qu'ils se lassent de leurs jeux de guerre, après avoir détruit tous les gens, l'environnement et la civilisation, mais ils n'admettent pas que tout était un échec, ces faux casques bleus enfin arriver à la raison trop tard, ils signent des accords de paix sans Vainqueurs, alors appel à une Commission vérité et de réconciliation à établir, forçant les véritables artisans de la paix à essayer de recomposer les choses. Trop tard, ils nous demandent d'unir le peuple et la nation détruite, vous continuez à reconstruire une société juste, essayer de guérir les violés et traumatisés. Des milliers de morts plus tard, des milliers de réfugiés, ayant bombardé l'enfer de tout, tuant plus de civils que les soldats (mais rarement les dirigeants qui courent les guerres de loin). Cependant, nous insistons sur le fait que la guerre est nécessaire parce que la paix et la non- violence ne fonctionnent pas. Eh bien, il est évident que la guerre ne fonctionne pas non plus. C'est un échec à résoudre les problèmes et à établir la justice, et ils le savent. C'est un gros mensonge. C'est tout simplement plus de production d'armes et de gros profits de vente pour les sociétés militaro-industrielles.

Nous savons dans nos cœurs que Jésus est en faveur de la paix. L'amour de l'ennemi est l'enseignement le plus difficile qui nous donne. Comme notre travail pour la justice, il nous effraie. Mais nous ne devons pas négliger le défi de travailler pour la paix, étudier comment construire un monde plus pacifique et comment communiquer de manière non-violente. Christ est notre paix (Éphésiens 2:17), alors faisons tout ce que nous pouvons pour faire ce qui conduit à la paix (Romains 14:19).

7. JESUS PREND SOIN DE LA CREATION:

Après avoir écouté les présentations sur le soin de la création par sœur Lissie et le père. Aristide, et sachant que ma présentation

était trop longue, j'ai coupé cette section de mon document qui était sur la façon dont Jésus n'est pas seulement pour la justice et pour la paix, mais aime aussi et se soucie de la création.

8. CONCLUSION:

Pour conclure, soyons clairs sur la raison par laquelle nous travaillons pour la justice et la paix: Jésus, Dieu-avec- nous, qui est notre premier *POURQUOI*. Jésus, qui est pour la justice en tant qu'équité pour les pauvres et les affligés, et dont la justice restaure plutôt que de condamner, par le pardon et la miséricorde pas châtement et vengeance. Jésus, qui est notre paix et qui rejette la violence tout en aimant ses ennemis, est notre raison. Jésus qui aime les oiseaux de l'air et les lys des champs et recycle les restes de pain après l'avoir multiplié. Ce Jésus est *POURQUOI* nous travaillons pour la justice et la paix d'abord et avant tout. Puisse-t-il guider et protéger tous les dominicains dans cette passionnante mission prophétique de travailler pour un monde plus juste et pacifique et durable, travaillant joyeusement dans Son Règne déjà commencé sur la planète Terre.

DECLARATION DE CLOTURE

Ruth Anne Henderson, op

Le Conseil international m'a invité à présenter une dernière impression de ce Congrès sur le thème "Notre avenir: Justice, Paix et Protection de la Création". Nous aurons tous, le moment venu, un exemplaire des résolutions proposées par les différentes commissions et adoptées par l'Assemblée votante. Voyons ici quelques questions auxquelles notre temps ici nous aidera à répondre.

1. *Quels étaient les objectifs du Congrès?*

- faire l'expérience de la fraternité à travers les nations et les cultures à travers notre contact direct quotidien et notre interaction;
- trouver un espace pour le silence et pour la prière personnelle: cela a été possible grâce à la possibilité d'adorer chaque matin dans la chapelle, devant le Saint Sacrement;
- favoriser non pas l'uniformité, mais l'unité: nous

sommes très différents à bien des égards, mais nous ne faisons qu'un en tant que Dominicains.

2. *Quels aspects positifs, en particulier, ont émergé?*

- la présence de nombreux frères, y compris de membres de la Curie de Generalizia: le Maître de l'Ordre, nous trouvant un espace, bien que participant actuellement au Synode de la Jeunesse; son vicaire, le Fr. Miguel Ángel Del Río; le Partenaire pour la Vie Apostolique, Fr. Orlando Rueda Acevedo; Fr. Vivian Boland, Partenaire de la Vie Fraternelle et de la Formation; et beaucoup plus. Il y avait aussi de nombreux promoteurs de diverses provinces du monde, qui n'ont jamais dominé nos discussions ni imposé leur point de vue, mais ils nous ont entendus et nous ont toujours apporté leur soutien.
- la confirmation que la communication, directe ou numérique, est fondamentale dans tout ce que nous faisons ou espérons espérer faire;
- une plus grande prise de conscience de notre place en tant que laïcs dominicains dans l'Ordre des Prêcheurs;
- discussion fructueuse et pacifique au sein des commissions: nous pouvons parfois être en désaccord, mais toujours dans un climat d'échange et de collaboration fraternels.

3. *Quels nouveaux objectifs ont émergés?*

- la nécessité d'une communication plus régulière et plus ouverte entre les fraternités, les provinces, les pays et les régions;
- la nécessité d'une plus grande uniformité dans la formation: Héctor Márquez, par exemple, nous a dit que, lors de ses visites dans sa propre région, il est apparu que certains ont peu ou pas de formation tandis que d'autres sont trop rigides et trop sévères, et

cela est vrai dans le monde entier;

- la nécessité de trouver un équilibre entre le cléralisme extrême et excessif dans certains pays et la laïcité excessive dans d'autres.

4. *Que devons-nous clarifier?*

- la distinction entre la Règle et les "règlements", parmi les directives essentielles pour tous les laïcs dominicains et une rigidité exagérée contraire à l'esprit de saint Dominique lui-même, qui a insisté sur le fait que le non-respect de la règle est un échec mais ce n'est pas un péché;
- La situation financière: Klaus Bronewasser, trésorier de l'ICLDF, déclare que si un tiers provinces versent régulièrement la contribution fixe (1,50 euro par personne et par an), le Congrès pourrait être gratuit pour tous les délégués.

5. *Quels problèmes sont apparus?*

- Avant tout, l'effet "Tour de Babel": nous parlons plusieurs langues et ce qui semble clair dans une langue peut ne pas l'être dans une autre; Nous n'avions pas prévu toute l'équipe d'interprètes et plusieurs personnes sont venues sur place pour combler les lacunes. Et, bien sûr, il existe des "faux amis": des mots qui se ressemblent d'une langue à l'autre, mais qui ont en réalité un sens différent. Tout cela nécessite la vigilance et la collaboration de personnes dont les compétences linguistiques leur permettent de résoudre au moins certains de ces problèmes.

6. *Qu'en est-il de l'avenir immédiat?*

- les prochaines semaines, il sera possible de participer à l'évaluation en ligne et anonyme de dans ce congrès;
- Il y aura également une liste complète en ligne des participants: nom et prénom, pays, sexe, statut

(religieux ou laïc), avec adresses e-mail et numéros de téléphone.

7. *Et enfin, merci:*

- pour la famille dominicaine au Portugal, en particulier pour Cristina Busto et Gabriel Silva, d'avoir tout fait pour que tout se passe bien,
- les sœurs Fatima,
- le personnel de l'hôtel pour sa chaleur, sa patience et son efficacité;
- pour les interprètes, les anges invisibles;
- pour tous ceux qui ont encouragé la liturgie de différentes manières;
- aux membres de l'ICLDF, Belen Tangco, Héctor Marquéz, Joe Komadina, Klaus Bornewasser, Felix Foko;
- aux célébrants et aux prédicateurs;
- pour les orateurs - une mention spéciale pour le seul orateur laïc, mon collègue écossais Duncan MacLaren;
- aux nombreux frères qui ont participé;
- au digital superman Edoardo Mattei;
- aux deux anciens promoteurs généraux qui étaient avec nous, le père Jerry Stookey et le père David Kammler;
- et, bien sûr, à notre promoteur général très aimé et respecté, le père Rui Carlos Antunes et Almeida Lopes, pour leur travail inlassable avec nous et pour nous.

Merci et que Dieu vous bénisse tous!

INDICE

INTRODUCTION	11
REGLE ET DECLARATIONS GENERALES	13
PRINCIPES	15
DECRET DE L'APPROBATION – 15 JANVIER 1987	18
LETTRE DU MAITRE FR DAMIAN BYRNE OP – 28 JANVIER 1987	19
DECRET DE L'APPROBATION – 29 JANVIER 2019	20
LETTRE DU MAITRE FR BRUNO CADORE – 9 MARS 2019	21
REGULA FRATERNITATUM LAICALIUM SANCTI DOMINICI	23
I. <i>CONSTITUTIO FUNDAMENTALIS LAICATUS DOMINICANI</i>	23
De laicis in Ecclesia	23
De laicatu dominicano	23
De Dominicana Familia	23
De missione apostolica	24
II. <i>DE VITA FRATERNITATUM</i>	24
De vita fraternitatum	24
De formatione	25
Professio seu promissio	26
III. <i>DE STRUCTURA ET REGIMINE FRATERNITATUM</i>	26
De iurisdictione Ordinis et fraternitatum autonomia	27
In universo Ordine	27
In Provinciis	27
In fraternitatibus	27
De Consilio nationali et internationali	28
DECLARATIONS GENERALES	29
<i>Les Fraternites Laïques De Saint Dominique</i>	29
<i>Autres groupes du laïcat dominicain</i>	29
<i>Vie des Fraternités</i>	30
<i>Apostolat des Fraternités</i>	30

<i>Admission dans les Fraternités.....</i>	<i>30</i>
<i>Loi régissant les Fraternités</i>	<i>31</i>
<i>Gouvernement de la Fraternité.....</i>	<i>34</i>
<i>Gouvernement des Fraternités d'une Province</i>	<i>35</i>
<i>Elections.....</i>	<i>36</i>
<i>Séparation des Fraternités laïques.....</i>	<i>36</i>
PROPOSITIONS APPROUVEES	39
INTRODUCTION	41
COMMISSION REGLES ET STATUTS DU GOUVERNEMENT	43
COMMISSION FORMATION.....	47
COMMISSION: FINANCE ET COMMUNICATION.....	51
<i>COMMUNICATION</i>	<i>51</i>
<i>FINANCE</i>	<i>52</i>
COMMISSION: FAMILLE DOMINICAINE ET L'EGLISE	55
<i>SŒURS</i>	<i>55</i>
<i>FRERES</i>	<i>55</i>
<i>RELIGIEUX</i>	<i>55</i>
<i>LAÏCS :.....</i>	<i>56</i>
<i>JEUNES.</i>	<i>56</i>
<i>PROPOSITIONS GÉNÉRALES.</i>	<i>56</i>
<i>RELATION AVEC L'EGLISE.....</i>	<i>56</i>
COMMISSION: PREDICATION ET PRIERE	57
COMMISSION: JUSTICE ET PAIX ET SAUVEGARDE DE LA CREATION	61
COMMISSION: PROMOTEURS ET ASSISTANTS	65
I. <i>PROFIL DES PROMOTEURS ET DES ASSISTANTS RELIGIEUX.....</i>	<i>65</i>
A. PROMOTEUR PROVINCIAL.....	65
B. ASSISTANT RELIGIEUX.....	65
C. ÉLÉMENTS COMMUNS AUX DEUX FONCTIONS	66
II. <i>CLARIFICATIONS DE LEURS FONCTIONS.....</i>	<i>66</i>
A. PROMOTEUR PROVINCIAL	66
B. ASSISTANT RELIGIEUX.....	68
ACTES DU CONGRES	71
LETTRE DE MAITRE – PUBLICATION ACTES	73
LISTE DES PARTICIPANTS.....	79

COMMISSION ET PRESIDENCE	83
LETTRE DU MAITRE A L'ASSEMBLEE	85
MOTS DE BIENVENUE	91
DISCOURS D'OUVERTURE	95
MESS D'OUVERTURE - HOMILY	103
LES DIFFERENTS ASPECTS DE LA FORMATION DANS L'ORDRE.....	107
<i>INTRODUCTION</i>	107
<i>LE RFG 2016</i>	108
<i>LA NOUVELLE RATIO ET LE LAÏCAT DOMINICAIN</i>	111
<i>PRIORITES POUR LA MISSION ET LA FORMATION AUJOURD'HUI</i>	113
<i>Du Congrès de la Mission</i>	114
<i>Vers le congrès international 2018</i>	116
<i>CONCLUSION</i>	118
ÉCOLOGIE ET SAUVEGARDE DE LA CREATION – PART 1	121
<i>NOUS ALLONS AVOIR NOTRE PREMIER COUP D'OEIL</i>	122
<i>DEUXIEME REGARD, EN JUGEANT AVEC SOIN</i>	125
<i>TROISIEME COUP D'ŒIL, AGIR AVEC ESPERANCE</i>	128
ÉCOLOGIE ET SAUVEGARDE DE LA CREATION – PART 2	133
<i>INTRODUCTION</i>	133
<i>I : LA CRISE ECOLOGIQUE MONDIALE</i>	134
LE MONDE EN DANGER.....	135
<i>II - LE CHRISTIANISME, ACTEUR DE LA CRISE ECOLOGIQUE?</i>	137
DE LA REALITE DU DIEU CREATEUR ET DE L'HOMME COMME GERANT	138
DES PROPHETIES PAR RAPPORT A LA GERANCE DE LA CREATION	141
<i>III : D'UNE ÉTHIQUE ET D'UNE SPIRITUALITE DE LA CREATION</i>	144
UNE ÉCOLOGIE POUR LES PAUVRES	144
POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE	147
<i>IV. LA SPIRITUALITE DE LA CREATION</i>	149
LUTTER CONTRE LE MAL ÉCOLOGIQUE OU LUTTER CONTRE LE MAL A L'ÈRE ÉCOLOGIQUE	149
<i>V. CONCLUSION</i>	154
UNE VISION DOMINICAIN DU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL: L'AGENDA DES LAÏCS.....	155
1. <i>INTRODUCTION</i>	155
LE PROBLEME	156
2. <i>POINT UN: JUSTICE ET PAIX EST AU CENTRE DE L'ÉVANGILE ET DU</i>	

<i>CHARISME DOMINICAIN POUR LE PRECHER.....</i>	<i>158</i>
<i>3. DEUXIEME POINT: SI LA JUSTICE ET LA PAIX SONT AU CŒUR DE LA PREDICATION DE L'EVANGILE, COMMENT LES DOMINICAINS LAÏCS DEVRAIENT-ILS AGIR DANS UN CONTEXTE NATIONAL?.....</i>	<i>161</i>
<i>4. POINT TROIS: DE LA JUSTICE ET DE LA PAIX AU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL</i>	<i>165</i>
<i>5. POINT QUATRE: AGIR EN TANT QUE LAÏCS DOMINICAINS SUR LES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL AU-DELA DE NOS PAYS 166</i>	
<i>CHRIST EST NOTRE PAIX (ÉPHESIENS 2:17).....</i>	<i>173</i>
<i>1. WE BELIEVE IN JESUS CHRIST</i>	<i>173</i>
<i>2. IMPORTANCE DE DEMANDER POURQUOI?.....</i>	<i>174</i>
<i>3. NOTRE POURQUOI:</i>	<i>176</i>
<i>4. JESUS: «LE PERE ET MOI SOMMES UN» (JEAN 10:30):</i>	<i>177</i>
<i>5. JESUS POUR LA JUSTICE:</i>	<i>180</i>
<i>6. JESUS POUR LA PAIX:</i>	<i>187</i>
<i>7. JESUS PREND SOIN DE LA CREATION:</i>	<i>190</i>
<i>8. CONCLUSION:.....</i>	<i>191</i>
<i>DECLARATION DE CLOTURE</i>	<i>193</i>

